



Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences odontologiques. 2018, Université Paris Descartes. hceres-02026849

HAL Id: hceres-02026849

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026849>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Domaine Santé

ComUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC)

Ecole des hautes études en santé publique

Université Paris 13

Université Paris Descartes

Université Paris Diderot

Incluant les éléments spécifiques aux universités Paris Descartes et Paris Diderot

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 24/09/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2017-2018 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 21 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION

Réunies au sein de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC), les universités Paris Descartes et Paris Diderot situées au centre de la capitale, l'Université Paris 13 localisée au nord de Paris, ainsi que l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), à Paris et essentiellement à Rennes, sont responsables de 19 formations ayant pour thème général la santé. Les établissements de cette ComUE n'ont pas structuré leur offre de formation en champs.

L'Université Paris Descartes (Paris 5) est en charge des 12 formations suivantes :

- 4 formations de premier cycle, relatives chacune aux études de santé proprement dites (pharmacie, médecine, odontologie et maïeutique), conduisant à l'attribution d'un *Diplôme de formation générale* (DFG),
- 4 formations correspondant au deuxième cycle de ces mêmes études (*Diplôme de formation approfondie*, DFA),
- une licence professionnelle (LP) : *Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation*,
- 3 masters : *Santé publique ; Ethique ; Sciences du médicament*.

L'Université Paris Diderot (Paris 7) est en charge de 6 formations :

- un *Diplôme de formation générale en odontologie* (non évalué, car dossier non remis),
- un *Diplôme de formation approfondie en odontologie* (non évalué, car dossier non remis),
- un *Diplôme de formation générale en sciences médicales* (non pris en compte dans ce rapport car dossier remis tardivement),
- un *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (non pris en compte dans ce rapport car dossier remis tardivement),
- une licence : *Sciences pour la santé*,
- un master : *Santé publique*.

L'Université Paris 13 est en charge de 4 formations :

- un *Diplôme de formation générale en sciences médicales*,
- un *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales*,
- une licence : *Sciences sanitaires et sociales*,
- un master : *Santé publique*.

L'EHESP est en charge d'une formation :

- un master : *Santé publique*.

Les formations évaluées relèvent de deux champs définis au niveau de la ComUE : *Santé* et *Santé publique*, mais les établissements n'ont pas déposé de dossiers champ.

Ce document contient :

- l'analyse globale des formations du domaine Santé pour les universités Paris 5, Paris 7 et Paris13 et l'EHESP ;
- les fiches d'évaluation des formations du domaine Santé des universités Paris 5 et Paris 7.

AVIS GLOBAL

Les formations faisant l'objet de ce rapport bénéficient d'un environnement privilégié dans le domaine de la recherche. Il en est de même pour l'ouverture au monde socio-économique, avec un grand nombre de partenariats industriels, et le concours des établissements hospitaliers de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP). L'EHESP se singularise par un positionnement original, lié à son appartenance à deux ComUE, UBL (Université Bretagne Loire) et l'USPC. Cette particularité lui confère un ancrage local (collaboration avec le centre hospitalier et universitaire de Rennes) associé à une vocation nationale et internationale.

Les universités Paris Descartes et Paris 13 ont su organiser dans de bonnes conditions la première année commune des études de santé (PACES) malgré les difficultés inhérentes à cette année très particulière. Les étudiants bénéficient de systèmes d'aide à la réussite bien adaptés (tutorat, réorientations, notamment). En DFG comme en DFA, on note une bonne diversification des parcours, assortie d'un équilibre harmonieux entre enseignements théoriques et pratiques et stages hospitaliers. Plusieurs initiatives pédagogiques innovantes peuvent être soulignées dans quelques formations : formalisation de l'acquisition des compétences, large utilisation des outils numériques et de simulation, élargissement du nombre d'unités d'enseignements librement choisies. Les coopérations internationales sont présentes, mais des progrès restent à faire, notamment en odontologie et en maïeutique. Pour les deux universités concernées, l'organisation générale des DFG et DFA est très satisfaisant plaçant les étudiants dans de bonnes conditions pour aborder un troisième cycle ou entrer dans la vie professionnelle (maïeutique). Néanmoins, on peut regretter l'absence de véritables conseils de perfectionnement, d'évaluation systématique des enseignements et d'autoévaluation des formations au sein de la plupart de ces cursus de santé.

Concernant les formations de licence, licence professionnelle (LP) et master, les nombreuses équipes labellisées participant aux enseignements, ainsi que les multiples partenariats et collaborations entre les établissements de la ComUE et les établissements hors ComUE (Université Paris-Sud, École Chimie Paris Tech, École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) et Ecole des Mines d'Albi, notamment) contribuent à donner aux étudiants des connaissances de qualité. Les deux licences, *Sciences sanitaires et sociales* et *Sciences pour la santé* respectivement portées par les universités Paris 13 et Paris Diderot ont toute leur place à côté des formations de santé proprement dites : la première propose une préparation au concours des IFSI (institut de formation en soins infirmiers), la seconde propose aux étudiants « reçus collés » de PACES une réorientation bien adaptée.

Le master de l'Université Paris Descartes *Sciences du Médicament* est de haut niveau et bien organisé, mais on regrette un certain déficit d'informations sur l'insertion professionnelle et sur la poursuite d'études des étudiants. Dans le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes, seule la spécialité *Ethique et bioéthique* constitue un réel pôle d'attractivité pour les étudiants. La non-ouverture de trois spécialités en 2016 associée à un pilotage très insuffisant au niveau de la mention rend indispensable une réflexion approfondie sur la structure de cette formation.

Enfin, si les quatre masters de santé publique de la ComUE sont indiscutablement de haut niveau, leurs interactions sont confuses. Le master de *Santé publique* de l'Université Paris Diderot annonce quatre spécialités. Cependant, considérant son dossier de présentation, très insuffisant, il n'est pas possible d'établir l'implication réelle de l'établissement pour les trois d'entre elles, dont il n'est pas porteur.

Au total, l'offre de formation de la ComUE USPC dans le domaine de la santé forme un ensemble cohérent et de grande qualité. On doit cependant regretter que le caractère parfois lacunaire des dossiers fournis par les établissements n'ait pas permis une évaluation suffisamment exhaustive de chacune des formations. On peut souhaiter que les évolutions annoncées de la ComUE puissent renforcer le pilotage des formations et les collaborations entre ses établissements. Enfin, il est nécessaire que soit réorganisé le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes et que soit clarifiée l'offre de formation en santé publique au niveau de la ComUE.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations de santé proprement dites

- Formations de l'Université Paris Descartes

L'université Paris Descartes propose une offre de formation très complète, incluant les filières médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Leur organisation générale, pédagogique et matérielle est très satisfaisante. En PACES, on apprécie la mise en place d'un tutorat dynamique, d'un dispositif efficace d'aide aux étudiants en difficultés et de possibilités de réorientations bien adaptées en cas d'échec. L'utilisation des méthodes de simulation constitue l'un des points forts des filières médecine et maïeutique (plateforme pédagogique « Iumen », en partie financée au niveau de la ComUE). L'ensemble des formations jouit d'une ouverture remarquable sur la recherche avec possibilité de double-diplomation pour certains cursus. Les formations de santé tirent profit du niveau scientifique et de la densité exceptionnelle des unités de recherche de l'établissement et des nombreuses conventions signées avec les établissements de l'APHP. On note un bon taux de réussite des étudiants sur l'ensemble des années et des filières, hormis en pharmacie dont la variabilité des taux, d'année en année, mériterait une analyse précise. Un autre élément remarquable est l'organisation précoce d'une préparation à l'examen classant national (ECN) en médecine, dont l'excellence est illustrée par les très bons rangs de classements des étudiants de l'établissement.

Les conseils de perfectionnement sont absents (PACES) ou de composition incomplète (*DFG pharmacie* et *DFA maïeutique*). L'ouverture à l'international reste trop peu développée dans certaines filières (par exemple *DFA pharmacie*, *DFA odontologie*) et nécessite que soient poursuivis les efforts entrepris en ce sens de la part de l'Université. Enfin, lorsqu'il existe une évaluation des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants, on manque de détails sur leur analyse et la prise en compte de leurs résultats par l'équipe enseignante.

- Formation de l'Université Paris 13

Le cursus de médecine de l'Université Paris 13, seule formation de santé proprement dite de l'établissement est également une formation de grande qualité. Il faut saluer la mise en place de l'APES (année préparatoire aux études de santé), formation sélective qui propose aux bacheliers de filières non scientifiques une remise à niveau d'une année dans les disciplines de base. L'objectif, clairement affiché est de diversifier les origines des étudiants de santé. Ce dispositif paraît efficace : en 2016, 10 étudiants sur les 29 ayant validé l'APES ont été reçus en médecine, pharmacie ou maïeutique.

Pour la PACES, outre un tutorat bien organisé et très suivi, on peut souligner l'existence d'un système performant de repérage des étudiants en difficulté, assuré par la cellule d'orientation et de suivi de l'insertion (COSI). Il est cependant dommage de ne pas disposer du taux d'abandon des étudiants de PACES, ni du nombre de ceux qui se réorientent en licence. La plateforme pédagogique « Ilumens » est largement utilisée. L'unité de formation et de recherche (UFR) SMBH (Santé médecine biologie humaine) de l'Université Paris 13 s'appuie sur 13 unités de recherche labellisées (dont 10 UMR - unité mixte de recherche- INSERM -institut national de la santé et de la recherche médicale- et CNRS -centre national de la recherche scientifique), ce qui contribue à l'excellence de l'offre proposée aux étudiants en matière d'enseignements et de stages. L'aide financière accordée aux étudiants pendant leurs études, de même que la promotion auprès des étudiants du contrat d'engagement de service public (CESP) méritent d'être signalés. Toutefois, l'insuffisance de l'évaluation des enseignements et des stages hospitaliers par les étudiants rend nécessaire que soit développée et formalisée une véritable culture de l'évaluation et de l'autoévaluation. L'annonce de la mise en place prochaine d'un conseil de perfectionnement est un élément favorable dans le sens de cette démarche.

Les formations LMD (licence-master-doctorat) hors santé publique

- Formations de l'Université Paris Descartes

La finalité de chacune de ces formations (*LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé*, masters *Sciences du Médicament* et *Ethique*) est clairement présentée, avec des possibilités intéressantes de personnalisation des parcours. L'ensemble est cohérent et se différencie bien des formations proposées par les autres établissements de la ComUE.

La *LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé*, organisée en alternance, se distingue par sa volonté de promouvoir les liens avec le monde industriel. Ses effectifs sont stables (une soixantaine d'étudiants) ses taux de réussite sont très élevés (près de 98 %) et ses résultats, en termes d'insertion professionnelle sont satisfaisants.

Axé sur le développement industriel du médicament, le master *Sciences du médicament* se caractérise par un bon adossement recherche, de nombreux partenariats industriels et une ouverture internationale significative, l'ensemble offrant de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle. On peut cependant regretter le manque de données présentées sur cette formation, en particulier sur le devenir de ses diplômés.

L'examen de la structure générale du master *Ethique* s'avère assez complexe, ce qui nuit à sa lisibilité. Cette formation, dans laquelle interviennent près de 200 enseignants, bénéficie d'une attractivité nationale forte mais limitée à sa spécialité historique *Ethique et bioéthique* (environ 50 étudiants inscrits). Il n'en est pas de même des quatre autres : leurs responsables ont été amenés à fermer, ou à ne pas ouvrir, trois d'entre elles, en raison d'effectifs étudiants très nettement en baisse ou d'absence d'enseignants-chercheurs disponibles. De plus, on doit regretter le manque de données sur le devenir des diplômés.

En conclusion, la *LP Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé* et le master *Sciences du médicament* de l'Université Paris Descartes sont des formations de qualité, mais leur pilotage doit être renforcé dans les deux cas, par la création d'un authentique conseil de perfectionnement et par la mise en

place d'une procédure systématique d'autoévaluation. Il s'agira, notamment, de développer les outils de suivi des diplômés et ceux nécessaires à l'évaluation des enseignements par les étudiants. La réorganisation annoncée du master *Ethique* s'avère indispensable.

- Formation de l'Université Paris Diderot

La licence *Sciences pour la santé*, organisée en deux années, est destinée aux titulaires des 60 premiers crédits de licence, notamment aux étudiants « reçus-collés » de la PACES. La licence affiche des objectifs scientifiques et professionnels pertinents mais présentés de façon trop générale, ce qui ne permet pas de définir un éventail précis de ses débouchés. Il s'agit d'une formation originale et innovante par son interdisciplinarité dans le domaine des sciences appliquées à la santé. Elle bénéficie d'un effectif important d'enseignants-chercheurs et d'une forte densité d'unités de recherche et de terrains de stages. Elle offre aux étudiants une spécialisation progressive avec une ouverture sur la recherche. Ses effectifs sont en croissance (première promotion de 13 inscrits en 2015-2016, 25 étudiants inscrits en 2016-2017), mais elle est de création trop récente pour permettre une analyse exhaustive de ses résultats.

- Formation de l'Université Paris 13

La licence *Sciences sanitaires et sociales* est une formation originale par la diversité de son public et de ses débouchés. Ses objectifs sont doubles : préparation, en première année, à des concours, en particulier celui d'entrée en IFSI, ou poursuite d'études en master. L'implication de nombreux enseignants extérieurs favorise la mise en situation professionnelle des étudiants. La participation d'enseignants-chercheurs permet une initiation à la recherche, même si l'insertion professionnelle directe est privilégiée. Si cette formation est intéressante et bien positionnée, elle pâtit de faibles taux de réussite en première année (inférieurs à 30 %), mais la réussite au concours d'entrée en IFSI paraît satisfaisante. Enfin, on doit regretter un suivi des diplômés notoirement insuffisant, l'absence de stages obligatoires et l'absence d'un réel conseil de perfectionnement.

Les masters de santé publique de la ComUE

Le master *Santé publique* de l'Université Paris Descartes est une formation d'excellence. Il bénéficie d'un adossement recherche de premier ordre, de l'implication réelle de partenaires des secteurs professionnels publics ou privés et de la forte collaboration d'établissements universitaires nationaux et internationaux. A cet égard, il faut signaler que l'enseignement de la spécialité *Comparative effectiveness research* est intégralement donné en langue anglaise et que près de 60 % des étudiants inscrits en spécialités à visée recherche poursuivent en doctorat. On note cependant, en points négatifs, l'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et l'insuffisance des données sur le devenir des diplômés.

Concernant le master de l'Université Paris Diderot, le dossier fourni par l'établissement est trop imprécis, notamment sur plusieurs aspects parmi lesquels le pilotage, les flux d'étudiants inscrits, les poursuites d'études en doctorat. Créée en 2015, la spécialité *Sciences Infirmières en Gériatrie et Douleur*, est innovante et originale, mais on regrette le manque d'informations sur sa finalité, ses débouchés et sa cohérence avec les autres spécialités de la mention. Surtout, elle est la seule qui paraisse portée par l'établissement. La participation de ce dernier aux spécialités dont il n'est pas porteur (*Analyse et management des établissements de santé ; Méthodes en Evaluation Thérapeutique Bio-statistique ; Epidémiologie clinique et Thérapeutique : du Concept au Bon usage des Produits de Santé*) est insuffisamment présentée.

Le master de l'Université Paris 13 propose un nombre élevé de spécialités, variées et très attractives, avec un bon adossement recherche et la participation active du secteur professionnel. Trois de ses spécialités sont ouvertes en formation continue, deux sont dispensées en langue anglaise. Des dispositifs intéressants ont été mis en place dans certaines spécialités, (méthodes de simulation, *serious games*, accompagnement personnalisé favorisant la réussite des étudiants). Cependant, on peut regretter l'absence de tronc commun en première année, donnant à la formation un caractère tubulaire, des taux de réussite assez faibles dans certaines spécialités et l'insuffisance du suivi des diplômés.

Clairement tourné vers l'international, le master de l'EHESP se caractérise par un enseignement exclusivement en anglais assorti d'un excellent taux de réussite des étudiants. Il s'agit d'une formation remarquable disposant d'une équipe pédagogique issue d'institutions variées nationales et internationales. On est malgré tout surpris par des effectifs faibles, voire très faibles dans certaines spécialités (inférieurs à 5 étudiants) et par

l'absence d'informations sur l'origine et le parcours des 80 à 90 % d'étudiants du master qui sont de nationalité étrangère. Par ailleurs les relations avec les autres masters de santé publique au sein de la ComUE USPC, de même que sa position vis-à-vis de l'Université de Rennes 1 et de l'Université Rennes 2, demandent à être précisées.

POINTS D'ATTENTION

L'analyse des formations du domaine santé réalisée dans le cadre de ce rapport a permis de relever deux points d'attention.

Le premier concerne le master *Ethique* de l'université Paris Descartes. Pour cette formation, le dossier déposé par l'établissement manque de lisibilité et son pilotage au niveau de la mention est insuffisant. Le suivi des diplômés est quasiment absent. Surtout, à l'exception de la spécialité *Ethique et bioéthique*, on constate qu'une réduction très significative du nombre d'étudiants inscrits et/ou l'absence d'enseignants disponibles a conduit à la fermeture, ou à la non-ouverture, de trois des cinq spécialités du master. Certaines de ces observations sont proches de celles déjà formulées lors de la précédente évaluation de la formation (2013). Une restructuration de l'ensemble est annoncée. Elle paraît indispensable.

Le deuxième point d'attention concerne l'ensemble des quatre masters de Santé publique. Ces formations offrent une large palette de spécialités et bénéficient d'un très bon adossement recherche. Leur qualité est reconnue. Néanmoins, il est nécessaire qu'une clarification soit apportée sur leurs interactions. En raison du nombre important de spécialités cohabilitées, cette clarification doit notamment porter sur le rôle de chacun des quatre établissements dans le pilotage, l'organisation pédagogique et le suivi des diplômés au sein des spécialités mutualisées, afin de renforcer la cohérence de l'offre de formation en santé publique au niveau de la ComUE USPC.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

Université Paris Descartes

- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques
- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Diplôme de formation générale en sciences odontologiques
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
- Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation
- Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Ethique
- Master Santé publique
- Master Sciences du médicament

Université Paris Diderot

- Diplôme de formation générale en sciences médicales
- Licence Sciences pour la santé
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master Santé publique

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUE

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en santé (DFG) est organisé par la faculté des Sciences fondamentales et biomédicales de l'Université Paris Descartes (Université Paris 5). D'une durée de six semestres, il constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence.

La première année de DFG (première année commune aux études de santé - PACES) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens (ECTS), auxquelles s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* spécifique est attribué à chacune des quatre formations. L'enseignement est organisé sur deux sites : le centre universitaire des Saints Pères (environ 1600 étudiants) et l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie de Paris (environ 900 étudiants).

Pour les étudiants ayant choisi la filière maïeutique, les deux années d'études suivantes (*Diplôme de formation générale en sciences maïeutique* - DFGSMA2 et 3) sont particulièrement axées sur les connaissances théoriques spécifiques (en obstétrique, gynécologie, néonatalogie et pédiatrie) ainsi que sur l'acquisition des compétences cliniques en stage nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en PACES sur l'organisation de l'année, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne, accueil par le responsable de la PACES lors de la rentrée universitaire. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année. A noter également l'organisation d'une journée d'information métiers avec la présence de professionnels de santé des diverses filières et l'organisation, en janvier, d'un temps d'échange entre les étudiants en réorientation et les responsables des filières auxquelles ils peuvent accéder.

Les huit UE sont réparties sur les deux semestres (UE 1, 2 et 3 au premier semestre ; UE 4, 5, 6, 7 et 8 au second). Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 5 (médicament) sont communs aux universités Paris 5 et Paris 7. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun de 24 heures et d'une partie spécifique à chaque filière, de seulement 15

heures. Elle est donc peu discriminante. Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 8 d'odontologie (vidéo nationale sur l'odontogénèse) et de l'UE 8 de pharmacie sont communs aux universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13.

La visioconférence, largement utilisée, permet la transmission simultanée des enseignements entre plusieurs amphithéâtres. L'organisation sur deux sites de la PACES impose à certains enseignants de donner deux fois le même cours, en particulier au second semestre. Les cours sont enregistrés en audio et mis en ligne à disposition des étudiants.

Des travaux dirigés (TD) sont organisés sur l'ensemble des UE du premier semestre et pour l'UE spécifique médecine du second semestre (en moyenne 30 à 35 étudiants par TD).

L'organisation matérielle du concours est rigoureuse tant sur le plan du calendrier, de la surveillance des épreuves, que de la gestion des sujets et des copies. Les épreuves du concours (Parc des expositions de Villepinte) sont des questions à choix multiples à l'exception d'une partie de l'épreuve de l'UE 7 (santé, société et humanité), présentée sous forme de QROC (questions à réponses ouvertes et courtes). Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart supérieur à 2 points entre les correcteurs).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la PACES et des difficultés liées à la prise en charge d'effectifs étudiants particulièrement élevés, les dispositifs pédagogiques mis en place par l'Université Paris 5 sont très satisfaisants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : organisation d'un stage de pré-rentree de 15 jours, participation à la journée d'information de janvier, séances de tutorat (une fois par semaine), organisation de concours blancs. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'université sont bien guidés. Ils peuvent s'engager dans un dispositif original organisé sous forme d'un diplôme universitaire, « PAREO » (Passeport Pour Réussir et s'Orienter), qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la poursuite de leur cursus universitaire. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre rebond, très pluridisciplinaire, qui paraît efficace pour diriger des étudiants vers une autre filière universitaire plus adaptée voire vers d'autres parcours extra-universitaires. En fin de second semestre, pour les reçus-collés (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en rang utile), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement (six formations, dont une licence *Sciences de la santé*). Enfin, il faut noter la mise en place par l'établissement de l'Alter-PACES : dispositif permettant aux étudiants ayant tenté le concours de PACES et validant une licence d'accéder aux études de santé en *DFGSM2*. Les conditions d'admission ne sont malheureusement pas détaillées dans le document présenté par l'établissement.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont en légère diminution sur les cinq dernières années (2541 en 2012 à 2405 en 2017). Seuls 23 % des étudiants de PACES accèdent à l'une des quatre filières de santé (dont 65 % pour les redoublants, 35 % pour les primants). La quasi-totalité de ces lauréats était titulaire d'un baccalauréat S, obtenus en grande majorité avec mention très bien (20 %), bien (33 %), ou assez bien (27 %). Les étudiants primants s'inscrivent en nombre plus important dans une seule filière, les redoublants choisissent plus volontiers deux, voire trois filières ; c'est en médecine que le nombre de candidats est le plus élevé, c'est en maïeutique qu'il est le plus faible ; globalement, les étudiants reçus avec les notes les plus élevées choisissent de poursuivre dans la filière médecine.

Ces données sont conformes à celles observées au niveau national. A ce titre, aucune particularité n'est à

relever pour la PACES de l'Université Paris 5. On regrette de ne pas connaître le nombre d'étudiants reçus-collés.

Pilotage

L'équipe pédagogique, définie uniquement pour les enseignements magistraux, est présentée en détail. Elle réunit uniquement des enseignants issus du milieu académique. S'il existe une répartition homogène entre enseignants des disciplines médicales, pharmaceutiques et biologiques (proche de 20 enseignants pour chaque discipline), on peut regretter que la participation de l'odontologie et de la maïeutique soit limitée à un seul intervenant dans les deux cas. Cette équipe pédagogique constitue également le jury PACES. Celui-ci peut paraître pléthorique, mais il est commun à l'ensemble des filières de santé. Il se réunit quatre fois par an. Un jury supplémentaire est dédié au semestre rebond. Il est constitué du responsable pédagogique de la PACES, du responsable pédagogique du semestre rebond et des responsables des premières années de l'ensemble de toutes les licences de l'Université Paris 5. Les modalités de constitution des jurys de concours sont donc bien détaillées.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée formellement par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Cependant, il est fait mention d'une telle évaluation, mais placée sous la responsabilité des étudiants tuteurs. Ses résultats font l'objet d'une réunion annuelle, en fin d'année universitaire, entre les tuteurs et des enseignants, dont des membres du jury. Il est regrettable que le dossier fourni par l'établissement ne fasse pas état des résultats de ces évaluations et de leurs prises en compte par les responsables de la formation. Il n'existe pas un véritable conseil de perfectionnement, réunissant enseignants de PACES, étudiants, personnels administratifs et anciens étudiants.

Le dossier présenté par l'établissement indique qu'une autoévaluation est organisée par un groupe formé de l'équipe pédagogique de la PACES, le service d'orientation et d'insertion (SOFIP) et de représentants de la direction de l'université. On regrette que les résultats de cette autoévaluation ne soient pas présentés.

Principaux points forts de la PACES :

- Bonne organisation générale, pédagogique et matérielle.
- Tutorat dynamique.
- Existence de TD en petits groupes.
- Dispositifs originaux et intéressants pour les réorientations.

Principaux points faibles de la PACES :

- Manque de données objectives sur l'efficacité des dispositifs de réorientation.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation formelle des enseignements.
- UE spécifiques peu discriminantes vis-à-vis de chacune des quatre filières.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

L'équipe administrative et pédagogique communique largement sur l'organisation du cycle de formation, le programme, les modalités de contrôle de connaissances, l'enseignement clinique en stage, sur les modalités d'inscription ainsi que sur les possibilités de bourses d'études.

La formation est organisée conformément au cadrage règlementaire licence-master-doctorat (LMD) en semestres, avec un tronc commun et un choix d'UE libres réparties sur les deux années. Elle répond aux textes régissant les études en sciences maïeutiques tant au niveau des UE théoriques que des UE cliniques par la réalisation de stages.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques avec enseignement par simulation basse fidélité. La pédagogie est de qualité, réalisée par des équipes pluridisciplinaires dans le domaine clinique : pédagogie active, utilisation de vignettes cliniques, mini-évaluations des connaissances sous forme de quizz en début de cours. La variation du pourcentage d'heures d'enseignement dispensées par des enseignants sages-femmes permanents, de 30 à 60 % selon les années, n'est pas explicitée dans le document. L'enseignement par approche globale mère-enfant est à souligner, de même que l'utilisation du référentiel Calgary-Cambridge pour l'évaluation des compétences de la relation soignant-soigné. Une mutualisation existe avec l'UFR de médecine de Paris Descartes pour la sémiologie et le certificat informatique et internet (C2i).

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans un double cursus et de valider en deux ans la 1^{ère} année de master en sciences, technologies et santé. Il est regrettable que les effectifs et les résultats des étudiants s'incluant dans ce parcours ne soient pas présentés dans le dossier de l'établissement.

L'évaluation des connaissances est réalisée sous forme d'épreuves écrites, orales ou de travaux personnels. Toutes les évaluations cliniques sont basées sur des grilles spécifiques construites et validées en équipe. L'évaluation des connaissances par contrôle continu est privilégiée en 2^{ème} année.

L'enseignement des techniques de soins et périnatales est réalisé par simulation basse fidélité, et respecte l'éthique professionnelle. Il n'est pas fait appel à la pédagogie inversée, les travaux dirigés sont seulement à hauteur de 20 % de l'enseignement théorique en *DFGSMa2* et de 32 % en *DFGSMa3*.

Les stages représentent un point fort dans la formation par leurs variétés de lieux (mutualisation des stages fondée sur les liens organisationnels communs entre les quatre écoles de maïeutique d'Île de France) permettant aux étudiants d'accéder à des activités hospitalières et libérales. Les étudiants bénéficient d'un carnet de stage issu d'un travail commun régional afin de les guider dans leur apprentissage clinique. De plus, les étudiants sont sensibilisés à la réflexion en éthique appliquée à des situations cliniques par un enseignant de philosophie.

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique individualisé institutionnalisé et régulier, avec un enseignant référent. En revanche, l'enseignement des étudiants en stage par l'équipe pédagogique est inconstant et paraît réalisé principalement en supervision. La prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage n'est pas suffisamment détaillée.

Les étudiants intégrant la formation via le concours passerelles bénéficient d'un enseignement individualisé pour leur mise à niveau se basant sur un contrat pédagogique avec un enseignant référent.

Au total, l'organisation et les modalités pédagogiques sont satisfaisantes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants ont accès aux outils numériques de l'Université Paris 5 (plateforme Moodle) ainsi qu'au portail des ressources électroniques de l'Assistance publique hôpitaux de paris-APHP. Une initiation à l'usage des banques de données scientifiques est effectuée pour les étudiants sur le site de la bibliothèque interuniversitaire de santé. La mise en place d'un suivi pédagogique individualisé par les enseignants sages-femmes, qui peut être renforcé en cas de difficultés et pour une remise à niveau des étudiants issus de passerelles, est un réel point fort. Un lien avec le service médical universitaire et le service de santé au travail est mis en place si la situation de l'étudiant le nécessite.

Les étudiants souhaitant se réorienter sont accompagnés dans leur projet, mais cette situation est exceptionnelle

dans la formation et consiste plus volontiers en une année de césure avec reprise du cursus l'année suivante.

A noter que, suite à une récente relocalisation, l'accès des locaux est peu aisé pour les étudiants en situation de handicap. En dehors de la possibilité de tiers-temps, il n'est pas fait état d'aménagement de stages pour ces étudiants.

Aucune possibilité d'échanges internationaux n'est envisagée, ce qui est regrettable.

Pilotage

La direction de cette école hospitalière est assurée par une sage-femme. A ses côtés, un professeur de gynécologie-obstétrique assure la mission de conseiller scientifique. Il n'est pas fait état d'un directeur technique et d'enseignement. La qualification de l'équipe enseignante est d'un niveau satisfaisant : 5 des 8 sages-femmes permanentes sont titulaires d'un master et une d'un doctorat. Le ratio enseignant/étudiants est de 1/18, ce qui est également satisfaisant. De plus, 3 adjoints s'ajoutent à cette équipe pour assurer la gestion administrative de l'école.

Un lien entre l'école hospitalière et l'Université Paris 5 a été tissé par la création en 2014 d'un département hospitalo-universitaire. Ses missions, actions et projets mériteraient d'être mis en valeur dans le dossier de l'établissement

La composition des jurys paraît adaptée avec la participation des enseignants responsables de chaque UE. Les modalités de contrôle de connaissances et le règlement des examens sont votés par les instances universitaires.

L'évaluation des enseignements théoriques et cliniques est réalisée par les étudiants, permettant par l'analyse des questionnaires remplis, de procéder aux réajustements nécessaires. Il est dommage que le document ne fournisse pas de données chiffrées permettant d'apprécier la représentativité de cette évaluation et l'exploitation de ses résultats.

Il n'est pas fait état d'un autre dispositif d'autoévaluation de la formation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscriptions pédagogiques en 3^{ème} année est assez stable sur les trois dernières années (34 à 40 étudiants inscrits en DFGSMa2 avec un excellent taux de réussite en fin de deuxième année (95 à 100 %).

Les réorientations au cours ou en fin de ce 1^{er} cycle concernent environ 5 % des étudiants, notamment pour intégrer une autre filière santé par la procédure des passerelles (quatre étudiants depuis 2011). Ces mouvements sont compensés par l'intégration d'étudiants via la même procédure. Huit étudiantes ont bénéficié du dispositif passerelle entrante depuis 2011, provenant de domaines extérieurs à celui de la santé (ingénieur en mécanique, diplômées de droit et urbanisme ou de marketing).

CONCLUSION

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Dispositifs performants d'aide à la réussite.
- Offre de stages variée en intra et extrahospitalier.
- Utilisation d'outils de validation des compétences cliniques de qualité (carnet de stage).

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Manque de données issues des évaluations des enseignements.
- Pas d'ouverture à la mobilité internationale sortante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Concernant la PACES, il serait intéressant de faire évoluer le semestre rebond afin que les étudiants puissent valider une première année de licence et ainsi accéder ensuite directement à une deuxième année de licence. L'alternative serait de permettre aux étudiants d'intégrer le deuxième semestre d'autres formations et de bénéficier d'un système de validation du premier semestre. L'évaluation de ce dispositif devrait en être faite, en intégrant les composantes d'accueil des étudiants en échec.

La formation de *DFGSMa2* et *DFGSMa3* est de qualité, s'appuyant sur un enseignement théorique et pratique basé sur le référentiel de la profession. L'offre de stages est très diversifiée grâce à une mutualisation des terrains de stages avec les trois autres établissements de formation en maïeutique de la région Île-de-France.

Cependant, l'école pourrait s'appuyer de manière plus importante sur les ressources tant pédagogiques qu'administratives de l'Université Paris 5, entre autres pour la mutualisation des enseignements et les outils d'évaluation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en santé (DFG) est organisé par la faculté des Sciences fondamentales et biomédicales de l'Université Paris Descartes (Université Paris 5). D'une durée de six semestres, il constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence.

La première année de DFG (première année commune aux études de santé - PACES) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens (ECTS), auxquelles s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* spécifique est attribué à chacune des quatre formations. L'enseignement est organisé sur deux sites : le centre universitaire des Saints Pères (environ 1600 étudiants) et l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie de Paris (environ 900 étudiants).

La formation des étudiants en médecine se continue en deuxième et troisième année de sciences médicales (DFGSM2 et DFGSM3), avec l'approfondissement des connaissances en sciences fondamentales, l'étude de la séméiologie et le début des stages hospitaliers. Ces deux années laissent également à l'étudiant la possibilité de s'impliquer dans une action estudiantine qu'elle soit artistique, humanitaire ou d'entraide, de réaliser une mobilité internationale universitaire ou d'initier un projet de recherche.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en PACES sur l'organisation de l'année, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne, accueil par le responsable de la PACES lors de la rentrée universitaire. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année. A noter également l'organisation d'une journée d'information métiers avec la présence de professionnels de santé des diverses filières et l'organisation, en janvier, d'un temps d'échange entre les étudiants en réorientation et les responsables des filières auxquelles ils peuvent accéder.

Les huit UE sont réparties sur les deux semestres (UE 1, 2 et 3 au premier semestre ; UE 4, 5, 6, 7 et 8 au second). Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 5 (médicament) sont communs aux universités Paris 5 et Paris 7. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun de 24 heures et d'une partie spécifique à chaque filière, de seulement 15

heures. Elle est donc peu discriminante. Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 8 d'odontologie (vidéo nationale sur l'odontogénèse) et de l'UE 8 de pharmacie sont communs aux universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13.

La visioconférence, largement utilisée, permet la transmission simultanée des enseignements entre plusieurs amphithéâtres. L'organisation sur deux sites de la PACES impose à certains enseignants de donner deux fois le même cours, en particulier au second semestre. Les cours sont enregistrés en audio et mis en ligne à disposition des étudiants.

Des travaux dirigés (TD) sont organisés sur l'ensemble des UE du premier semestre et pour l'UE spécifique médecine du second semestre (en moyenne 30 à 35 étudiants par TD).

L'organisation matérielle du concours est rigoureuse tant sur le plan du calendrier, de la surveillance des épreuves, que de la gestion des sujets et des copies. Les épreuves du concours (Parc des expositions de Villepinte) sont des questions à choix multiples à l'exception d'une partie de l'épreuve de l'UE 7 (santé, société et humanité), présentée sous forme de QROC (questions à réponses ouvertes et courtes). Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart supérieur à 2 points entre les correcteurs).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la PACES et des difficultés liées à la prise en charge d'effectifs étudiants particulièrement élevés, les dispositifs pédagogiques mis en place par l'Université Paris 5 sont très satisfaisants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : organisation d'un stage de pré-rentree de 15 jours, participation à la journée d'information de janvier, séances de tutorat (une fois par semaine), organisation de concours blancs. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'université sont bien guidés. Ils peuvent s'engager dans un dispositif original organisé sous forme d'un diplôme universitaire, « PAREO » (Passeport Pour Réussir et s'Orienter), qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la poursuite de leur cursus universitaire. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre rebond, très pluridisciplinaire, qui paraît efficace pour diriger des étudiants vers une autre filière universitaire plus adaptée voire vers d'autres parcours extra-universitaires. En fin de second semestre, pour les reçus-collés (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en rang utile), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement (six formations, dont une licence *Sciences de la santé*). Enfin, il faut noter la mise en place par l'établissement de l'Alter-PACES : dispositif permettant aux étudiants ayant tenté le concours de PACES et validant une licence d'accéder aux études de santé en *DFGSM2*. Les conditions d'admission ne sont malheureusement pas détaillées dans le document présenté par l'établissement.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont en légère diminution sur les cinq dernières années (2541 en 2012 à 2405 en 2017). Seuls 23 % des étudiants de PACES accèdent à l'une des quatre filières de santé (dont 65 % pour les redoublants, 35 % pour les primants). La quasi-totalité de ces lauréats était titulaire d'un baccalauréat S, obtenus en grande majorité avec mention très bien (20 %), bien (33 %), ou assez bien (27 %). Les étudiants primants s'inscrivent en nombre plus important dans une seule filière, les redoublants choisissent plus volontiers deux, voire trois filières ; c'est en médecine que le nombre de candidats est le plus élevé, c'est en maïeutique qu'il est le plus faible ; globalement, les étudiants reçus avec les notes les plus élevées choisissent de poursuivre dans la filière médecine.

Ces données sont conformes à celles observées au niveau national. A ce titre, aucune particularité n'est à

relever pour la PACES de l'Université Paris 5. On regrette de ne pas connaître le nombre d'étudiants reçus-collés.

Pilotage

L'équipe pédagogique, définie uniquement pour les enseignements magistraux, est présentée en détail. Elle réunit uniquement des enseignants issus du milieu académique. S'il existe une répartition homogène entre enseignants des disciplines médicales, pharmaceutiques et biologiques (proche de 20 enseignants pour chaque discipline), on peut regretter que la participation de l'odontologie et de la maïeutique soit limitée à un seul intervenant dans les deux cas. Cette équipe pédagogique constitue également le jury PACES. Celui-ci peut paraître pléthorique, mais il est commun à l'ensemble des filières de santé. Il se réunit quatre fois par an. Un jury supplémentaire est dédié au semestre rebond. Il est constitué du responsable pédagogique de la PACES, du responsable pédagogique du semestre rebond et des responsables des premières années de l'ensemble de toutes les licences de l'Université Paris 5. Les modalités de constitution des jurys de concours sont donc bien détaillées.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée formellement par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Cependant, il est fait mention d'une telle évaluation, mais placée sous la responsabilité des étudiants tuteurs. Ses résultats font l'objet d'une réunion annuelle, en fin d'année universitaire, entre les tuteurs et des enseignants, dont des membres du jury. Il est regrettable que le dossier fourni par l'établissement ne fasse pas état des résultats de ces évaluations et de leurs prises en compte par les responsables de la formation. Il n'existe pas un véritable conseil de perfectionnement, réunissant enseignants de PACES, étudiants, personnels administratifs et anciens étudiants.

Le dossier présenté par l'établissement indique qu'une autoévaluation est organisée par un groupe formé de l'équipe pédagogique de la PACES, le service d'orientation et d'insertion (SOFIP) et de représentants de la direction de l'université. On regrette que les résultats de cette autoévaluation ne soient pas présentés.

Principaux points forts de la PACES :

- Bonne organisation générale, pédagogique et matérielle.
- Tutorat dynamique.
- Existence de TD en petits groupes.
- Dispositifs originaux et intéressants pour les réorientations.

Principaux points faibles de la PACES :

- Manque de données objectives sur l'efficacité des dispositifs de réorientation.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation formelle des enseignements.
- UE spécifiques peu discriminantes vis-à-vis de chacune des quatre filières.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les étudiants reçoivent toutes les informations sur les connaissances et les compétences attendues (site internet, livret de l'étudiant, notamment) au cours de leur formation.

Les enseignements théoriques sont bien structurés, intégrant les UE disciplinaires autour de l'étude organe par

organe avec une progression dans la pédagogie, comme l'indique la mise en place d'une UE initiale de sémiologie et psychologie médicale qui initie l'étudiant à la relation médecin-patient. Il faut souligner également la grande diversité de cette formation avec la mise en place, sous forme d'unités master recherche (UMR), de différents parcours en plus d'un tronc commun ayant pour but soit d'initier les étudiants à la recherche soit de leur permettre d'approfondir leurs connaissances médicales par exemple en anglais (*debating in english*) ou en histoire et éthique de la médecine. La mutualisation des UE médicales avec d'autres formations de santé n'existe pas ou n'est pas présentée dans le document. Ce point pourrait être renforcé notamment pour que les étudiants puissent se projeter davantage dans la notion d'équipe médicale pluridisciplinaire.

L'enseignement théorique est réalisé en présentiel et très majoritairement par des enseignants hospitalo-universitaires. La répartition des heures d'enseignement pratique est de 21 % en *DFGSM2* et de 33 % en *DFGSM3*. Une modalité pédagogique intéressante est à souligner : l'introduction d'un contrôle continu dans les UE, représentant 10 % de la note d'examen, ainsi qu'une UE de fin de cycle en *DFGSM3* constituant la révision des acquis pendant la formation. De plus, cette formation est exemplaire dans l'utilisation des outils numériques. On relève en particulier la mise en ligne, sur le site internet de l'Université, des cours magistraux qui sont filmés, l'utilisation de la plateforme numérique nationale « SDES » pour les épreuves d'examen de *DFGSM3* afin de préparer les étudiants à l'épreuve de l'examen classant national de fin de *DFGSM3*, ou encore la mise en place du projet Med'Innov pour la mise en place de projets collaboratifs entre enseignants, chercheurs, étudiants et administratifs.

La formation a apporté un soin particulier au développement de la simulation pour l'apprentissage en sémiologie. Ainsi, la plateforme « lumen » a été développée à l'université Paris 5 pour former les étudiants dans des conditions très proches du réel et sans contrainte pour les patients. Des séances de jeux de rôles portant sur l'interrogatoire du patient sont organisées dans ce cadre. Les programmes de formations sur cette plateforme sont élaborés en collaboration étroite avec la commission pédagogique de la faculté de médecine. On regrette cependant que d'autres méthodes pédagogiques innovantes, comme la pédagogie inversée, ne soit pas mises en œuvre dans la formation.

Des stages pratiques sont mis en place pour faire découvrir aux étudiants le milieu hospitalier : un stage infirmier à l'été précédant l'entrée en *DFGSM2* et des stages de sémiologie pour l'apprentissage de l'examen clinique par pôle de spécialité médicale. Des référentiels d'objectifs de stages et la rédaction d'une observation médicale par des jeux de rôle entre étudiants sont organisés sous la responsabilité d'un enseignant chef de clinique. En fin de *DFGSM3*, un stage d'un mois dans un service hospitalier, également sous la responsabilité d'un assistant-chef de clinique, permet aux étudiants, par petits groupes de deux à quatre, d'être mis en situation réelle au sein d'une équipe hospitalière et auprès de vrais patients. La validation des stages est bien formalisée. Elle est réalisée à la fois par contrôle continu, lors du stage, et par examen final sur la plateforme de simulation.

La formation permet également aux étudiants qui le souhaitent d'accéder à un double-cursus ou d'obtenir un M2 (seconde année de master) recherche, voire un doctorat en sciences avant l'internat, grâce à la mutualisation de parcours avec d'autres établissements. Ces doubles-cursus existent dans trois filières : recherche, médecine-humanités et santé, droit et société grâce à la collaboration avec des laboratoires INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ou CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et avec la faculté de droit de Paris 5, Sciences Po ou l'Université Sorbonne nouvelle-Paris 3. Malheureusement, aucune donnée chiffrée n'est disponible dans le dossier de l'établissement pour évaluer ce dispositif, par exemple le nombre d'étudiants inscrits en double-cursus.

En somme, il s'agit d'une formation bien organisée et diversifiée de grande qualité, mais pour laquelle on regrette le manque de données chiffrées permettant d'évaluer de manière plus approfondie la pertinence des choix pédagogiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

La formation a mis en place la prise en compte des difficultés des étudiants, notamment de ceux qui sont en situation de handicap. Le service de scolarité DFGSM accompagne ces derniers durant leur cursus et les aide dans leurs démarches. Il peut également convoquer et auditionner les étudiants jugés en difficulté. Pour ceux qui éprouvent des difficultés financières, la formation propose, sur critères sociaux, environ 18 postes rémunérés pour aider à la bibliothèque, en salle informatique ou pour recueillir les ressources pédagogiques. On regrette qu'aucune donnée chiffrée ne soit transmise pour juger de l'efficacité de ce dispositif.

La formation incite les étudiants à la mobilité internationale. Ainsi, des aides financières sont proposées sous forme de bourse de l'université ou de bourse *Erasmus*. Les étudiants candidats à la mobilité sont suivis tout au long de leurs démarches et de leur séjour à l'étranger par des enseignants référents. Des cours de langue en

ligne peuvent être suivis par les étudiants ou les enseignants via l'espace numérique universitaire dans le cadre de la préparation d'une mobilité. Cependant, on regrette que, malgré ce dispositif incitatif et selon les données fournies, seuls 24 étudiants de *DGSM3*, soit environ 6 % de la promotion, aient bénéficié d'une mobilité internationale. D'autre part, rien n'est dit dans le dossier sur l'accueil d'étudiants étrangers à ce niveau de la formation. Il est intéressant de noter qu'il existe, à côté de la mobilité institutionnelle, un programme de solidarité internationale organisé par une association d'étudiants de la faculté, mais le dossier ne détaille pas ce dispositif.

Les différents dispositifs d'accompagnement des étudiants pour l'aide à la réussite sont de qualité, mais le dossier ne permet malheureusement pas d'en évaluer pleinement la pertinence, faute de données chiffrées suffisantes.

Pilotage

Le pilotage est assuré par un conseil pédagogique qui fait office de conseil de perfectionnement, réunissant le doyen de la faculté, le vice-doyen à la pédagogie et un nombre égal d'enseignants et d'étudiants. Ce conseil est présidé par un enseignant aidé d'un vice-président étudiant élu. Il se réunit tous les trois mois au minimum. Un bureau constitué du président et du vice-président, du vice-doyen à la pédagogie, de responsables des groupes de travail et d'au moins un représentant étudiant coordonne les travaux du conseil pédagogique et se réunit autant que de besoin. Le chef du service de scolarité participe à ces réunions.

Plusieurs groupes de travail, comprenant étudiants et enseignants et travaillant en étroite collaboration avec le conseil pédagogique, discutent des programmes et de la docimologie, des stages et gardes, de l'évaluation pédagogique et du suivi des étudiants. Une commission de passage acte les redoublements, les passages avec dettes, les exclusions ou encore le suivi d'étudiants en difficulté.

Les enseignements et les stages font l'objet d'évaluations par les étudiants. L'évaluation des enseignements théoriques se fait en fin de semestre, avec envoi par mail aux étudiants d'un questionnaire. Le taux de réponse est de 95 % dans le mois suivant les examens de fin de semestre. Ces évaluations sont gérées par la commission d'évaluation du conseil de pédagogie et les résultats sont publiés sur le site internet de la faculté de médecine. L'évaluation des stages est réalisée systématiquement par les étudiants en fin de stage. Elle est prise en compte par le responsable des stages pour améliorer leur organisation.

Au total, le pilotage de *DFGSM2* et *DFGSM3* est assuré de façon très satisfaisante, avec en particulier un dispositif d'évaluation performant. On peut seulement regretter qu'aucune information ne soit donnée sur les moyens administratifs affectés à la formation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Depuis 2012, les promotions annuelles d'étudiants de *DFGSM* sont de 383 à 409. Les résultats en termes de réussite sont constants et excellents puisqu'il ne semble pas exister d'abandon des études en *DFGSM*. Tous les étudiants de la formation poursuivent leurs études en *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM).

Même si 92 % des étudiants viennent de PACES, quelques-uns (12 à 18 selon les années) peuvent intégrer la formation dès l'année de *DFGSM2* via le dispositif passerelle après sélection sur dossier et audition des candidats admissibles, ou par le dispositif Alter-PACES pour les étudiants ayant validé une licence dans les universités de la ComUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements), ou ceux venant des classes préparatoires aux grandes écoles. Les modalités de sélection pour ce dernier dispositif impliquent la participation à un enseignement à distance de remise à niveau validé en fin d'année par un examen final avant le passage devant un jury qui décidera ou non de l'entrée en *DFGSM*. Le dossier n'apporte pas de données chiffrées ni sur l'origine des candidats passerelle ou Alter-PACES, ni sur le taux de réussite à l'examen de sélection.

CONCLUSION

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Place importante des outils numériques et de la simulation dans la formation.
- Mise en place d'une UE Fin de cycle bilan du *DFGSM*.

- Nombreuses possibilités de parcours diversifiés.
- Système performant d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Absence d'informations sur le suivi des étudiants en difficulté.
- Manque de lisibilité concernant les moyens administratifs mis à disposition pour la formation.
- Absence de méthodes pédagogiques innovantes pour l'enseignement théorique.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est d'une grande qualité, avec une volonté de permettre aux étudiants de réussir. L'ouverture sur la recherche, les double-diplômes, l'ouverture à la mobilité internationale ainsi que de nombreux enseignements optionnels offrent aux étudiants des parcours diversifiés et personnalisés. Les outils numériques et de simulation sont très développés. Cette démarche est à poursuivre.

Concernant la PACES, il serait intéressant de transformer le semestre rebond pour que les étudiants puissent valider une première année de licence et ainsi accéder ensuite directement à une deuxième année de licence. L'alternative serait de permettre aux étudiants d'intégrer le deuxième semestre d'autres formations et de bénéficier d'un système de validation du premier semestre. L'évaluation de ce dispositif devrait en être faite, en intégrant les composantes d'accueil des étudiants en échec.

Concernant les *DFGSM2* et *DFGSM3*, peut-être serait-il intéressant de réaliser une mutualisation d'UE avec d'autres formations de santé, de mieux mettre en lumière la partie administrative dans le fonctionnement de la formation et de proposer de nouvelles méthodes pédagogiques pour l'enseignement théorique.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en santé (DFG) est organisé par la faculté des Sciences fondamentales et biomédicales de l'Université Paris Descartes (Université Paris 5). D'une durée de six semestres, il constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence.

La première année de DFG (première année commune aux études de santé - PACES) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens (ECTS), auxquelles s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* spécifique est attribué à chacune des quatre formations. L'enseignement est organisé sur deux sites : le centre universitaire des Saints Pères (environ 1600 étudiants) et l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie de Paris (environ 900 étudiants).

Les deuxième et troisième années du parcours odontologie, *DFGSO2* et *DFGSO3*, poursuivent l'acquisition des savoir-faire nécessaires au futur exercice de la profession de chirurgien-dentiste, incluant les domaines de la séméiologie médicale, de la pharmacologie et des différentes disciplines odontologiques.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en PACES sur l'organisation de l'année, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne, accueil par le responsable de la PACES lors de la rentrée universitaire. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année. A noter également l'organisation d'une journée d'information métiers avec la présence de professionnels de santé des diverses filières et l'organisation, en janvier, d'un temps d'échange entre les étudiants en réorientation et les responsables des filières auxquelles ils peuvent accéder.

Les huit UE sont réparties sur les deux semestres (UE 1, 2 et 3 au premier semestre ; UE 4, 5, 6, 7 et 8 au second). Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 5 (médicament) sont communs aux universités Paris 5 et Paris 7. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun de 24 heures et d'une partie spécifique à chaque filière, de seulement 15 heures. Elle est donc peu discriminante. Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 8 d'odontologie (vidéo

nationale sur l'odontogénèse) et de l'UE 8 de pharmacie sont communs aux universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13.

La visioconférence, largement utilisée, permet la transmission simultanée des enseignements entre plusieurs amphithéâtres. L'organisation sur deux sites de la PACES impose à certains enseignants de donner deux fois le même cours, en particulier au second semestre. Les cours sont enregistrés en audio et mis en ligne à disposition des étudiants.

Des travaux dirigés (TD) sont organisés sur l'ensemble des UE du premier semestre et pour l'UE spécifique médecine du second semestre (en moyenne 30 à 35 étudiants par TD).

L'organisation matérielle du concours est rigoureuse tant sur le plan du calendrier, de la surveillance des épreuves, que de la gestion des sujets et des copies. Les épreuves du concours (Parc des expositions de Villepinte) sont des questions à choix multiples à l'exception d'une partie de l'épreuve de l'UE 7 (santé, société et humanité), présentée sous forme de QROC (questions à réponses ouvertes et courtes). Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart supérieur à 2 points entre les correcteurs).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la PACES et des difficultés liées à la prise en charge d'effectifs étudiants particulièrement élevés, les dispositifs pédagogiques mis en place par l'Université Paris 5 sont très satisfaisants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : organisation d'un stage de pré-rentree de 15 jours, participation à la journée d'information de janvier, séances de tutorat (une fois par semaine), organisation de concours blancs. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'université sont bien guidés. Ils peuvent s'engager dans un dispositif original organisé sous forme d'un diplôme universitaire, « PAREO » (Passeport Pour Réussir et s'Orienter), qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la poursuite de leur cursus universitaire. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre rebond, très pluridisciplinaire, qui paraît efficace pour diriger des étudiants vers une autre filière universitaire plus adaptée voire vers d'autres parcours extra-universitaires. En fin de second semestre, pour les reçus-collés (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en rang utile), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement (six formations, dont une licence *Sciences de la santé*). Enfin, il faut noter la mise en place par l'établissement de l'Alter-PACES : dispositif permettant aux étudiants ayant tenté le concours de PACES et validant une licence d'accéder aux études de santé en *DFGSM2*. Les conditions d'admission ne sont malheureusement pas détaillées dans le document présenté par l'établissement.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont en légère diminution sur les cinq dernières années (2541 en 2012 à 2405 en 2017). Seuls 23 % des étudiants de PACES accèdent à l'une des quatre filières de santé (dont 65 % pour les redoublants, 35 % pour les primants). La quasi-totalité de ces lauréats était titulaire d'un baccalauréat S, obtenus en grande majorité avec mention très bien (20 %), bien (33 %), ou assez bien (27 %). Les étudiants primants s'inscrivent en nombre plus important dans une seule filière, les redoublants choisissent plus volontiers deux, voire trois filières ; c'est en médecine que le nombre de candidats est le plus élevé, c'est en maïeutique qu'il est le plus faible ; globalement, les étudiants reçus avec les notes les plus élevées choisissent de poursuivre dans la filière médecine.

Ces données sont conformes à celles observées au niveau national. A ce titre, aucune particularité n'est à

relever pour la PACES de l'Université Paris 5. On regrette de ne pas connaître le nombre d'étudiants reçus-collés.

Pilotage

L'équipe pédagogique, définie uniquement pour les enseignements magistraux, est présentée en détail. Elle réunit uniquement des enseignants issus du milieu académique. S'il existe une répartition homogène entre enseignants des disciplines médicales, pharmaceutiques et biologiques (proche de 20 enseignants pour chaque discipline), on peut regretter que la participation de l'odontologie et de la maïeutique soit limitée à un seul intervenant dans les deux cas. Cette équipe pédagogique constitue également le jury PACES. Celui-ci peut paraître pléthorique, mais il est commun à l'ensemble des filières de santé. Il se réunit quatre fois par an. Un jury supplémentaire est dédié au semestre rebond. Il est constitué du responsable pédagogique de la PACES, du responsable pédagogique du semestre rebond et des responsables des premières années de l'ensemble de toutes les licences de l'Université Paris 5. Les modalités de constitution des jurys de concours sont donc bien détaillées.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée formellement par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Cependant, il est fait mention d'une telle évaluation, mais placée sous la responsabilité des étudiants tuteurs. Ses résultats font l'objet d'une réunion annuelle, en fin d'année universitaire, entre les tuteurs et des enseignants, dont des membres du jury. Il est regrettable que le dossier fourni par l'établissement ne fasse pas état des résultats de ces évaluations et de leurs prises en compte par les responsables de la formation. Il n'existe pas un véritable conseil de perfectionnement, réunissant enseignants de PACES, étudiants, personnels administratifs et anciens étudiants.

Le dossier présenté par l'établissement indique qu'une autoévaluation est organisée par un groupe formé de l'équipe pédagogique de la PACES, le service d'orientation et d'insertion (SOFIP) et de représentants de la direction de l'université. On regrette que les résultats de cette autoévaluation ne soient pas présentés.

Principaux points forts de la PACES :

- Bonne organisation générale, pédagogique et matérielle.
- Tutorat dynamique.
- Existence de TD en petits groupes.
- Dispositifs originaux et intéressants pour les réorientations.

Principaux points faibles de la PACES :

- Manque de données objectives sur l'efficacité des dispositifs de réorientation.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation formelle des enseignements.
- UE spécifiques peu discriminantes vis-à-vis de chacune des quatre filières.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

L'information des étudiants repose sur un document regroupant les programmes, modalités de contrôle des connaissances et modalités d'organisation des examens. Les connaissances et compétences attendues sont clairement précisées dans le dossier. Une journée d'information très complète permet de répondre à toutes les

questions que peuvent se poser les étudiants.

Les enseignements sont semestrialisés, sans compensation entre les semestres et les années. Il existe une véritable volonté de mutation pédagogique positive, avec la réduction des cours magistraux au profit de séminaires et des enseignements pratiques et mise en ligne de documents de travail. L'utilisation des outils numériques est bien coordonnée au sein d'une cellule TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Des moyens de simulation sont en place pour les enseignements pratiques précliniques au moyen de postes de travail simulant le patient et intégrant les outils de travail du praticien. Cependant, ces derniers sont obsolètes au regard de moyens existants aujourd'hui. Il faut noter également la possibilité de réaliser des actes non invasifs, ce qui est un plus dans la formation clinique des étudiants en anticipant les obligations légales du diplôme de formation approfondie (DFASO). Un stage en cabinet dentaire supplémentaire, obligatoire, a été mis en place. Il est bien suivi et validé par un carnet de stage. Les étudiants ont la possibilité d'intégrer un parcours parallèle en recherche au travers de la validation d'UE de master dès le DFGSO2.

Un dispositif, dit de carte multi série, assure la gestion des enseignements dirigés et pratiques (TD et TP) en permettant l'adaptation des emplois du temps des étudiants en situations particulières. Les enseignements de langue anglaise sont en place, avec possibilité d'accès à la certification *test of english for international communication* (TOEIC). La validation du certificat informatique et internet (C2i), de niveau 1, reste optionnelle et donc limitée à un nombre réduit d'étudiants.

Au total, l'organisation des DFGSO2 et DFGSO3 paraît satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Il n'y a pas d'accompagnement des étudiants par des enseignants référents, sauf pour les étudiants issus de l'Université de la Nouvelle-Calédonie qui bénéficient d'un tutorat particulier. Les sportifs ou artistes de haut niveau sont encadrés à la demande par un dispositif original d'aménagement spécifique des emplois du temps. Les étudiants en situation de handicap sont correctement pris en charge par une cellule spécifique à l'odontologie en lien avec la mission handicap de l'université. Rien n'est dit sur les moyens mis en œuvre pour rattraper les retards d'apprentissages pratiques précliniques des quelques étudiants issus des passerelles.

L'organisation des relations internationales est bien structurée, au sein d'un bureau constitué de deux enseignants et d'un administratif qui gèrent les missions *Erasmus*. Seul un stage d'observation pour les étudiants ressort, avec l'Université de Philadelphie. Le nombre d'étudiants bénéficiant annuellement de ces mesures n'est pas mentionné.

Pilotage

Les disciplines sont regroupées en quatre départements dont trois relatifs aux disciplines cliniques et un aux disciplines de ressources et méthodologie scientifiques. L'unité de formation et de recherche (UFR) odontologie est donc une fédération de départements, au sein desquels chaque discipline bénéficie d'un référent chargé de veiller au respect des objectifs d'enseignement. Chaque UE est pilotée par un responsable qui assure la mise en place des enseignements, leur évaluation et leur validation. Cette hiérarchisation originale se veut un facteur de plus grande motivation et d'efficacité des enseignants, privilégiant l'évaluation des étudiants sur la base de l'acquisition des compétences. Un comité des programmes est en place, mais ses attributions ne sont pas détaillées. Les jurys d'examen sont présidés par un responsable de semestre et intègrent les responsables d'UE. Leur mode de fonctionnement n'est pas connu.

Au niveau de la formation, il n'est fait état ni d'un conseil de perfectionnement, ni d'une évaluation des enseignements par les étudiants, ni d'une procédure continue d'autoévaluation.

Le pilotage de la formation paraît ainsi très insuffisant.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs d'étudiants sont assez stables (119 à 130 inscrits en DFGSO2), les taux de réussite aux examens sont bons, de l'ordre de 80 à 85 %, enfin 1 à 3 étudiants intègrent chaque année la formation, par dispositif passerelle. Il est dommage que ces chiffres ne fassent pas l'objet d'une analyse suffisante dans le dossier de l'établissement. Il n'est pas possible de faire la distinction entre les étudiants validant totalement ou partiellement l'année. En cinq ans, seuls 2 étudiants sont sortis de la filière à la fin du DFGSO3, ce qui est classique dans les

formations en santé.

Le nombre d'étudiants redoublants est très variable d'une année à l'autre, sans qu'une explication soit fournie sur ces chiffres. Il est en moyenne de 21 étudiants en *DFGSO2* et de 11 en *DFGSO3*.

CONCLUSION

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Bonne organisation générale de la formation.
- Mise en place d'enseignements interactifs originaux.
- Taux de réussite élevés.

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Absence d'évaluations des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Moyens de simulation préclinique vieillissants donc obsolètes.
- Enseignements complémentaires (langue anglaise, informatique) seulement optionnels.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Concernant la PACES, il serait intéressant de transformer le semestre rebond pour que les étudiants puissent valider une première année de licence et ainsi accéder ensuite directement à une deuxième année de licence. L'alternative serait de permettre aux étudiants d'intégrer le deuxième semestre d'autres formations et de bénéficier d'un système de validation du premier semestre. L'évaluation de ce dispositif devrait en être faite, en intégrant les composantes d'accueil des étudiants en échec.

L'organisation du diplôme de formation générale en sciences ontologiques continuant la première année du cycle commun des études de santé est globalement satisfaisante. Les initiatives pédagogiques basées sur la définition et l'évaluation des connaissances et compétences attendues et soutenues par les technologies de l'information et de la communication doivent être poursuivies.

Cependant, il est indispensable que soit mis en place un véritable pilotage de la formation, incluant la création d'un authentique conseil de perfectionnement, qui devra, entre autres missions, prendre en compte les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants et s'engager dans une procédure continue d'autoévaluation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le diplôme de formation générale en santé (DFG) est organisé par la faculté des Sciences fondamentales et biomédicales de l'Université Paris Descartes (Université Paris 5). D'une durée de six semestres, il constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) et confère le grade licence.

La première année de DFG (première année commune aux études de santé - PACES) est formée d'un tronc commun de sept unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens (ECTS), auxquelles s'ajoute une UE spécifique de 10 ECTS pour chacune des quatre filières. Les étudiants qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux épreuves des quatre concours. Un *numerus clausus* spécifique est attribué à chacune des quatre formations. L'enseignement est organisé sur deux sites : le centre universitaire des Saints Pères (environ 1600 étudiants) et l'unité de formation et de recherche (UFR) de Pharmacie de Paris (environ 900 étudiants).

Les deuxième et troisième années du Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutique (DFGSP2 et 3) confortent les acquis de la PACES avec l'approfondissement des connaissances.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en PACES sur l'organisation de l'année, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne, accueil par le responsable de la PACES lors de la rentrée universitaire. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année. A noter également l'organisation d'une journée d'information métiers avec la présence de professionnels de santé des diverses filières et l'organisation, en janvier, d'un temps d'échange entre les étudiants en réorientation et les responsables des filières auxquelles ils peuvent accéder.

Les huit UE sont réparties sur les deux semestres (UE 1, 2 et 3 au premier semestre ; UE 4, 5, 6, 7 et 8 au second). Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 5 (médicament) sont communs aux universités Paris 5 et Paris 7. L'UE 8 est constituée d'un tronc commun de 24 heures et d'une partie spécifique à chaque filière, de seulement 15 heures. Elle est donc peu discriminante. Les cours et l'épreuve de concours de l'UE 8 d'odontologie (vidéo nationale sur l'odontogénèse) et de l'UE 8 de pharmacie sont communs aux universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13.

La visioconférence, largement utilisée, permet la transmission simultanée des enseignements entre plusieurs amphithéâtres. L'organisation sur deux sites de la PACES impose à certains enseignants de donner deux fois le même cours, en particulier au second semestre. Les cours sont enregistrés en audio et mis en ligne à disposition des étudiants.

Des travaux dirigés (TD) sont organisés sur l'ensemble des UE du premier semestre et pour l'UE spécifique médecine du second semestre (en moyenne 30 à 35 étudiants par TD).

L'organisation matérielle du concours est rigoureuse tant sur le plan du calendrier, de la surveillance des épreuves, que de la gestion des sujets et des copies. Les épreuves du concours (Parc des expositions de Villepinte) sont des questions à choix multiples à l'exception d'une partie de l'épreuve de l'UE 7 (santé, société et humanité), présentée sous forme de QROC (questions à réponses ouvertes et courtes). Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart supérieur à 2 points entre les correcteurs).

Au total, en dépit des lourdes contraintes matérielles inhérentes à la PACES et des difficultés liées à la prise en charge d'effectifs étudiants particulièrement élevés, les dispositifs pédagogiques mis en place par l'Université Paris 5 sont très satisfaisants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place. Il convient de souligner l'investissement des étudiants de deuxième et troisième années des quatre filières : organisation d'un stage de pré-rentree de 15 jours, participation à la journée d'information de janvier, séances de tutorat (une fois par semaine), organisation de concours blancs. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment présentée l'implication des enseignants dans ces dispositifs, notamment dans la formation et l'accompagnement des étudiants tuteurs. De même, il est regrettable que ne soit pas précisé le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat et, surtout, l'impact de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants qui sont en difficulté mais souhaitent rester dans l'université sont bien guidés. Ils peuvent s'engager dans un dispositif original organisé sous forme d'un diplôme universitaire, « PAREO » (Passeport Pour Réussir et s'Orienter), qui leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la poursuite de leur cursus universitaire. En fin de premier semestre, et pour un nombre limité de candidats (15 % des inscrits, au maximum), une réorientation est possible dans le cadre d'un semestre rebond, très pluridisciplinaire, qui paraît efficace pour diriger des étudiants vers une autre filière universitaire plus adaptée voire vers d'autres parcours extra-universitaires. En fin de second semestre, pour les reçus-collés (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non classés en rang utile), et en fonction des résultats du concours, il existe des possibilités assez larges de réorientation vers une autre licence de l'établissement (six formations, dont une licence *Sciences de la santé*). Enfin, Il faut noter la mise en place par l'établissement de l'Alter-PACES : dispositif permettant aux étudiants ayant tenté le concours de PACES et validant une licence d'accéder aux études de santé en *DFGSM2*. Les conditions d'admission ne sont malheureusement pas détaillées dans le document présenté par l'établissement.

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aides adaptées et, pour les épreuves du concours, du tiers-temps proposé par le service médical de l'établissement.

Au total, l'ensemble de ces mesures d'aide à la réussite paraît cohérent, mais on regrette l'insuffisance des données chiffrées permettant de porter une appréciation objective sur l'efficacité de chacune d'elles.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont en légère diminution sur les cinq dernières années (2541 en 2012 à 2405 en 2017). Seuls 23 % des étudiants de PACES accèdent à l'une des quatre filières de santé (dont 65 % pour les redoublants, 35 % pour les primants). La quasi-totalité de ces lauréats était titulaire d'un baccalauréat S, obtenus en grande majorité avec mention très bien (20 %), bien (33 %), ou assez bien (27 %). Les étudiants primants s'inscrivent en nombre plus important dans une seule filière, les redoublants choisissent plus volontiers deux, voire trois filières ; c'est en médecine que le nombre de candidats est le plus élevé, c'est en maïeutique qu'il est le plus faible ; globalement, les étudiants reçus avec les notes les plus élevées choisissent de poursuivre dans la filière médecine.

Ces données sont conformes à celles observées au niveau national. A ce titre, aucune particularité n'est à relever pour la PACES de l'Université Paris 5. On regrette de ne pas connaître le nombre d'étudiants reçus-collés.

Pilotage

L'équipe pédagogique, définie uniquement pour les enseignements magistraux, est présentée en détail. Elle réunit uniquement des enseignants issus du milieu académique. S'il existe une répartition homogène entre enseignants des disciplines médicales, pharmaceutiques et biologiques (proche de 20 enseignants pour chaque discipline), on peut regretter que la participation de l'odontologie et de la maïeutique soit limitée à un seul intervenant dans les deux cas. Cette équipe pédagogique constitue également le jury PACES. Celui-ci peut paraître pléthorique, mais il est commun à l'ensemble des filières de santé. Il se réunit quatre fois par an. Un jury supplémentaire est dédié au semestre rebond. Il est constitué du responsable pédagogique de la PACES, du responsable pédagogique du semestre rebond et des responsables des premières années de l'ensemble de toutes les licences de l'Université Paris 5. Les modalités de constitution des jurys de concours sont donc bien détaillées.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est organisée formellement par l'établissement. Cette situation est très fréquemment observée au niveau national, probablement en raison des difficultés matérielles de sa réalisation dans le cadre d'un concours. Cependant, il est fait mention d'une telle évaluation, mais placée sous la responsabilité des étudiants tuteurs. Ses résultats font l'objet d'une réunion annuelle, en fin d'année universitaire, entre les tuteurs et des enseignants, dont des membres du jury. Il est regrettable que le dossier fourni par l'établissement ne fasse pas état des résultats de ces évaluations et de leurs prises en compte par les responsables de la formation. Il n'existe pas un véritable conseil de perfectionnement, réunissant enseignants de PACES, étudiants, personnels administratifs et anciens étudiants.

Le dossier présenté par l'établissement indique qu'une autoévaluation est organisée par un groupe formé de l'équipe pédagogique de la PACES, le service d'orientation et d'insertion (SOFIP) et de représentants de la direction de l'université. On regrette que les résultats de cette autoévaluation ne soient pas présentés.

Principaux points forts de la PACES :

- Bonne organisation générale, pédagogique et matérielle.
- Tutorat dynamique.
- Existence de TD en petits groupes.
- Dispositifs originaux et intéressants pour les réorientations.

Principaux points faibles de la PACES :

- Manque de données objectives sur l'efficacité des dispositifs de réorientation.
- Absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation formelle des enseignements.
- UE spécifiques peu discriminantes vis-à-vis de chacune des quatre filières.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

La formation se déroule à la faculté de pharmacie et a pour objectif d'apporter à chaque étudiant les compétences nécessaires à la bonne utilisation de ses connaissances spécifiques dans le domaine du médicament et des autres produits de santé. L'objectif est également d'orienter sa future pratique professionnelle dans les domaines de l'officine, de la biologie médicale, de l'industrie ou de la recherche. Un stage officinal de six semaines est mis en place en fin de DFGSP2 et un stage thématique de cinq jours est organisé en DFGSP3 en lien avec un thème d'enseignement de l'année. La formation est semestrialisée, sans

compensation entre les semestres et entre les années. Les compensations sont possibles entre les UE de chaque semestre. Des tests d'autoévaluation sont proposés, en ligne ou à partir du téléphone portable des étudiants. Plusieurs outils de simulation sont en place, essentiellement en *DFGSP2*, pour les travaux pratiques (TP) de physiologie. En *DFGSP3*, la simulation se limite à un « serious game » et à l'utilisation d'une pharmacie virtuelle. Le C2i (certificat informatique et internet) de niveau 2 est proposé en *DFGSP2*. L'enseignement de langue anglaise est obligatoire dans les deux années.

On regrette qu'aucune mutualisation avec d'autres formations n'existe en *DFGSP2*, alors que certaines sont possibles pour des unités d'enseignement librement choisies (UELC) de *DFGSP3* et de première année du *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutique* (DFASP1). Les UELC sont de deux types : soit spécifiquement créées dans le cadre des études de pharmacie, soit liées au parcours initiation à la recherche, permettant l'accès au master recherche. On regrette l'absence d'information sur le nombre d'étudiants s'engageant dans ce parcours. Un stage en laboratoire de recherche est préconisé, mais les fortes promotions d'étudiants (50) le rendent difficile à réaliser.

A côté des enseignants universitaires, on note en *DFGSP3* la participation de 34 intervenants extérieurs à l'établissement. Enfin, il faut noter que, chaque année, seuls 1 à 4 étudiants accèdent au *DFGSP2* via le dispositif Alter-PACES.

Au total, cette organisation pédagogique est très satisfaisante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des livrets d'informations sont distribués aux étudiants. Les étudiants de *DFGSP2* bénéficient de journées de présentation des parcours d'orientation professionnelle tandis que ceux de *DFGSP3* assistent à des rencontres avec des entreprises du médicament. Un tutorat pour la chimie organique est organisé en *DFGSP2* depuis 2013. Il a été récemment étendu à l'ensemble de la chimie et bénéficie d'un financement spécifique dans le cadre du projet IDEX (projet d'initiative d'excellence). Cette initiative particulièrement intéressante a permis, selon le dossier de l'établissement, d'élever de 1 à 1,5 points la note moyenne obtenue par les étudiants qui ont suivi ce tutorat, dont on regrette cependant de ne pas connaître le nombre.

Des dispositifs spécifiques d'aide aux étudiants en situation de handicap sont en place. Il en est de même pour les sportifs de haut niveau.

Pilotage

Outre le conseil pédagogique, comprenant notamment l'assesseur du doyen en charge de la pédagogie, on doit souligner la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont la composition est bien conçue avec, en particulier, la participation d'étudiants et d'anciens étudiants, de représentants de l'administration de la formation et de représentants du monde professionnel. Si la fréquence de réunion de ce conseil n'est pas précisée, l'intérêt des sujets traités est bien illustré dans le dossier de l'établissement par un exemple d'ordre du jour.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est réalisée que tous les deux ans environ. L'argument mis en avant (« ne pas surcharger l'étudiant d'enquêtes d'évaluation et donc de maintenir fiables les réponses qu'il fournit ») est peu convaincant. Le dossier de l'établissement ne communique pas les modalités précises de ces évaluations et l'exploitation des données qui en est faite par l'équipe enseignante. On regrette que l'évaluation des stages ait été abandonnée ces dernières années dans l'attente d'une évaluation pilotée par le Conseil régional de l'Ordre. On ne dispose donc d'aucune analyse sur plusieurs années.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs d'étudiants inscrits sont, en moyenne, de 330 en *DFGSP2* et 370 en *DFGSP3*. Ces données correspondent aux étudiants provenant des universités Paris 5, Paris 7 et Paris 13. Il est regrettable que l'on ne dispose pas de la répartition entre chaque université. Ce point est regrettable, d'autant que le taux de réussite en *DFGSP2* semble varier notablement selon l'origine des étudiants. Ceux provenant de l'Université Paris 13 réussissent moins bien que ceux des universités Paris 5 et Paris 7 (de l'ordre de 45 % pour ceux de l'université Paris 13, contre environ 80 % pour les autres). Un manque d'harmonisation des programmes de la PACES semble être à l'origine de ces disparités. Les présidents des universités ont été alertés sur ce point.

La mobilité sortante ne concerne que 8 à 10 étudiants par an, sous forme d'une année ERASMUS à l'étranger, principalement en Europe. Des progrès semblent possibles sur ce point. Des stages d'une durée inférieure à 6

mois sont suivis par 15 à 20 étudiants par année. Concernant la mobilité entrante, 30 à 40 étudiants d'Espagne, d'Italie et du Portugal suivent leurs études à la faculté de pharmacie de l'Université Paris 5.

CONCLUSION

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Bonne organisation générale de l'enseignement.
- Dispositifs cohérents favorisant la réussite des étudiants.
- Pilotage bien pensé et efficace.
- Bons résultats aux examens de *DFGSP2* pour les étudiants issus des universités Paris 5 et Paris 7.

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Absence d'évaluation annuelle systématique des enseignements par les étudiants.
- Evaluation des stages non encore mise en place.
- Résultats aux examens de *DFGSP2* insuffisants pour les étudiants issus de l'Université Paris 13.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Concernant la PACES, il serait intéressant de transformer le semestre rebond pour que les étudiants puissent valider une première année de licence et ainsi accéder ensuite directement à une deuxième année de licence. L'alternative serait de permettre aux étudiants d'intégrer le deuxième semestre d'autres formations et de bénéficier d'un système de validation du premier semestre. L'évaluation de ce dispositif devrait en être faite, en intégrant les composantes d'accueil des étudiants en échec.

Concernant les *DFGSP2* et *DFGSP3*, si la formation en place est indiscutablement de grande qualité, il est important que soit corrigée au plus vite la trop grande disparité des résultats que l'on observe entre les étudiants selon leur origine. L'ouverture à l'international (ERASMUS) est réelle, mais doit être renforcée. Enfin, le conseil de perfectionnement, bien en place, devra veiller à combler le déficit d'évaluation des enseignements par les étudiants, particulièrement celui des stages.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMETOLOGIQUES ET DE SANTÉ : GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION

Établissement(s) : Université Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation* (LP IPCS) est une formation en alternance pilotée par la faculté de pharmacie, l'École technique supérieure du laboratoire (ESTL) et le Centre de formation d'apprentis Afi 24. Accessible aux titulaires d'une deuxième année de licence (L2), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), elle propose des enseignements théoriques et pratiques (18 semaines) et des périodes de formation en entreprises (33 semaines). Trois parcours sont prévus : *Analyses physicochimiques* (APC), *Biotechnologies* et *Développement du médicament* (DM).

ANALYSE

Finalité
A partir des trois parcours proposés, les étudiants doivent être capables soit de maîtriser l'utilisation d'appareillages performants ou d'outils informatiques, soit d'analyser et d'interpréter des informations technologiques, soit d'exploiter les outils de mesure de la qualité et leurs référentiels. Les objectifs en termes de connaissances et de compétences des différents parcours sont très bien expliqués. Les étudiants inscrits ont à leur disposition, dès la rentrée, un livret de l'étudiant avec toutes les informations relatives à la formation à savoir programme détaillé, modalités des contrôles de connaissance, notation académique et en entreprise. Le calendrier des alternances en entreprises est également présenté. Une réunion d'information sur les débouchés professionnels (technicien supérieur, technicien supérieur spécialisé ou assistant ingénieur) est aussi organisée lors de la rentrée.
Positionnement dans l'environnement
Cette LP répond bien aux attentes des professionnels régionaux : 70 % des contrats en alternance des quatre dernières années ont été signés avec des professionnels d'Île-de-France. Concernant l'aspect académique, cette formation s'intègre bien dans les offres de Paris Descartes. En effet, les titulaires d'une L2 de la licence <i>Sciences pour la santé</i> , et notamment les reçus-collés de la première année commune des études de santé -

PACES (ayant validé 60 ECTS, mais non admis en filière de santé), peuvent être intéressés par ce cursus professionnalisant. D'autres titulaires de L2 des universités Paris Diderot et Paris 13 ayant validé une mention chimie ou sciences de la vie, ou titulaires d'un DUT *Mesures physiques* ou *Génie biologique* peuvent être intégrés. Cette formation est attractive puisque que 350 candidatures sont déposées pour une capacité d'accueil de 72 places. Il convient de souligner que 25 % des inscrits sont originaires d'une région autre que l'Île-de-France.

Organisation pédagogique

La LP *IPCS* débute par une période en entreprise (5 semaines) suivi d'une période académique de 7 semaines pendant laquelle un tronc commun (134h) est proposé aux étudiants des trois parcours : pharmacologie et recherche bibliographique dans le domaine du médicament, statistique, informatique et techniques analytiques. Un enseignement spécifique (376h) propre à chaque parcours complète le cursus. Ces enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes. On apprécie le détail apporté à l'organisation de ces enseignements. Les alternances cours/entreprise se font par sessions de 6 semaines en moyenne. Une période de 19 semaines consécutives en entreprise permet une immersion complète et au total l'étudiant cumule 33 semaines en stage d'apprentissage.

Un projet tuteuré (6 semaines) proposé par le maître de stage sur un sujet bibliographique est également mis en œuvre.

Chaque étudiant est encadré par un tuteur pédagogique tout au long de l'année et une à deux visites en entreprise sont organisées.

Chaque étudiant suit un cycle de conférence sur la sécurité permettant d'obtenir l'attestation du brevet de sauveteur secourisme du travail (BSST).

L'usage du numérique est de plus en plus important avec, depuis 4 ans, la mise à disposition de chaque étudiant d'une tablette en début d'année. Cette démarche innovante facilite l'interactivité et les questionnaires en ligne. L'accueil de personnes en situation de handicap est mis en place (12 étudiants concernés entre 2013 et 2016)

L'analyse du dossier très précis permet de percevoir une organisation pédagogique de qualité tournée vers l'acquisition des compétences visées qui sont très clairement décrites. La réussite des étudiants et de leur insertion professionnelle sont le fil conducteur pour l'équipe pédagogique.

Pilotage

L'équipe de pilotage est clairement décrite. Elle est constituée d'enseignants-chercheurs, d'un professeur certifié, d'un personnel de direction, d'un représentant du centre de formation des apprentis (CFA) et de deux cadres de l'industrie. Cette équipe participe à la programmation des enseignements, aux jurys et au comité pédagogique. L'équipe enseignante est constituée uniquement d'enseignants de la faculté de pharmacie et d'intervenants hors Paris Descartes, comme du Collège de France, du Centre à l'énergie atomique - CEA, de l'Institut Pasteur, d'hôpitaux et d'entreprises. On apprécie la part significative des professionnels, d'environ 30 %. Un comité pédagogique apporte les aménagements éventuels. Ses analyses ont notamment conduit à des modifications de l'organisation pédagogique, régulièrement lors du contrat, à la suppression à la rentrée 2017 du parcours *DM* et à la mise en place d'un parcours *Assurance qualité industrielle* en raison essentiellement d'un manque de contrat de professionnalisation. Le choix d'un parcours *Assurance qualité industrielle* n'est pas argumenté.

Un comité de liaison est chargé de faire appliquer les décisions du comité pédagogique. On ne voit pas vraiment l'intérêt de ce comité par rapport au comité pédagogique. Un conseil de perfectionnement se réunit chaque année pour analyser le bilan des effectifs, les aspects financiers et les projets d'aménagement de la formation. Il serait intéressant de disposer des comptes rendus de séance. Il est prévu de faire participer des étudiants et des diplômés au conseil de perfectionnement.

Les rôles de chacun des gestionnaires, Afi 24, École supérieure technique du laboratoire (ESTL) et faculté de pharmacie sont clairement définis, mais un manque de soutien administratif pour une formation en alternance est à souligner

Il est regrettable qu'il n'existe pas encore de dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants mais cela est prévu en 2017.

Résultats constatés

Depuis quatre ans, les effectifs sont stables et se situent aux alentours de 66 étudiants soit 92 % du taux de remplissage maximal. On peut s'interroger sur un taux de remplissage inférieur à 100 % alors que 350 candidatures sont déposées.

Les parcours *APC* et *Biotechnologie* représentent respectivement 48 et 44 % de l'effectif total tandis que le parcours *DM* ne représente que 10 % de celui-ci. En 2016-2017, la part du parcours *APC* augmente au détriment du parcours *Biotechnologie*. Cette évolution n'est pas commentée dans le dossier.

On remarque que 72 % des étudiants sont titulaires d'un BTS, 20 % d'un DUT et seulement 3 % d'une L2. Ce très faible pourcentage est, semble-t-il, à mettre sur le compte d'une formation initiale encore trop théorique.

Le pourcentage des étudiants étrangers est de 5 %, mais le dossier ne donne pas d'indication quant aux nationalités. L'origine des étudiants hors Île-de-France (25 %) n'est également pas précisée.

Le taux de réussite est de 98 % pour la formation, mais il serait intéressant de disposer des données pour chacun des parcours et en fonction du diplôme d'origine des étudiants.

Le devenir des diplômés est suivi de façon très détaillée grâce à des enquêtes conduites par le service d'offre et de formation et insertion professionnelle (SOFIP) de l'Université et par le CFA. Il en ressort de très bons taux de réponse (supérieurs à 70 % pour l'enquête sur la promotion 2012-2013), un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant (supérieur à 85 %). Cependant, les enquêtes plus récentes (2013-2014 et 2014-2015) montrent des taux de réponse et d'insertion professionnelle moins bons et une augmentation des poursuites d'études en master (sans plus de précisions sur les masters choisis et sur la réussite des étudiants dans leur poursuite d'études). On regrette l'absence d'analyse par parcours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diplôme en alternance bien organisé.
- Bonne implication des professionnels dans la formation.
- Démarche pédagogique exemplaire.
- Réelle démarche d'amélioration continue.

Principaux points faibles :

- Faiblesse d'attractivité du parcours *Développement du médicament*.
- Manque de précision sur le devenir des étudiants.
- Taux de poursuite en master significatif.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette LP a toute sa place dans l'offre de formation de l'Université Paris Descartes. On soulignera une forte participation du monde professionnel dans la formation et une forte immersion des étudiants dans le monde de l'entreprise. Le suivi des étudiants en cours d'année, que ce soit sur la partie académique ou professionnelle, est très satisfaisant. Toutefois, les données concernant le suivi du devenir des diplômés ne permettent pas de juger réellement du niveau d'insertion professionnelle en adéquation avec le parcours suivi. Sans informations complémentaires, il n'est pas possible d'apprécier la pertinence du changement de nom annoncé pour le parcours *Développement du médicament*, qui deviendrait : *Assurance qualité industrielle*. L'ouverture aux étudiants en formation continue ou en validation des acquis de l'expérience (VAE) pourrait être une perspective intéressante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le second cycle des études en sciences maïeutiques, d'une durée de deux ans (*DFASMa1* et *DFASMa2*, conduit au diplôme d'Etat de sage-femme conférant le grade de master. Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont construits sur la base d'une pédagogie par compétences, définie par le référentiel métier sages-femmes de 2010. Le diplôme d'Etat est obtenu après validation des unités d'enseignement théoriques et cliniques et d'un certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT), puis soutenance d'un mémoire de fin d'études. L'enseignement est dispensé au sein de l'hôpital Tarnier, de la maternité Port-Royal et du site Hôtel-Dieu (Hôpital Cochin), sur les sites des Cordeliers, des Saints Pères ainsi qu'au centre de simulation « iLumens », rattachés à l'Université Paris Descartes (Paris 5).

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les maquettes d'enseignement *DFASMa1* et *DFASMa2* sont conformes aux objectifs de la formation et adaptées aux compétences professionnelles et transversales à acquérir pour exercer la profession de sage-femme. L'information des étudiants sur le contenu du programme, les objectifs généraux et spécifiques des unités d'enseignement ainsi que sur l'organisation générale des études est réalisée par l'intermédiaire de documents de rentrée fournis aux étudiants.

Les modalités pédagogiques sont variées, associant théorie, méthodologie, pratique et clinique. L'enseignement par simulation haute-fidélité en pluriprofessionnalité est pratiqué pour accroître l'acquisition des compétences communicationnelles et de coopération interprofessionnelle dans les situations d'urgence en périnatalité. On note cependant un déséquilibre entre cours magistraux et enseignements pratiques. Ainsi, en *DFASMa1*, les travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), séances d'apprentissage au raisonnement clinique (ARC) et l'utilisation de la simulation haute-fidélité ne représentent que 17 % du nombre d'heures de l'enseignement hors stage, ce qui paraît insuffisant. Il en est de même, en *DFASMa2* où l'enseignement pratique par TD et ARC correspondrait à moins de 26 % des heures d'enseignement, l'aide au mémoire étant incluse dans le relevé d'heures.

Un apprentissage personnalisé est proposé grâce au choix possible entre plusieurs unités d'enseignement (UE) optionnelles, dans la limite de 10 % de l'enseignement total. La réalisation de portfolios sur le suivi du travail et de l'accouchement, l'allaitement et la contraception, permet d'impliquer les étudiants dans leur apprentissage et favorisent leur développement professionnel. L'enseignement de la langue anglaise, débuté dans le 1^{er} cycle

est poursuivi obligatoirement durant le 2^{ème} cycle. Il favorise la lecture critique d'articles et l'évaluation des pratiques dans le futur exercice professionnel des étudiants. Il existe un enseignement sur la méthodologie de la recherche, qui doit être mis en relief : fruit d'un travail collaboratif en Île-de-France, il paraît particulièrement structuré, progressif, et favorisant la réussite de l'étudiant. De même, les étudiants de la formation ont accès à des diplômes universitaires et interuniversitaires leur permettant d'acquérir des compétences complémentaires. 18 étudiants ont suivi et réussi des diplômes d'université ou interuniversitaires (DU ou DIU).

Conformément à la logique de cette formation professionnalisante, les stages représentent une part importante du temps d'apprentissage (près de 45 %). La mutualisation de l'offre de stages sur l'ensemble de l'Île-de-France est à souligner. Elle permet de proposer aux étudiants un choix large et varié répondant à la fois au projet professionnel de l'étudiant et à ses contraintes en termes de domiciliation et de déplacement. En secteur hospitalier ou en secteur libéral, ces stages répondent à la diversité des secteurs d'activité professionnelle. Un carnet de stage a été mis en place par les quatre structures d'Île-de-France enseignant la maïeutique. Il définit les objectifs d'apprentissage des stages et est présenté aux responsables de stage. Le document ne précise pas si ce carnet de stage est utilisé pour l'évaluation des étudiants. Les étudiants bénéficient d'un suivi pédagogique individuel formalisé, avec un enseignant référent pour 18 à 20 étudiants.

L'équipe pédagogique permanente est composée de 10 enseignants sages-femmes assurant la majorité des heures d'enseignement de la formation. Aux côtés de cette équipe permanente, des enseignants universitaires tous grades confondus (29) et des professionnels (32) participent plus ponctuellement à la formation. Cette équipe pédagogique est accompagnée par un service administratif de 3 gestionnaires.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de Baudelocque comme celle de Saint Antoine appartiennent à l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) et bénéficie d'une convention hospitalo-universitaire avec l'Université Paris-Descartes. Ces deux écoles assurent plus de la moitié (55 %) de la formation en maïeutique d'Île-de-France et tendent à se regrouper avec une gouvernance commune.

La formation a établi de nombreux liens avec environ 60 établissements de santé partenaires de la région permettant ainsi une offre importante et variée pour les stages des étudiants. Ces liens ne peuvent que favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Les étudiants de la formation bénéficient des liens existants avec l'Université Paris Descartes pour l'utilisation de la plateforme numérique et de l'enseignement du certificat informatique et internet (C2i), mais aussi pour l'utilisation de la plateforme de simulation « iLumens ».

Si l'école de sages-femmes de Baudelocque assure la gestion de nombreuses demandes de stages de la part d'étudiants belges et suisses, son ouverture à l'international est à construire.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le dossier fourni par l'établissement manque singulièrement de précisions sur ces points. Il est fait mention de trois étudiants en « passerelle sortante » vers les études de médecine.

Rien n'est dit sur d'éventuelles suspensions d'études. En 2016, l'ensemble des étudiants diplômés aurait trouvé un emploi contractuel en Île-de-France, mais aucune précision n'est apportée à ce sujet, en particulier sur les modalités et les lieux d'exercice.

Pilotage de la formation

Une sage-femme dirige la structure et assure le pilotage de la formation. Un professeur d'université-praticien hospitalier en gynécologie-obstétrique assure la mission de conseiller scientifique et représente l'Université dans les différents jurys. Il n'est pas fait état d'un directeur technique et d'enseignement de l'école.

Un conseil technique (CT), présidé par le directeur de l'agence régionale de santé auquel participent le directeur de l'unité de formation et de recherche de médecine, les directeur et conseiller scientifique ainsi que l'ensemble des sages-femmes enseignants et des étudiants élus, représente les instances de gouvernance de l'école de sages-femmes. Leurs réunions paraissent peu fréquentes (au minimum 1/an). La répartition des voix délibératives et consultatives entre les membres n'est pas précisée.

Concernant l'évaluation des enseignements par les étudiants, il est fait état d'une enquête par questionnaire anonyme. Il est regrettable, cependant, que ne soient communiqués ni le contenu, ni la fréquence, ni les

modalités de cette enquête, ni l'exploitation qui pourrait être faite des résultats. Enfin, aucun dispositif formalisé d'autoévaluation de la formation ne paraît encore en place.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

De 42 à 45 étudiants sont inscrits annuellement en *DFASMa1* depuis 2013. Les taux de réussite pour le passage en *DFASMa2* sont de 100 %, mais il est à noter que les données fournies dans le document sont très parcellaires et l'analyse que l'on peut en faire est très limitée.

Quelques étudiants quittent la formation entre *DFASMa1* et *DFASMa2* (de 1 à 4). Les étudiants inscrits en *DFASMa2* réussissent leur diplôme pour 97 à 100 % d'entre eux, ce qui est très satisfaisant.

12 étudiants ont intégré la formation par le dispositif passerelle et seulement 2 ont abandonné le cursus en *DFASMa1* pour difficultés personnelles, sans autres précisions.

Le suivi des étudiants diplômés n'est pas effectué par la formation et serait à mettre en place.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Priorité donnée à l'apprentissage par compétences.
- Modalités d'enseignement innovantes avec notamment recours à la simulation haute-fidélité en pluriprofessionnalité.
- Collaboration entre les quatre structures de formation en maïeutique d'Île-de-France.
- Politique des stages bien adaptée.
- Qualité de l'enseignement d'initiation à la recherche et valorisation du mémoire de fin d'études.

Principaux points faibles :

- Absence d'enquêtes sur le suivi des diplômés et l'insertion professionnelle.
- Faible proportion de travaux dirigés et pratiques.
- Modalités et résultats du parcours recherche imprécis.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation approfondie en sciences maïeutiques proposée par l'école de sages-femmes de Baudelocque est de bonne qualité. Elle est en adéquation avec les connaissances et compétences attendues d'une formation professionnalisante qui conduit à l'exercice du métier de sages-femmes dans les différents secteurs d'activités.

Une évaluation des enseignements par les étudiants plus formalisée ainsi qu'une mise en place d'un véritable dispositif d'autoévaluation sont indispensables. Il en est de même concernant le suivi des diplômés, leur insertion professionnelle et les poursuites d'études. Enfin, une ouverture à l'international est souhaitable.

La collaboration/coopération avec l'Université Paris Descartes doit être renforcée, en particulier avec la direction des études de la formation et de l'insertion professionnelle, le bureau des enquêtes et analyses (BEA) et la direction des relations internationales.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) correspond au deuxième cycle d'études médicales et confère le grade de master. Il est organisé en six semestres et permet l'acquisition de 120 *European Credit Transfer System* – ECTS. Sa validation permet aux étudiants de se présenter à l'examen classant national (ECN), puis d'entrer dans le troisième cycle des études médicales et d'exercer par la suite leurs fonctions en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Une bonne information est donnée aux étudiants sous la forme d'un livret ou du site internet de la formation. De la première à la troisième année de DFA (*DFASM1*, *DFASM2* et *DFASM3*), la formation associe stages le matin et enseignements théoriques l'après-midi. Trois points doivent être relevés : les enseignements théoriques sont donnés principalement sous forme de travaux dirigés en petits groupes ; les stages font l'objet de parcours de stages mis en place par un groupe de travail spécifique, l'objectif étant de faire bénéficier chaque étudiant d'expériences aussi diversifiées que possible ; il est fait largement appel aux outils numériques et aux matériels de simulation (plate-forme « Ilumens »).

Un carnet électronique des stages et gardes (e-CAST) permet de suivre l'acquisition des connaissances et compétences pratiques acquises en stages. La validation des enseignements théoriques (enseignements de pôles) est organisée sous formes variées : travail sur dossiers, questions à choix multiples, lecture critique d'articles. En *DFASM3*, il faut souligner un fort engagement de l'établissement en faveur de la préparation à l'ECN avec les Conférences Paris Descartes et le séminaire Dernier tour avant le concours.

De nombreux enseignements optionnels sont proposés aux étudiants de *DFASM1* et *DFASM2*, dans des domaines très variés. Cependant, il est surprenant que rien ne soit indiqué dans le dossier fourni par l'établissement sur la possibilité de suivre une formation spécifique à la recherche, sous forme d'unités d'enseignement complémentaires dans le cadre d'une première année de master-recherche.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel
Le positionnement de la formation est excellent au sein de l'établissement comme dans la carte régionale des formations du domaine. Son intégration dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC) lui assure d'être présente dans un pôle d'excellence en enseignements et recherche. L'environnement de la formation en termes de laboratoires de recherche, comme en termes de structures de soins publiques et privées, est remarquable. Les liens pédagogiques avec d'autres établissements se limitent à ceux de la ComUE USPC. Il serait intéressant de pouvoir disposer d'une synthèse exhaustive de ces collaborations. La formation a mis en place une démarche de relations internationales de très grande qualité avec l'établissement de partenariats internationaux très diversifiés. Un service des relations internationales très dynamique est à mettre en avant. Dans le cadre de 32 conventions <i>Erasmus</i>, 70 à 80 étudiants étrangers sont accueillis chaque année et 30 à 40 étudiants de la faculté bénéficient d'une mobilité sortante. De plus, dans le cadre de procédures particulières (procédures « VIP » et procédure « générale ») et de quelques conventions avec des établissements étrangers, ce sont près de 280 étudiants qui bénéficient chaque année d'une mobilité sortante.
Insertion professionnelle et poursuites d'études
A ce niveau de leur formation, les étudiants intègrent tous un troisième cycle pour l'obtention de leur diplôme d'Etat de docteur en médecine. Il est signalé quelques abandons, sans plus de précisions. La qualité de la future insertion professionnelle est favorisée par les très bons résultats obtenus à l'ECN par les étudiants de l'établissement : au cours de ces dernières années, environ 25 % d'entre eux se classent dans les 1000 premiers et pourront ainsi bénéficier pleinement de leur choix initial d'orientation. 52 % d'entre eux se sont classés dans les 2500 premiers.
Pilotage de la formation
Le document décrivant les différentes commissions est très peu lisible. Il est très lacunaire sur la constitution des équipes pédagogiques, les moyens de l'administration affectés à la formation, la mise en place d'un conseil de perfectionnement et des jurys. En revanche, la formation a mis en place une évaluation très performante des enseignements, particulièrement des stages hospitaliers. Les résultats sont publiés et sont pris en considération lors des redéploiements des stages. L'autoévaluation est organisée dans cette formation. La procédure est très bien décrite mais le dossier présenté par l'établissement, de même que les mesures correctrices qui en découlent ne sont présentés que sommairement.
Bilan des effectifs et du suivi des étudiants
Comme cela est constaté au niveau national, les étudiants valident massivement leur formation. Les données fournies ne permettent pas d'analyser les redoublements ou triplements, abandons ou réorientations éventuels ni le nombre d'étudiants recrutés par passerelles entrantes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Organisation de parcours de stages diversifiés et bien réfléchis.
- Bonne démarche d'autoévaluation de la formation.
- Large utilisation des outils numériques et de simulation.
- Dispositifs efficaces d'aide à la réussite à l'ECN.
- Environnement scientifique exceptionnel.
- Ouverture sur l'international importante, service des relations internationales dynamique.

Principaux points faibles :

- Dossier parfois lacunaire.
- Manque de lisibilité du pilotage de la formation.
- Absence paradoxale d'éléments précis sur le double-cursus recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le *DFASM* de l'Université Paris Descartes est, indiscutablement, une formation de très grande qualité, bien que le dossier présenté par l'établissement ne permette pas toujours de l'évaluer à sa juste valeur. Il est regrettable en particulier que la formation à la recherche soit si peu mise en avant, alors que l'établissement dispose à cet égard d'atouts exceptionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Faisant suite au *Diplôme de formation générale en sciences odontologiques* (DFGSO), les 4^{ème} et 5^{ème} années des études odontologiques permettent l'accès au *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* (DFASO) qui, après une 6^{ème} année, conduit au Diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire. Le DFASO, qui correspond au grade de master, est organisé en 6 semestres (180 *European credit transfert system* – ECTS). Les enseignements théoriques et pratiques sont centralisés à la faculté de chirurgie dentaire de Montrouge. Les enseignements cliniques sont répartis pour leur part, sur quatre centres hospitaliers de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP).

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en *DFASO* sur les programmes, les modalités du contrôle des connaissances et l'organisation des examens sont satisfaisantes. Une journée d'information, très complète, permet de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les étudiants.

Le cursus est bien organisé sur les deux années d'études, avec une répartition semestrielle des unités d'enseignement (UE). Chaque semestre comporte 4 UE de tronc commun et une UE complémentaire librement choisie parmi une liste de 11 UE.

Les UE sont présentées de façon détaillée avec les volumes horaires, les modalités d'enseignement et la liste des enseignants responsables. Les compétences visées pour chaque UE sont clairement mentionnées mais on regrette que les règles de validation ne soient pas explicitées. Il est regrettable que l'apprentissage de la langue anglaise reste optionnel, en vue du passage du *Test of english for international communication* (TOEIC). Il est également dommage que le certificat informatique et internet (C2i), niveau 2 santé, ne soit plus assuré.

L'utilisation des outils numériques est bien coordonnée, au sein d'une cellule de technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), avec création d'un collectif d'animation pédagogique. On regrette l'absence de mutualisation d'UE avec les autres filières de santé. La préparation au concours de l'internat est réalisée sous forme d'un enseignement optionnel librement choisi incluant des séances de questions cliniques et l'entraînement à la lecture critique d'articles.

A partir de la 2nde année du *DFASO*, la formation clinique est privilégiée avec une réduction des cours magistraux, des séminaires et des enseignements pratiques obligatoires, au profit de deux journées complètes

de stage d'odontologie. On doit regretter l'absence de stages hors odontologie dans les services de médecine, préjudiciable à la formation médicale des futurs chirurgiens-dentistes.

Les enseignements cliniques sont gérés avec rigueur et validés en fonction d'objectifs à atteindre ainsi qu'au travers d'un bilan de compétence objectivé par un carnet de stage. Ce type d'évaluation renforce le côté professionnalisant des études.

Rien n'est dit sur les modalités de réalisation et de validation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique, ni sur la possibilité de valider un master de recherche par le biais d'UE optionnelles (double cursus), ce qui est regrettable.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie de l'Université Paris Descartes abrite deux équipes d'accueil, mais le dossier ne fait pas ressortir l'impact de ces laboratoires sur les enseignements dans le cadre, par exemple, d'un parcours recherche offert aux étudiants

Des liens pédagogiques avec l'UFR d'odontologie de l'Université Paris Diderot sont évoqués, mais sans que l'on puisse en vérifier l'impact et l'intérêt pour les enseignants et les étudiants. Il en est de même pour des séminaires de pédagogie organisés avec d'autres universités françaises ou étrangères.

L'organisation des relations internationales paraît bien structurée au sein d'un bureau constitué de 2 enseignants et d'une coordonnatrice administrative qui gèrent les missions *Erasmus*. Celles-ci paraissent anciennes, mais ne sont pas détaillées dans le dossier. Des flux étudiants entrants (en moyenne 20 par an) et sortants (en moyenne 10 par an) sont annoncés, mais il semble qu'ils ne concernent que les étudiants de 6^{ème} année d'études et non du *DFASO*. Dans tous les cas, il ne ressort pas dans le dossier l'apport que ces échanges peuvent avoir sur les enseignements et le parcours des étudiants.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Le taux d'insertion professionnelle n'est pas mesuré, mais annoncé comme proche de 100 %. La mise en place d'un suivi des diplômés, conjointement avec l'Université, paraît indispensable.

Pilotage de la formation

Le peu de renseignements fournis dans le dossier ne permet pas d'appréhender clairement le pilotage de la formation. Il est à déplorer l'absence de conseil de perfectionnement unique et différencié. En revanche, il est à noter que la gestion des enseignements cliniques est bien cadrée, gérée par un enseignant chargé de mission et assorti d'un carnet de stage avec un bilan de compétences.

Les jurys d'examens sont constitués du doyen, des responsables d'UE et présidés par un responsable de semestre. Leur mode de fonctionnement n'est pas connu. On regrette l'absence d'évaluation institutionnelle des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants. Des évaluations informelles existent via la plateforme Moodle, mais aucune donnée n'est fournie sur leur prise en compte. Enfin, rien n'est dit sur la mise en place d'une autoévaluation continue de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les taux de réussite en première et seconde années de *DFASO* sont stables et compris entre 87 et 95 % selon les années. Aucun abandon ni aucune réorientation ne sont signalés. On peut regretter l'absence de passerelles entrantes en *DFASO1* et *DFASO2*.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne lisibilité des connaissances et compétences attendues de la part des étudiants futurs chirurgiens-dentistes.
- Place importante dévolue aux enseignements cliniques.
- Réalisation d'un bilan de compétences pour chaque étudiant.

Principaux points faibles :

- Dossier trop souvent lacunaire, ne permettant une évaluation exhaustive de la formation.
- Absence d'évaluations des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants.
- Absence d'obligation d'enseignement d'une langue étrangère.
- Absence d'information sur la possibilité de double cursus.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La notion de validation par le biais d'un bilan de compétences est bien développée dans les enseignements cliniques. Aussi la mutation pédagogique basée sur la définition et l'évaluation des connaissances et compétences attendues, soutenues par les technologies de l'information et de la communication, doit être poursuivie. Les enseignements de langue anglaise et de l'informatique doivent être étendus à l'ensemble des étudiants.

On regrette surtout le caractère lacunaire du dossier fourni par l'établissement, qui ne permet pas une analyse exhaustive de la formation, principalement sur son pilotage, mais également sur la possibilité de double cursus, son adossement à la recherche et sur son ouverture internationale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Faisant suite au *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP), la validation de la quatrième et de la cinquième année des études de pharmacie permettent d'accéder au *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP) qui confère le grade de master. Les enseignements sont organisés en quatre semestres (120 crédits européens, ECTS). Ils comportent des unités d'enseignement (UE) communes et des UE spécifiques avec différentes périodes de stages selon le parcours d'orientation professionnelle (POP) choisi : parcours *Officine* (POP Officine), parcours *Industrie-Recherche* (POP Industrie-Recherche) et parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale-Recherche* (POP PHBMR).

Ces deux années de formation (DFASP1 et DFASP2) permettent aux étudiants, après validation du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), de s'orienter vers un 3^{ème} cycle court (filière officine et industrie) ou un 3^{ème} cycle long via le concours d'Internat.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en DFASP sur l'organisation des programmes, les modalités de contrôle des connaissances et l'organisation des examens sont satisfaisantes.

Les UE obligatoires sont organisées au cours des deux premiers semestres et c'est à partir du second semestre que les étudiants ont la possibilité de choisir des UE spécifiques ou librement choisies dans le cadre de parcours personnalisés afin d'approfondir leurs connaissances. 13 UE librement choisies sont proposées en DFASP1 et 7 en DFASP2.

Toutes les UE obligatoires de DFASP1 sont décomposées en cours magistraux, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) tandis que les UE spécifiques des POP *Industrie-Recherche* et *PHBMR* (préparation à l'internat) ne comportent que des cours magistraux et TD.

Le CSP, destiné à vérifier les connaissances et compétences des étudiants, comprend une évaluation sous forme d'un examen oral individuel.

Le dossier universitaire de l'étudiant (notes, redoublements, notamment) ainsi que son projet de carrière sont analysés par le responsable du POP avec possibilité d'audition du candidat. En cas de désaccord, une

commission Affectation POP peut se réunir et donner son avis.

Pour les POP *Industrie-Recherche* ou *PHBMR*, les étudiants doivent s'inscrire dans des parcours d'initiation à la recherche (PIR) et suivre des UE de masters recherche. 7 PIR sont proposés ; parmi lesquels *Chimie : structure et conception des principes actifs*, *Immunologie*, *Santé publique*. On regrette que seules quelques UE soient mutualisées.

Un stage officinal d'une semaine est obligatoire en fin du parcours *Officine* de *DFASP1*. Des passerelles sont prévues pour des réorientations entre POP.

En *DFASP2*, les étudiants des différents parcours suivent tous des enseignements liés à la préparation aux fonctions hospitalières. Un stage hospitalier à mi-temps de 12 mois est prévu pour le POP *Officine*. Il est de 6 mois aussi bien pour le POP *Industrie-Recherche* que pour le POP *PHBMR*.

Les étudiants inscrits en PIR sont amenés à suivre un stage de 6 à 8 semaines dans des laboratoires de recherche. Des aménagements sont prévus pour les 4 à 10 étudiants admis chaque année dans les filières d'excellence comme l'Ecole de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ou Pharmascience.

Pour le CESP, l'évaluation porte sur les connaissances et compétences acquises depuis la première année commune des études de santé - PACES jusqu'en *DFASP1*. Le *DFASP* comporte un enseignement spécifique et obligatoire de langue anglaise, avec possibilité de suivre des sessions de préparation aux certifications TOEIC (*Test of english for international communication*) ou TOEFL (*Test of english as a foreign language*). Est également organisée la validation du certificat informatique et internet (C2i) de niveau 1, ainsi que le C2i de niveau 2 métiers de la santé.

Il faut souligner l'introduction de pratiques pédagogiques innovantes utilisant le *e-learning*, les *serious game* et même un Fablab.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La faculté de pharmacie de l'Université Paris Descartes est la seule implantée dans Paris intra-muros. La grande majorité des enseignants ont des fonctions hospitalières et/ou font partie de laboratoires de recherche CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ou INSERM. L'adossement à la recherche est donc très significatif.

La faculté bénéficie d'un environnement particulièrement riche en termes d'établissements hospitaliers ou d'industriels. Elle a développé des partenariats avec plusieurs établissements auxquels peuvent accéder ses étudiants : Chimie Paris Tech (15 étudiants entre 2012-2016), ESSEC (28 étudiants) et Ecole des Mines d'Albi (4 étudiants).

Il est intéressant de souligner que les échanges internationaux concernent plus de 25 % des étudiants du POP *Industrie-Recherche*, sous forme de stages *ERASMUS* de 6 mois, dans 8 pays différents (24 étudiants). On peut regretter que très peu d'étudiants profitent de ces échanges sur une année entière de *DFASP*.

On note, avec intérêt, la présence de 17 associations d'étudiants dans la faculté. Un Pôle innovation et entrepreneuriat organise des rencontres entre étudiants et entreprises. Un projet sur les médicaments falsifiés a été retenu par le LEEM (les entreprises du médicament) illustrant les liens forts existants avec le monde industriel.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

A ce niveau de la formation, les étudiants intègrent quasiment tous un troisième cycle court ou long selon les filières choisies, jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. Dans le POP *Industrie-Recherche*, 64 % des étudiants suivent, dans l'établissement, une seconde année de master (M2) à visée professionnelle, 21 % un M2 à visée recherche, alors que 36% suivent un M2 dans une autre université française.

On regrette qu'il n'existe pas de données relatives à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés des différentes filières.

Pilotage de la formation

La liste complète des enseignants révèle leur implication dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Le nombre et la qualité des enseignants non universitaires sont parfaitement cohérents avec la finalité de chacun des POP. Il existe un conseil pédagogique, constitué des

responsables des parcours, des UE et des TP/TD, mais sans étudiants. Les travaux de ce conseil sont coordonnés avec ceux du conseil de perfectionnement, qui comprend, en particulier, la participation d'un ancien étudiant de la formation. Il est dommage qu'il ne soit pas fait mention du rythme des réunions et de leurs comptes rendus.

On apprécie la mise en place, tous les deux ans, d'une évaluation des enseignements par les étudiants via l'espace numérique de travail - ENT, mais sans précision sur la façon dont en sont pris en compte ses résultats.

Il est noté qu'un processus d'autoévaluation a été mis en place en accord avec le cadre national des formations. Malheureusement, on ne dispose pas d'éléments d'informations sur ce dispositif et on regrette qu'aucun suivi des compétences ne semble avoir été mis en place.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Entre les années 2012-2013 et 2016-2017, les effectifs en *DFASP1* sont assez fluctuants, variant de 287 à 348 inscrits. Les variations sont encore plus importantes en *DFASP2* où ils se situent entre 420 et 277 étudiants. L'origine de ces fluctuations n'est pas évoquée dans le dossier. Le taux de réussite en *DFASP1* varie de 78 à 95 %, celui de *DFASP2* de 76 à 85 %. On regrettera l'absence de données chiffrées sur les taux de réussite selon la provenance des étudiants en PACES. Les effectifs des POP *Industrie-Recherche* et *PHBMR* sont assez stables, alors que les variations sont très fortes dans le POP *Officine*. Il est dommage qu'aucune explication ne soit fournie sur ces différences.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation du dispositif d'orientation vers les parcours des différentes filières.
- Offre variée d'UE et de stages hospitaliers ou de recherche.
- Bon partenariat avec des écoles d'ingénieurs.
- Pédagogie diversifiée avec recours aux *serious game* et Fablab.
- Ouverture forte et variée vers le monde hors académique.

Principaux points faibles :

- Absence de démarche d'évaluation des compétences.
- Manque de mutualisations des enseignements.
- Ouverture à l'international limitée en général à des stages de six mois.
- Manque de précision sur le parcours recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est bien décrite et de grande qualité. Elle propose un nombre important d'UE librement choisies professionnalisantes. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur les trois parcours proposés. L'accès aux nouvelles pédagogies est réel tout comme l'adossé à la recherche et l'ouverture au monde industriel.

Les relations internationales devraient être davantage développées. Il serait important de procéder à l'analyse des variations des effectifs étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER ÉTHIQUE

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes, centré sur les questions d'éthique en santé et en médecine légale, comprend quatre spécialités dès la première année (M1) *Ethique et bioéthique*, *Recherche clinique en médecine palliative*, *Médecine légale et criminalistique* et *Fonction de coordination dans le système de santé*. En seconde année (M2), une cinquième spécialité s'ajoute : *Prise en charge des auteurs et des victimes d'agression*. L'enseignement se déroule sur le campus de l'Université Paris Descartes, principalement en présentiel. Il est pour l'essentiel organisé au sein de l'équipe d'accueil (EA) 4569 (Ethique, politique et santé), et associe formation théorique, stage et production d'un travail de recherche encadré.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont d'une part l'acquisition de connaissances générales en éthique et sur les méthodologies de la recherche, et d'autre part, l'acquisition de compétences spécifiques dans le champ professionnel concerné par chacune des spécialités du master. Elle s'adresse en priorité à des étudiants en santé et à des professionnels déjà salariés, qui s'inscrivent pour acquérir un complément de formation : professionnels de santé (réanimation, néonatalogie, gériatrie notamment), enseignants-chercheurs en sciences humaines, droit, philosophie, enfin professionnels des organismes de régulation de l'activité biomédicale et des structures de santé publique.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation concentre toute l'offre de l'Université Paris Descartes en matière d'éthique en santé, avec un caractère multidisciplinaire et transversal. Le master tire profit de la participation de nombreux enseignants chercheurs provenant des disciplines médicales, qui interviennent pour présenter leurs domaines d'expertise. Ainsi, l'enseignement est à la fois complet et diversifié. L'articulation entre la formation et la recherche est bonne. Plusieurs unités d'enseignement (UE) sont dédiées à la réalisation de travaux de recherche personnels encadrés. Les étudiants de la mention éthique qui poursuivent leur cursus universitaire en doctorat sont intégrés à l'école doctorale (ED) 262 <i>Droit gestion et relations internationales</i>, elle-même adossée à plusieurs équipes de recherches, dont l'EA 4569. Ils sont encadrés par des chercheurs et enseignants-chercheurs des différentes équipes. Les travaux de recherche, portant par exemple

sur la médecine personnalisée du cancer et l'éthique des pratiques, sont réalisés au sein des laboratoires d'accueil et des services hospitalo-universitaires, qui sont reconnus pour leur compétence en éthique.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est évoquée, mais reste vague : il est fait mention des sites hospitalo-universitaires, du comité de protection des personnes, des services de police, mais il n'y a pas de conventions de partenariat avec des entreprises, ni d'accords-cadres avec des branches professionnelles.

Des coopérations internationales sont en place, notamment pour l'accueil à court terme d'étudiants étrangers (Case Western Reserve, Cleveland, USA) ou de professeurs (Institut de Criminologie de l'Université de Montréal, Canada). En revanche, il n'est pas fait mention d'universités étrangères accueillant des étudiants français, ni de double diplôme.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la mention est complexe et parfois peu lisible. Il est possible pour un étudiant de valider le M1 ou le M2 en deux ans, ce qui porte la durée totale de préparation à trois ans. Cet aménagement est prévu pour faciliter la conduite des études pour les personnes étant salariées et ayant déjà une activité professionnelle.

En M1, pour les quatre spécialités proposées d'emblée, les UE sont réparties en UE théoriques et UE de stage avec production et présentation orale d'un travail de recherche encadré. La cohérence entre les différentes spécialités est assurée par la mutualisation des UE spécifiques de la spécialité *Ethique et bioéthique* (à hauteur de 30 European Credit Transfer System, ECTS). La maquette du M1 prévoit deux types de parcours selon le profil des étudiants : un parcours *Santé* (réservé aux étudiants en santé, principalement aux étudiants en médecine) et un parcours *Scientifique*. Dans le cadre du parcours *Scientifique*, les étudiants ont l'obligation de valider 30 ECTS complémentaires choisis dans d'autres formations de master. Depuis 2012, le M1 est également accessible aux étudiants issus des filières maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers, cela dans les mêmes conditions que pour les étudiants du parcours *Scientifique*.

En M2, aux quatre spécialités déjà mentionnées pour le M1, s'ajoute la spécialité *Prise en charge des auteurs et des victimes d'agression*. Les 60 ECTS correspondants sont répartis entre un tronc commun obligatoire et des UE spécifiques. Pour chaque UE, et comme pour le M1, une partie correspond à un contenu théorique, une autre à la validation de stages et à la production d'un travail de recherche encadré. Les enseignements sont organisés sous la forme de modules regroupés par UE sur des périodes d'une semaine par mois. Tous les étudiants, quelle que soit la spécialité, doivent effectuer un stage dans un laboratoire de recherche (et/ou le cas échéant au sein de structures professionnelles adaptées à la spécialité, et validées par l'équipe pédagogique). Pour la spécialité *Ethique et bioéthique*, le lieu des stages, sous la forme de séminaires, est le laboratoire d'éthique médicale et bioéthique EA 4569.

Dans chacune des spécialités, des éléments de professionnalisation ou de connaissance de l'environnement professionnel, sont apportés grâce à la participation active d'enseignants issus des milieux professionnels concernés. La structuration de la mention permet aux étudiants d'acquérir des compétences transversales telles que la capacité de construire une problématique éthique et un projet de recherche. Hormis la mise à disposition en ligne des cours enregistrés, la place accordée au numérique est faible et se limite à mettre des salles équipées d'ordinateurs à disposition des étudiants afin d'accéder à des ressources documentaires de façon libre, dont une base de données élaborée par le laboratoire EA 4569. Concernant l'aide à la réussite, les étudiants bénéficient tous d'un suivi individuel par un enseignant référent. Il est regrettable que la formation ne comporte pas d'éléments d'enseignement en langue étrangère.

Pilotage

L'équipe pédagogique est en effectif satisfaisant et bien diversifiée au moins pour la spécialité historique *Ethique et bioéthique*, mais le pilotage reste insuffisamment lisible. Plus de 200 enseignants interviennent dans la formation, parmi lesquels 47 enseignants-chercheurs, dont 25 appartiennent à l'Université Paris Descartes. La part des enseignants extérieurs est donc importante : environ 75 % des intervenants, issus du monde professionnel (santé et droit). Ce ratio est en cohérence avec les objectifs de la formation, en lien étroit avec les pratiques professionnelles. L'équipe pédagogique est pilotée par le responsable de la mention, assisté pour chaque spécialité d'un ou deux enseignants-chercheurs titulaires qui assurent la coordination pédagogique opérationnelle.

Un conseil pédagogique est organisé chaque année mais il n'inclut pas d'étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement de la mention est annoncée, mais n'existe pas à l'heure actuelle. On regrette que

les étudiants ne participent pas formellement à l'évaluation des enseignements et des programmes, et qu'il ne soit pas fait mention d'un processus formalisé d'autoévaluation.

Résultats constatés

Ces dernières années, depuis 2015 ou 2016, trois des cinq spécialités n'ont pas été ouvertes : deux par manque d'étudiants (*Recherche clinique en médecine palliative* et *Fonction de coordination dans le système de santé*), et une par défaut d'enseignants-chercheurs (*Prise en charge des auteurs et victimes d'agression*).

Si l'on considère uniquement la spécialité la plus ancienne, *Ethique et bioéthique*, dont les effectifs ont doublé entre 2011 et 2015, l'attractivité est bonne. Cependant, depuis 2016, les effectifs ont nettement reflué (41 étudiants inscrits en M1, 61 en M2 en 2016-2017, contre 60 et 79, respectivement, en 2015-2016). Les effectifs des autres spécialités, lorsqu'elles étaient ouvertes, ne sont pas communiqués.

On peut noter qu'un peu moins de la moitié des étudiants de M1 s'inscrivent en M2. L'effectif en M2 est toutefois légèrement supérieur à celui du M1 en raison d'un nombre significatif d'étudiants qui s'inscrivent en M2 en étant titulaires d'un autre M1.

Le suivi des diplômés est un point particulièrement défaillant dans le dossier déposé par l'établissement. Il se présente sous la forme de deux séries de tableaux pratiquement inexploitable : les premiers, non datés, montrent les résultats d'une enquête réalisée 6 mois après attribution du diplôme, (4 à 15 répondants, selon les spécialités). Il s'agit essentiellement d'une enquête de satisfaction. La seconde série de tableaux, limitée à deux des cinq spécialités, porte sur le devenir des diplômés 2012-2013, 18 mois après attribution du diplôme (4 et 9 répondants, seulement). Il semble que plus de la moitié des étudiants du master étaient déjà en activité professionnelle ou poursuivaient leurs études en santé. Rien n'est dit sur les autres catégories d'étudiants. Le nombre de titulaires du master qui poursuivent en doctorat n'est pas communiqué.

Il est très regrettable qu'aucune analyse de ces résultats ne figure dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne attractivité de la spécialité *Ethique et bioéthique*.
- Diversité des intervenants extérieurs et objectif affiché de valorisation professionnelle.

Principaux points faibles :

- Organisation générale du master parfois peu lisible.
- Non ouverture, depuis 2015 ou 2016, de trois des cinq spécialités du master.
- Suivi des diplômés très insuffisant et peu exploitable.
- Absence de données sur les effectifs de chaque spécialité.
- Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Ethique* de l'Université Paris Descartes est en pleine évolution et il est prévu de recentrer cette formation autour de sa spécialité *Ethique et bioéthique*, base historique de la mention. Ce recentrage paraît nécessaire au vu du manque d'attractivité de deux autres spécialités et des difficultés d'organisation rencontrées dans une troisième, qui n'a pu ouvrir faute d'enseignants. La qualité de la formation, de même que le haut niveau de son enseignement sont indiscutables. Néanmoins, sa présentation donne une impression générale d'organisation peu lisible et on déplore le manque de données et de réflexions sur le suivi des diplômés. On peut regretter que les préconisations formulées dans un précédent rapport d'évaluation émis par l'AERES n'aient pas été suffisamment prises en compte.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Santé publique* de l'Université Paris Descartes (Paris 5) présente une offre de formation assez large. Après une première année de master (M1), six spécialités sont proposées en seconde année (M2) :

- Cinq spécialités (M2) existant depuis 2013 :
 - *Informatique biomédicale* (IBM), cohabilitée avec l'Université Paris 13, (visée recherche et professionnelle),
 - *Méthodes en évaluation thérapeutique : biostatistique, épidémiologie clinique*, cohabilitée avec l'Université Paris 7 (visée recherche),
 - *Recherche en santé publique*, portée par l'Université Paris-Sud (visée recherche),
 - *Santé publique et risques environnementaux*, cohabilitée avec l'École des hautes études en santé publique (EHESP), l'Université de Lorraine et celle de Paris-Sud (visée recherche et professionnelle),
 - *Sécurité sanitaire et qualité des soins* (visée professionnelle).
- Une spécialité créée en 2015 :
 - *Comparative effectiveness research* (visée recherche).

Selon les spécialités, le master est accessible en formation initiale ou continue. Il peut bénéficier des dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE), notamment la spécialité *Sécurité sanitaire et qualité des soins*, avec possibilité de formation en alternance.

Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'université Paris 5 Descartes et dans ceux des établissements cohabilités.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont présentés aux étudiants, pour chaque spécialité, par site internet, livret pédagogique et plaquettes d'information. L'orientation de chaque spécialité en termes de débouchés est également clairement présentée.
La visée recherche, professionnelle ou mixte de chaque spécialité est très explicite et argumentée. Dans tous les

cas, les emplois visés sont cohérents avec les objectifs de la formation, qu'il s'agisse d'emplois dans le secteur public (recherche, administration centrale ou territoriale, organismes environnementaux, établissements de santé) ou dans le secteur privé (cabinets de conseil, bureaux d'étude des risques sanitaires, professions de santé).

Positionnement dans l'environnement

Cette mention bénéficie de sa position au sein de la Communauté d'universités et établissements - ComUE Sorbonne Paris Cité, (USPC). Comme indiqué plus haut, trois de ses spécialités sont cohabilitées avec un établissement de la ComUE. Cette offre est complémentaire d'autres spécialités de santé publique proposées au sein de la ComUE et axées sur d'autres aspects tels que la nutrition, la santé au travail, l'éducation thérapeutique, les politiques publiques ou le management d'établissements de santé. Elle est également complémentaire d'autres masters centrés sur les bio-statistiques et l'épidémiologie clinique impliquant les universités Paris-Sud, Paris-Est et Versailles Saint-Quentin. La spécialité *Comparative effectiveness research* est unique au niveau national, la spécialité *IBM* est également présentée comme très compétitive au niveau national.

L'adossement à la recherche est excellent. Les enseignements des spécialités à visée recherche ou à visée mixte font appel à des enseignants-chercheurs et des chercheurs appartenant à des structures de recherche reconnues, parmi lesquelles le Centre de recherche épidémiologie et statistiques Sorbonne Paris Cité (CRESS), l'équipe INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) UMR (unité mixte de recherche) 1138 et l'équipe d'accueil (EA) 4064. Le CRESS regroupe sept équipes de recherche, qui peuvent constituer un terrain de stage pour de nombreux étudiants de M1 et de M2 recherche.

La nouvelle spécialité, *Comparative effectiveness research*, est entièrement enseignée en langue anglaise, par des binômes composés d'un enseignant local adossé au CRESS et d'un spécialiste international venant de prestigieuses universités européennes (Queens University Belfast, University of York, University of Amsterdam, University of Oxford) notamment. La spécialité *IBM* fait appel à des enseignants d'autres universités françaises : universités Paris 6, de Dijon, Grenoble, Lille, Nancy, Marseille, Rennes et Rouen. Les équipes des universités Paris 5 et Paris 13 participent aux enseignements du M1.

Plusieurs partenariats sont établis avec le monde socio-économique, notamment via l'incubateur et la pépinière d'entreprises Paris Biotech Santé pour ce qui concerne le secteur privé. De très fortes interactions existent avec des acteurs du secteur public (par exemple, l'Agence nationale du médicament et des produits de santé, la Haute autorité de santé, l'Agence de la biomédecine, la Direction énérale de la santé), les collectivités territoriales et les établissements de santé, les organismes environnementaux (par exemple, l'Institut de radioprotection et de sureté nucléaire), enfin avec des sociétés de services et bureaux d'études (assurance, mutuelle, cabinet de conseil en informatique médicale en évaluation des risques).

Au total, la formation bénéficie d'un positionnement excellent dans son environnement, tant au niveau local que national, qu'il s'agisse de collaborations universitaires, de laboratoires de recherche ou de l'implication de partenaires des secteurs professionnels publics ou privés.

Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive, avec des modules communs en premier semestre (S1), un début de parcours spécialisé en deuxième semestre (S2), puis une spécialisation en M2, accompagnée d'un stage et d'un mémoire. Une réorientation des étudiants est possible à l'issue du S1. Le comité pédagogique vérifie en trois occasions (début de M1, fin du M1, début du M2) la cohérence du parcours de chaque étudiant. Un séminaire à mi-parcours permet de vérifier le bon déroulement de l'ensemble.

Chacun des stages fait l'objet de conventions formalisées. La recherche de stage de même que l'accompagnement des étudiants en stage sont décrits à l'échelle de la mention. En M2 un stage obligatoire de six mois dans un laboratoire d'accueil labellisé ou en situation professionnelle, selon la spécialité, est requis. Les modalités de validation du stage sont claires au niveau de la mention (rédaction d'un rapport de 30 pages et soutenance orale devant un jury présidé par le responsable de l'unité d'enseignement (UE) stage et dans les conditions d'un congrès international).

À noter, dans les spécialités à visée professionnelle, l'organisation de visites de sites avec rencontres de professionnels.

La plupart des spécialités en M2 utilisent des méthodes de simulation, d'études de cas réels, de travaux collaboratifs en groupes et de classes inversées. Les scénarii de gestion des risques sont abordés sous forme de

jeux de rôle associant l'ensemble des parties prenantes (scientifiques, décideurs, industriels, associations).

Il n'y a pas de cours de mise à niveau mais simplement la mise à disposition de documents sur une plateforme dédiée avant le début des cours. Les étudiants bénéficient d'un suivi par un enseignant référent, le responsable de leur parcours en M1 et un enseignant du comité pédagogique de la spécialité en M2. Il n'y a pas de tutorat mis en place au niveau de la mention mais les étudiants de la spécialité *Santé publique et risques environnementaux* bénéficient d'un compagnonnage très actif grâce à une association d'anciens élèves (Asperisk).

L'environnement numérique de travail de l'Université est à la disposition des enseignants et des étudiants. Il est de forme classique : mise en ligne des cours, utilisation de logiciels spécialisés. Un enseignant-chercheur est référent pour le numérique au niveau de la mention, et des vidéoconférences peuvent être organisées avec les universités étrangères partenaires.

Dans le domaine des relations internationales, au niveau de la mention, près de 20 % des inscrits en M1 et 35 % des inscrits en M2 viennent d'universités étrangères, mais sans précision sur les universités d'origine. Plusieurs étudiants ont bénéficié de bourse du programme de mobilité internationale entrante de la ComUE Sorbonne Paris Cité pour lesquels la spécialité *Santé publique et risques environnementaux* était éligible. Chaque année, plusieurs étudiants effectuent leur stage à l'étranger, mais il est regrettable qu'on ne dispose pas du chiffre exact par spécialité.

Au total, l'organisation pédagogique paraît très satisfaisante.

Pilotage

L'équipe pédagogique de la mention rassemble les responsables du M1 et de ses parcours ainsi que des différentes spécialités de M2 de l'Université Paris 5 et des équipes des établissements cohabilités. Les intervenants extérieurs des parcours professionnels sont en nombre très important, jusqu'à 60 % du nombre total d'enseignants, et de haut niveau (par exemple, intervention de quatre des huit membres du collège de la Haute autorité de santé).

La mention est pilotée par un comité pédagogique constitué des responsables du M1, de ses parcours, et des spécialités de M2. Le fonctionnement de ce comité est bien décrit au niveau du M1 (sélection des candidats, rentrée universitaire, jury).

Chaque spécialité a son propre comité de pilotage associant les différents représentants des établissements cohabilités. Il existe également un comité pédagogique par spécialité. Ses modalités de fonctionnement sont spécifiques de chaque spécialité mais avec un certain nombre de règles communes (sélection des candidats, délibération du jury de fin de S1, soutenances orales des mémoires, réunion à mi-parcours des stages, contact avec le conseil de perfectionnement en préalable d'une réunion avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et des représentants étudiants).

Il semble qu'il y ait un comité de perfectionnement pour chaque spécialité dont le rôle est de conseiller l'équipe pédagogique. Seul le conseil de perfectionnement de la spécialité *Santé publique et risques environnementaux* est décrit, aussi bien pour sa composition que pour son fonctionnement. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention, ce qui est regrettable.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématique, à l'échelle de l'UE et à l'échelle de la spécialité, de même que l'analyse de ses résultats par l'équipe pédagogique.

Le pilotage du master est donc assez satisfaisant.

Résultats constatés

Les effectifs d'étudiants sont présentés dans un tableau pour l'ensemble de la mention. Ils sont très variables selon les années, variant en M1 de 38 à 92 (la valeur 316 indiquée pour la promotion 2014-2015 est probablement une erreur) et en M2 de 68 à 82. Il est regrettable et surprenant de ne pas disposer des chiffres par spécialité.

Les pourcentages de réussite sont bons et assez stables, de 71 à 82 % selon les années, mais il s'agit de proportions globales. Il est, là aussi, regrettable de ne pas disposer du détail par spécialité.

Le dossier rapporte un bon pourcentage d'insertion professionnelle ; néanmoins, le fait que de nombreux diplômés soient déjà en poste et que le nombre de répondants soit très faible limite l'interprétation de ces

résultats.

Le dossier mentionne des taux de doctorants avoisinant 60 % pour les spécialités à visée recherche, mais le nombre exact d'étudiants poursuivant en doctorat chaque année n'est pas précisé.

Au total, les chiffres sur le devenir des étudiants sont présentés dans le dossier de l'établissement sous une forme fragmentée et incomplète. Compte tenu des données manquantes, en particulier celles concernant chacune des spécialités, il n'est pas possible de porter une appréciation complète sur les résultats de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation très attractive.
- Excellent adossement recherche.
- Excellent adossement professionnel pour la spécialité *Santé publique et risques environnementaux*.
- Enseignements en langue anglaise pour la spécialité *Comparative effectiveness research*.
- Partenariat national et international de grande qualité.

Principaux points faibles :

- Dossier manquant de précisions sur chacune des spécialités (nombre d'inscrits et de diplômés par spécialité).
- Absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention.
- Suivi des diplômés insuffisant (nombre de doctorants notamment).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit globalement d'une formation d'excellence, qui affiche clairement la visée recherche ou professionnelle de chaque spécialité, et qui attire de nombreux étudiants, français et étrangers. Les spécialités centrées sur la méthodologie, l'excellence de l'adossement à la recherche, ainsi que l'offre d'enseignement en langue anglaise sont clairement des atouts. En revanche, le manque de précisions sur les effectifs, les diplômés et le devenir des étudiants pour chaque spécialité est regrettable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT

Établissement(s) : Université Paris Descartes

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Aux interfaces chimie-biologie, chimie-pharmacologie et chimie-biologie/analyses, le master *Sciences du médicament* concerne plusieurs aspects du développement industriel du médicament. Il correspond à une spécialisation de seconde année (M2), avec deux spécialités à finalité recherche et quatre à finalité professionnelle. Il est ouvert aux étudiants ayant validé la première année (M1) du master *Pharmacologie*, du master *Chimie Paris Cité* ou de tout autre M1 jugé équivalent. Il est également ouvert aux étudiants de santé ayant validé la quatrième année de leur cursus et certaines unités d'enseignement (UE) optionnelles supplémentaires. Les diplômés de la formation pourront poursuivre en doctorat ou s'insérer dans la vie professionnelle.

ANALYSE

Finalité
L'objectif est d'apporter une solide formation scientifique couvrant les aspects industriels du médicament. Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs appartenant à des laboratoires de recherche labellisés Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), ainsi que par des professionnels de l'industrie pharmaceutique. L'interdisciplinarité chimie/biologie permet de nombreux débouchés dans l'industrie pharmaceutique, chimique, cosmétologique et agroalimentaire. Pour les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat, l'école doctorale <i>Médicament, toxicologie, chimie, imagerie</i> (MTCI) de l'Université Paris Descartes est particulièrement adaptée. La forte collaboration entre scientifiques, pharmaciens, médecins et monde professionnel est à souligner.
Positionnement dans l'environnement
Cette formation s'adresse aux étudiants de santé, notamment de médecine, pharmacie et odontologie, mais aussi aux étudiants diplômés de la faculté de sciences biomédicales de l'Université Paris Descartes, en particulier de la licence <i>Sciences biomédicales</i> . Elle se positionne à côté d'autres masters en Île de France, comme celui de Paris Saclay (mention <i>Sciences du Médicament</i>). Malheureusement, le dossier déposé par l'établissement ne présente pas les spécificités de l'une ou l'autre de ces deux mentions. On apprécie que pour certaines spécialités comme <i>Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé</i> et <i>Biotechnologie pharmaceutique et thérapies innovantes</i> , il existe une cohabilitation avec les universités

Paris Diderot et Paris-Sud, mais les contributions respectives des trois universités ne sont pas détaillées.

Il convient de souligner une ouverture notable à l'international : le parcours *Qualité des médicaments* de la spécialité *Qualité des produits de santé* est intégré au master transrégional *Mékong pharma* (Laos, Cambodge, Vietnam) soutenu par la fondation Pierre Fabre ; le parcours *Pharmacotechnie* de la spécialité *Biotechnologies et thérapeutiques innovantes* est intégré au master européen *Nanomed*, avec label *Erasmus Mundus Joint Master Degree*. Plusieurs partenariats *Erasmus* et plusieurs conventions avec des universités étrangères, en particulier en Asie, attestent également de l'ouverture internationale.

Des équipes de recherches CNRS ou INSERM des facultés de sciences biomédicales et de pharmacie sont fortement impliquées. De très nombreux partenaires industriels (Sanofi, Servier, Pierre Fabre, Novartis, Pfizer, GSK, Boiron, Nestlé, l'Oréal), soutiennent la formation.

Organisation pédagogique

La formation suit parfaitement l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif aux diplômes nationaux de master. Les deux niveaux M1 et M2 sont semestrialisés. A partir du M1 *Pharmacologie* ou du M1 *Chimie dirigée vers les sciences du vivant*, les étudiants ont la possibilité de choisir entre deux spécialités à finalité recherche (*Pharmacologie intégrée préclinique et clinique* et *Chimie médicinale et pharmacologie moléculaire*) et quatre à finalité professionnelle (*Du principe actif au médicament* ; *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* ; *Qualité des produits de santé* ; *Biotechnologies et thérapeutiques innovantes*).

Un effort de mutualisation a été entrepris à l'intérieur de la mention, avec des unités d'enseignements (UE) partagées par quatre spécialités ou avec le M1 *Chimie dirigées vers les sciences du vivant*. De plus une mutualisation d'UE découle de la cohabilitation de la spécialité *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* avec l'Université Paris Diderot et de la spécialité *Biotechnologies et thérapies innovantes* avec l'Université Paris Diderot et l'Université Paris-Sud (porteuse de cette spécialité).

Au cours du M1 *Pharmacologie*, il est indiqué qu'un stage de deux mois est prévu dans un laboratoire de recherche ou d'analyse, mais sans plus d'informations. Les étudiants de pharmacie doivent suivre un stage pratique de six à huit semaines, pour valider le M1. On regrette que rien ne soit indiqué concernant les étudiants en médecine ou odontologie présentés comme des candidats potentiels.

Au cours du M2, un stage de six mois (24 crédits européens, ECTS) est prévu : dans un laboratoire industriel ou du même type (laboratoire hospitalier par exemple), pour le parcours professionnel ; dans un laboratoire de recherche pour le parcours recherche. De plus, un travail personnel (6 ECTS) est demandé à l'étudiant sous forme d'un rapport bibliographique, étude de cas ou projet de recherche.

Des aménagements sont prévus pour les étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau. On notera que des aménagements sont également prévus pour des candidats de formation continue, pour la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un enseignement obligatoire d'anglais en M1 est organisé, de même que la préparation aux certifications *Test of English for International Communication* - TOEIC et *Test Of English as a Foreign Language* - TOEFL.

Au total, l'organisation pédagogique de cette mention de master apparaît solide, mais complexe au vu des nombreux parcours et peu aisée à appréhender dans le dossier transmis.

Pilotage

Les responsables de la mention et de chacune des spécialités du M2 sont clairement identifiés. Ils s'appuient sur une cellule pédagogique spécifique. Certaines difficultés de gestion administratives sont signalées. Les modalités de contrôle d'acquisition des savoirs sont clairement décrites dans une annexe du dossier déposé par l'établissement. Celui-ci décrit succinctement les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants mais ne présente pas leurs modalités d'analyse et de prise en compte.

Un conseil pédagogique constitué d'enseignants des différents parcours et spécialités est chargé des stages, du suivi des étudiants, de l'orientation, de l'insertion professionnelle et des relations internationales. Le dossier ne donne pas d'informations sur l'organisation de ce comité : fréquence des réunions, participations des étudiants, des représentants du monde industriels. Ce conseil semble jouer essentiellement un rôle organisationnel, mais non évaluatif, et ne remplit pas les attendus et les missions d'un conseil de perfectionnement. Le dossier ne laisse pas percevoir de démarche d'autoévaluation par analyse d'indicateurs et évaluation des points d'amélioration.

Résultats constatés

Cette formation interdisciplinaire a été suivie par une vingtaine d'étudiants par an en moyenne en M1 entre 2014-2015 et 2016-2017 et par une centaine en M2 entre 2012-2013 et 2016-2017. D'après les chiffres fournis, les étudiants inscrits à l'Université Paris Descartes représentent environ 75 % des inscrits en M1 et 30 à 40 % de ceux de M2. Il manque une analyse détaillée de l'origine des inscrits, des taux de réussite et du devenir des diplômés selon les spécialités et les parcours choisis.

Un nombre élevé d'annexes est joint au dossier mais sans analyse pertinente des données, élément attendu dans un dossier d'autoévaluation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation interdisciplinaire.
- Mutualisation au sein du master et avec d'autres masters de l'Université Paris Descartes et d'autres universités parisiennes.
- Forte participation des industriels à la formation.
- Ouverture internationale notable.

Principaux points faibles :

- Dossier insuffisamment détaillé ne permettant pas une analyse exhaustive de la formation.
- Organisation pédagogique peu lisible.
- Absence de conseil de perfectionnement et de démarche d'autoévaluation.
- Suivi des étudiants non analysé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation associée au domaine du médicament est très intéressante en raison de son adossement à des laboratoires de recherche CNRS ou INSERM et à de nombreux partenariats industriels, mais aussi en raison de ses larges perspectives d'insertion professionnelle. L'ouverture à l'international est attrayante.

Il est cependant regrettable que le dossier présenté ne permette pas d'évaluer tous les aspects de la formation. Un dossier plus détaillé, incluant une analyse plus poussée du suivi des diplômés valoriserait la formation.

Enfin, une démarche d'autoévaluation adossée à un authentique conseil de perfectionnement, qui reste à mettre en place, paraît indispensable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 11 AVRIL 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Organisé en six semestres et conférant le grade de licence (180 *European Credit Transfer System*, ECTS), le diplôme de formation générale en santé (DFG) constitue le premier cycle des études de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique). Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances de base dans le domaine des sciences exactes, biologiques et humaines, ainsi que des connaissances spécifiques dans les métiers visés.

La première année de DFG (première année commune aux études de santé, PACES) comprend deux parties : un tronc commun d'unités d'enseignement (UE) apportant au total 50 crédits européens-ECTS et une UE de 10 ECTS spécifique de chaque filière, chacune bénéficiant d'un *numerus clausus* particulier. La PACES de l'Université Paris Diderot permet également l'accès à trois filières paramédicales formant aux métiers de kinésithérapeute, ergothérapeute et pédicure-podologue. L'enseignement est organisé sur deux sites : le centre universitaire de Bichat, Paris 18^{ème} et celui de Villemin, Paris 10^{ème}.

Les deuxième et troisième années en sciences médicales (DFGSM2 et DFGSM3) permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en sciences fondamentales et d'aborder la séméiologie. A la formation théorique, s'ajoute une formation pratique : stages hospitaliers, apprentissage sur plateforme de simulation.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

Des journées portes ouvertes sont organisées à l'intention des lycéens, incluant une présentation des études de santé, et l'accès à des stands d'information plus spécifiques, notamment sur le tutorat. Elles accueillent près de 4000 lycéens.

A la rentrée, les étudiants de PACES reçoivent une information complète sur les métiers de la santé, les possibilités de réorientation et l'organisation de la filière recherche biomédicale. Il n'est pas précisé si des étudiants des années supérieures participent à ce dispositif.

Tout au long de l'année, la communication auprès des étudiants est assurée par le site web de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, qui dispose d'une plateforme numérique universitaire (Moodle) pour la mise en ligne des supports pédagogiques.

Il est regrettable que le dossier fourni par l'établissement ne donne aucune précision sur le contenu et la répartition des UE entre les deux semestres (en particulier, sur la « maquette d'enseignement de la PACES »,

pourtant annoncée dans le texte du dossier), sur les possibilités de mutualisation d'UE entre filières, notamment pour les UE « spécifiques », sur l'existence d'enseignements dirigés, sur l'accueil des étudiants en situation de handicap, enfin sur l'organisation matérielle du concours et la nature des épreuves proposées aux étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un tutorat a été mis en place grâce à l'investissement d'étudiants de deuxième et troisième années de DFG formés à cet effet dans le cadre d'un certificat clinique optionnel de DFGSM2. Ce tutorat a pour objet principal la mise en place d'un parrainage, d'un entraînement aux épreuves du concours et l'organisation de concours blancs. On peut cependant regretter que ne soit pas suffisamment détaillée l'implication des enseignants dans ce dispositif, en dehors de la relecture des sujets d'examens blancs organisés par les étudiants tuteurs. De même, le nombre d'étudiants de PACES suivant le tutorat n'est pas précisé et aucune information n'est donnée permettant d'apprécier l'influence de ce dernier sur la réussite aux concours.

Les étudiants non autorisés à redoubler en PACES à l'issue du concours (classés à plus de 2,5 fois le *numerus clausus*) peuvent, après avoir validé 60 ECTS dans une autre formation interne de l'université, se réinscrire en PACES (« redoublement différé »). Le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce dispositif n'est pas indiqué.

Pour les étudiants de PACES non classés en rang utile à l'issue de leur redoublement, mais ayant validé les 60 ECTS correspondant (« reçus-collés »), il existe des possibilités de réorientation vers une autre licence de l'établissement, en particulier en deuxième année de licence *Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé* (SIAS) portée par l'UFR de médecine. Cette licence a accueilli 15 « reçus-collés » en 2015-2016 et 25 en 2016-2017 mais seuls 8 des 15 étudiants de la promotion 2015-2016 ont poursuivi en troisième année en 2016-2017). Il est à noter la mise en place par l'établissement de « l'Alter PACES » : dispositif commun aux universités Descartes, Paris Diderot, Paris 13 et Saint-Etienne permettant aux étudiants n'ayant tenté le concours de PACES qu'à une seule reprise puis avoir validé une licence dans un autre parcours d'accéder aux études de santé en DFGSM2. Le nombre d'étudiants de l'Université Paris Diderot impliqués dans ce dispositif reste à ce jour très modeste : 3 en 2016-2017, un seul en 2017-2018.

Au total, ces dispositifs de réorientation paraissent bien adaptés et intéressants mais leur mise en place très récentes ou l'absence de données de bilan dans le dossier de l'établissement, ne permettent pas d'en juger l'impact réel.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs de PACES sont globalement stables, mais seuls sont présentés ceux des deux dernières années universitaires (2282 en 2015, 2240 en 2016). Environ 22 % des étudiants inscrits en PACES accèdent à l'une des quatre filières de santé, résultat cohérent avec ce qui est observé au niveau national.

On doit cependant regretter qu'aucune analyse ne soit présentée sur le nombre de « reçus-collés », l'effet de l'origine des étudiants et du redoublement sur la réussite au concours, ou sur les résultats de ceux ayant fait le choix de s'inscrire dans plusieurs filières accessibles.

Pilotage

Dans le dossier fourni par l'établissement, seul est présenté le pilotage mis en place au niveau de l'ensemble du DFGSM, assuré par une commission de pédagogie de la faculté de médecine (ce pilotage sera analysé plus loin, avec les DFGSM2 et DFGSM3).

Il est surprenant qu'il ne soit fait mention d'aucune structure de pilotage spécifiquement dédiée à l'année de PACES. Rien n'est dit, en particulier, sur l'équipe enseignante, la composition et l'organisation du jury et, globalement, sur l'organisation de l'autoévaluation de la PACES.

Principaux points forts de la PACES :

- Bonne information des lycéens sur la formation.
- Dispositifs intéressants pour les réorientations (Alter PACES, licence SIAS).
- Mise en place d'un tutorat par les étudiants plus avancés dans la formation.

Principaux points faibles de la PACES :

- Dossier trop souvent lacunaire.
- Manque de données objectives sur l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite et de réorientation.
- Absence de données sur le pilotage spécifique de la PACES et son autoévaluation.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les étudiants reçoivent toutes les informations sur les programmes pédagogiques de *DFGSM2* et *DFGSM3* par internet, mais aussi à l'occasion de la réunion de rentrée avec le directeur de l'UFR et de rencontres-débats pédagogiques trimestriels. La teneur de ces rencontres n'est pas explicitée dans le document fourni. On ne sait pas en particulier si elles donnent aux étudiants une possibilité d'évaluer leur formation.

Les deux années d'enseignement font l'objet de plusieurs documents présentés en annexe du dossier de l'établissement. Deux décrivent l'organisation des études et le règlement des examens. Trois se rapportent aux stages hospitaliers : une charte précisant le rôle des assistants-chefs de clinique dans l'accueil et la prise en charge des étudiants ; une charte définissant les droits et devoirs des étudiants ; un carnet de stage définissant les objectifs médicot techniques des stages.

Il faut également souligner l'existence d'une « cellule des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (MedTice), fortement structurée, qui propose aux enseignants un accompagnement dans leurs projets pédagogiques, notamment dans le développement des TICE et de la plateforme de simulation Ilumens Diderot.

En *DFGSM2*, les enseignements théoriques sont structurés en 13 UE obligatoires. Ces dernières peuvent être organisées par appareil ou par discipline (incluant l'étude d'une langue étrangère). Un stage hospitalier de séméiologie est suivi chaque semestre. En *DFGSM3*, les UE sont au nombre de 15, incluant deux stages pratiques. De plus, les étudiants peuvent valider en *DFGSM2* 2 UE libres optionnelles dont une valorisant l'engagement associatif, par exemple son implication dans le tutorat. En *DFGSM3*, ces mêmes UE libres optionnelles peuvent inclure une UE de master, dans le cadre d'un parcours recherche. Les nombres d'étudiants engagés dans ces UE optionnelles ne sont pas indiqués, ce qui est regrettable. La validation des UE se fait par contrôles continus et examens terminaux selon diverses modalités (QCM, cas cliniques, questions rédactionnelles).

Un accent particulier est mis sur l'apprentissage de la séméiologie au cours des stages de *DFGSM2* et *DFGSM3*. Dès l'été suivant leur réussite au concours de PACES, les étudiants de *DFGSM2* reçoivent une initiation au monde hospitalier lors d'un stage infirmier. L'apprentissage de l'examen clinique fait largement appel aux outils de simulation réunis dans la plateforme Ilumens Diderot. En *DFGSM3*, un stage hospitalier tuteuré, réalisé sous la responsabilité d'un assistant-chef de clinique, permet une immersion dans une équipe médicale et initie l'étudiant à ses futures obligations cliniques en deuxième cycle d'études. Un stage en laboratoire leur donne l'occasion de se familiariser avec les exigences d'un plateau médicot technique hospitalier. Il est également fait mention de méthodes pédagogiques complémentaires : accès à un site dédié à l'enseignement de la séméiologie (e-semio) et mise en place de forums questions-réponses. Globalement, les heures de pratique représentent près de 27 % du total d'enseignement donné en *DFGSM2* et 39 % en *DFGSM3*, ce qui est très satisfaisant.

La formation permet aux étudiants qui le souhaitent de suivre des doubles-cursus ou d'obtenir un master santé. Ces doubles-cursus existent dans trois filières : Médecine-Science Paris Descartes-Paris Diderot ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et Second concours de l'École normale supérieure. Malheureusement, aucune donnée chiffrée n'est disponible dans le document pour évaluer ce dispositif, ne serait-ce que le nombre d'étudiants concernés.

Au total, malgré les quelques manques de précisions relevées, l'organisation pédagogique est de qualité et bien diversifiée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Priorité affichée, l'aide aux étudiants confrontés à des difficultés particulières (situation de handicap, difficultés financières, mauvais résultats aux examens) repose sur plusieurs dispositifs : suivi personnalisé assuré par le doyen ou son assesseur, accès à une consultation de psychiatrie sans rendez-vous, mise en place d'une commission sur le harcèlement sexuel. Cependant, aucune donnée chiffrée n'est rapportée dans le dossier fourni par l'établissement permettant d'apprécier l'efficacité de ces dispositifs.

Il est fait mention d'un accompagnement spécifique offert aux étudiants demandeurs d'un contrat d'engagement service public mais, là aussi, sans données sur le nombre d'étudiants concernés et la nature de l'aide apportée. Rien n'est dit à propos des étudiants admis par passerelle pour les aider à gérer des difficultés éventuelles à l'entrée dans la formation.

Il est particulièrement regrettable que le sujet de la mobilité internationale ne soit évoqué dans le dossier de l'établissement que par la mention de partenariats avec quelques universités étrangères et l'existence de programmes d'échanges. Aucune information n'est donnée sur leurs modalités, les destinations et les flux d'étudiants en mobilité entrante et sortante ni de leurs modalités.

Pilotage

Le pilotage est assuré par un conseil de pédagogie de DFGSM composé de 16 membres élus, enseignants et étudiants en nombre égal. Ce conseil se réunit une fois par mois. Ses travaux sont transmis au conseil de faculté. Une fois par an, un conseil de pédagogie extraordinaire est réuni, faisant office de conseil de perfectionnement. Il accueille des membres de la direction de l'Université, du conseil de la faculté de médecine, du recteur d'académie et de directeurs de composantes). Il n'est pas fait mention de la participation de représentants de l'administration et de personnalités extérieurs. Plusieurs groupes de travail, dont la composition n'est pas précisée, discutent des programmes, des stages, de l'évaluation pédagogique et du suivi des étudiants. Il est intéressant de noter que chaque site hospitalier recevant des étudiants en stage est doté d'un enseignant titulaire référent, membre de la commission des stages.

Les enseignements théoriques et les stages pratiques font l'objet d'évaluations par les étudiants. Cependant, ni les modalités de cette évaluation, ni l'exploitation qui en est faite des résultats ne sont expliquées.

Au total, le pilotage du DFGSM2 et DFGSM3 est assuré de façon satisfaisante, mais on regrette le manque de données sur l'évaluation des enseignements, de même que sur la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Même si la grande majorité des étudiants viennent de PACES, il faut signaler une possibilité de « passerelles entrantes » permettant l'accueil direct en DFGSM2 ou DFGSM3 d'étudiants titulaires d'un doctorat ou diplômés d'une grande école. En 2016-2017, 7 candidats (sur 37) ont été admis en DFGSM2, un seul en DFGSM3 (sur 11).

Les effectifs des cinq dernières promotions annuelles d'étudiants de DFGSM sont de 408 à 483 étudiants en DFGSM2 et seulement de 353 à 384 en DFGSM3. On note également un nombre encore inférieur d'étudiants validant le DFGSM (316 à 342). Ces résultats sont révélateurs de taux élevés de redoublement, voire de triplement ou d'abandon, qu'il est regrettable de ne voir accompagnés d'aucun commentaire ou explication.

Aucune information n'est donnée sur le devenir des étudiants ayant abandonné la formation.

Principaux points forts des deuxième et troisième années :

- Bonne organisation des enseignements théoriques.
- Bonne organisation et bon suivi des stages hospitaliers.
- Large recours aux méthodes de simulation pour l'apprentissage de la séméiologie.
- Bon accompagnement des étudiants en difficulté.

Principaux points faibles des deuxième et troisième années :

- Dossier trop souvent lacunaire, limitant les possibilités d'évaluation exhaustive de la formation.
- Absences de données sur la mobilité internationale des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En dépit des lacunes et des insuffisances du dossier soumis à l'évaluation, il est indiscutable que le *DFGSM* de l'Université Diderot est de grande qualité, avec une ouverture réelle sur la recherche et des parcours diversifiés et personnalisés, l'utilisation adaptée des outils numériques et de simulation, une formation pratique bien organisée et enfin une attention particulière portée aux étudiants en difficultés.

Il est cependant nécessaire que soit mise en place et formalisée une procédure globale d'autoévaluation, avec création d'un authentique conseil de perfectionnement incluant la participation des composantes d'accueil des étudiants de PACES en réorientation et celle de l'équipe administrative de la formation, l'objectif prioritaire étant de veiller à l'amélioration continue des procédures d'aide à la réussite des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement(s) : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Sciences pour la santé de l'Université Paris 7 (Paris Diderot) est une formation généraliste, pluri- et interdisciplinaire de deux ans (deuxième - L2 - et troisième années de licence - L3) proposée aux étudiants issus de la PACES (première année commune aux études de santé) ayant validé 60 ECTS (*european credit Transfert system*) ainsi qu'à des étudiants titulaires d'une première année de licence (L1) *Sciences de la vie*. Ouverte depuis l'année 2015-2016, la mention propose, dès la L2, deux parcours : *Santé publique et sciences humaines et sociales* ; *Sciences Biomédicales*. L'interdisciplinarité s'exprime notamment par la participation d'enseignants aux compétences diverses : médecine, sciences du vivant, sciences sociales et littérature, art cinéma et par des mutualisations avec les enseignements proposés par les unités de formation et de recherche (UFR) correspondantes. La mention comporte des unités d'enseignement (UE) fondamentales, socle de connaissances en lien avec les sciences appliquées à la santé et des UE optionnelles permettant une spécialisation sur les deux années.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs scientifiques et professionnels de cette mention sont ceux d'une licence généraliste en sciences pour la santé. Il s'agit de former les étudiants à la recherche en santé en leur permettant d'acquérir des compétences communes aux sciences de la vie et spécifiques aux sciences interdisciplinaires appliquée à la santé. Le débouché attendu est essentiellement une poursuite d'études vers les masters de l'Université Paris Diderot et plus généralement de la ComUE (communauté d'universités et d'établissements) Paris Cité Sorbonne regroupant notamment les établissements Paris 5 (Parsi Descartes), Paris 13, Sciences Po et l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique). Il est également mentionné une possibilité d'emploi des diplômés dans des secteurs en lien avec la santé publique, les sciences humaines et sociales ainsi qu'une possibilité de se présenter aux concours administratifs des collectivités locales ou des concours de catégorie A de la fonction publique et territoriale. Les compétences visées sont clairement décrites et sont en adéquation avec les objectifs affichés.

Positionnement dans l'environnement

Plusieurs licences généralistes ayant une forte ouverture interdisciplinaire sont proposées au sein de la ComUE. La mention *Sciences pour la santé* a cependant, la particularité d'être une formation prioritairement destinée aux « reçus-collés » de la PACES (étudiants ayant validé 60 ECTS, mais non admis en filière de santé). A l'échelle de l'Île-de-France, seule l'Université Paris-Est Créteil propose dans son offre de formation une licence également dédiée aux reçus-collés de la PACES, mais orientée vers l'économie.

L'articulation formation-recherche est favorisée par la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs associés appartenant à plusieurs unités de recherche reconnues de l'Université Paris 7. Compte tenu de l'ouverture récente de la formation, il est compréhensible qu'aucune convention ou partenariat avec le monde industriel ne soit encore mis en place. Néanmoins, l'absence de description de l'environnement socio-économique est regrettable, ne serait-ce que pour argumenter la création de cette mention. Un nombre non-négligeable d'enseignants-chercheurs ayant une fonction hospitalière est impliqué dans la mention, laissant imaginer une interaction forte avec le centre hospitalo-universitaire qui aurait pu être développée.

A noter l'existence d'une convention avec l'Université de Ryerson, de Toronto, pour favoriser la mobilité des étudiants en L3.

Organisation pédagogique

La spécialisation s'effectue progressivement sur les quatre semestres, autour d'un tronc commun en biologie et d'UE interdisciplinaires apportant un regard croisé sur les sciences appliquées à la santé. Une orientation vers la recherche en santé est également proposée. L'organisation des parcours-types entre L2 et L3 reste insuffisamment développée dans le dossier présenté par l'établissement.

Les enseignements ne sont proposés qu'en formation initiale et majoritairement en présentiel (classiquement cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, CM/TP/TD). A noter cependant quelques initiatives pédagogiques originales et intéressantes : auto-formation pour l'apprentissage de l'anglais, recours au mode classe inversée (UE Vulnérabilité et santé, Histoire de la médecine), pédagogie par projet (UE Biologie intégrative, deux UE de philosophie et UE d'anthropologie).

Un accompagnement des étudiants présentant des contraintes particulières est proposé avec notamment la possibilité de demander une dispense de contrôle continu dans le mois qui suit la rentrée ainsi que la possibilité d'être dispensé d'assiduité aux TD. Ces étudiants bénéficient d'une évaluation en fin de semestre.

La professionnalisation est proposée de manière progressive au sein de la mention avec des UE consacrées à la connaissance des milieux professionnels et à la présentation des filières et des métiers et d'une UE Constitution du projet professionnel. Un réel effort est fait par l'équipe pédagogique pour informer les étudiants sur les poursuites d'études et les débouchés potentiels tout au long du cursus. La possibilité pour les étudiants de réaliser un stage (optionnel en L2 et obligatoire en L3) est un atout pour la formation même si la durée (minimum une semaine en L2 et minimum deux semaines en L3) semble insuffisante pour leur laisser le temps de se familiariser avec un environnement professionnel.

Une initiation à la recherche est offerte aux étudiants à travers trois UE du tronc commun, leur permettant d'apprendre à rédiger un projet de recherche, à organiser un colloque scientifique ou encore à lire et synthétiser des articles scientifiques. Il leur est également proposé de découvrir le monde de la recherche en L3 à travers l'UE Constitution du projet préprofessionnel et par des stages en L2 et L3. Il est cependant regrettable qu'aucune information ne soit fournie sur ces stages : durée moyenne, lieux, modalités de validation, notamment.

L'apprentissage de l'outil numérique se limite à l'usage de la plateforme Moodle et à des enseignements de formation aux outils bureautique et internet (UE Outils bureautique, OBI) permettant aux étudiants de préparer le certificat informatique et internet (C2i) santé.

L'ouverture à l'international est présente dans la formation de manière classique par l'apprentissage de l'anglais (sept ECTS au total). La certification TOEIC (*Test of english for international communication*) est proposée aux étudiants sans que ne soit mentionné le score attendu. A cela s'ajoute une possibilité de mobilité des étudiants en L3 au sein de l'Université de Ryerson à Toronto. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié ou pouvant potentiellement bénéficier de cet accord n'est cependant pas précisé, ce qui est regrettable.

Pilotage

Le pilotage de la licence est assuré par un comité pédagogique composé de représentants de l'UFR de médecine et de l'UFR Sciences du vivant et par une équipe pédagogique pluridisciplinaire. La composition de cette dernière mériterait d'être mieux précisée, car, selon les parties du dossier, elle inclue parfois les responsables d'année, parfois les responsables de parcours en plus du directeur des études, parfois des responsables d'UE. Il est également dommage de ne pas connaître la proportion d'enseignants titulaires, d'enseignants associés, d'intervenants extérieurs ou de vacataires qui composent cette équipe pédagogique. Les missions du comité pédagogique et de l'équipe pédagogique sont bien décrites, mais la rythmicité des réunions reste peu claire. Il n'est pas fait état de conseil de perfectionnement ni de démarche évaluative en vue d'une autoévaluation.

Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée de manière annuelle sous forme d'un questionnaire proposé en ligne. Les résultats sont directement transmis aux responsables de la formation pour restitution aux étudiants et à l'équipe pédagogique. Un plan d'action est ensuite discuté, mais le dossier ne donne pas plus d'information.

L'évaluation des étudiants, bien décrite dans le dossier, est effectuée sous forme de contrôle continu et/ou contrôle terminal, épreuves écrites et orales. Aucun portefeuille de compétences, ni de livret étudiant n'est proposé pour le suivi de l'acquisition des compétences, ce que l'on peut regretter.

Le dispositif d'aide à la réussite et l'accompagnement des étudiants est bien organisé et repose sur un réel investissement des membres de l'équipe pédagogique, depuis les entretiens d'admission en L2 jusqu'à la fin du L3. Les étudiants bénéficient ainsi d'une orientation active et personnalisée. Il faut noter enfin l'existence de passerelles, offrant la possibilité aux étudiants de se réorienter à l'issue du L2 vers d'autres formations généralistes proposées par les UFR partenaires de la formation mais aussi vers différentes licences professionnelles.

Il est dommage que ne soit pas communiqué le nombre d'étudiants de la mention issus de formations autres que la PACES. Les modalités de recrutement sont insuffisamment décrites. La mise en place d'un entretien d'admission en L2 est indiquée dans le dossier, sans que ne soit précisé si cela concerne tous les étudiants souhaitant intégrer le L2 ou seulement les étudiants issus du L1 *Sciences du vivant*. Curieusement, en dehors des étudiants ayant validé une L2 *Sciences du vivant*, il ne semble pas y avoir de recrutement en L3 alors qu'un certain nombre d'étudiants titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT) pourraient être intéressés par une poursuite d'études dans les parcours proposés.

Résultats constatés

La licence *Sciences pour la santé* est une formation récente puisqu'elle accueille des étudiants depuis la rentrée 2015-2016. Sur les 13 étudiants de la première promotion, seuls 8 ont poursuivi en L3. Les autres étudiants ont abandonné en cours d'année, ou se sont réorientés. Il aurait été souhaitable d'analyser les raisons qui les ont conduits à quitter la formation. Pour la rentrée 2016-2017, 25 étudiants ont été admis en L2. Les estimations pour les années prochaines semblent être en faveur d'une augmentation des effectifs, sans argumentaire dans le dossier. Aucune information n'est disponible sur la répartition de ces étudiants dans les deux parcours que propose la mention.

La jeunesse de la formation ne permet pas de disposer de données sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des diplômés. Au moment du dépôt du dossier, la 1^{ère} promotion n'était pas encore diplômée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Licence originale offrant une poursuite d'études dans le secteur de la santé à des étudiants « reçus collés » de PACES.
- Développement de l'interdisciplinarité.
- Dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants.

Principaux points faibles :

- Manque de données chiffrées dans le dossier.
- Organisation et finalités des stages non définies.
- Absence de présentation d'indicateurs d'évaluation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences pour la santé* est une formation pluri- et interdisciplinaire, encore au stade expérimental compte tenu de son ouverture récente. La formation paraît bien structurée, avec une équipe pédagogique active, à l'écoute des étudiants. Une attention doit être portée au nom de la mention car la licence apparaît dans le dossier sous deux dénominations : *Sciences pour la santé* et *Sciences interdisciplinaires appliquées à la santé*. Cette dernière n'étant pas référencée dans l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme de licence, il serait préférable de n'afficher que la mention *Sciences pour la santé*. Enfin, pour assurer la pérennité de la formation, il est indispensable que soient définis des indicateurs de suivi des étudiants : raisons d'un abandon ou d'une réorientation de cursus, notamment entre L2 et L3, devenir des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 11 AVRIL 2018

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement(s) : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM) confère le grade de master (acquisition de 120 *European Credit Transfer System* – ECTS) sanctionnant le deuxième cycle des études médicales. Les six semestres de formation (première - DFASM1 -, deuxième - DFASM2 - et troisième année - DFASM3) ont pour objectif de compléter les connaissances et compétences en disciplines fondamentales acquises en premier cycle et d'aborder les disciplines cliniques. Les étudiants doivent valider le DFASM et se présenter à l'examen classant national (ECN) à la fin du DFASM3 pour être autorisés à entrer dans le troisième cycle des études médicales et exercer par la suite leurs fonctions en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs du DFASM sont clairement présentés aux étudiants dans le règlement des études. Ils sont disponibles sur la plateforme Moodle de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine en amont des enseignements. De la première à la troisième année de formation, sont associés stages hospitaliers le matin et enseignements théoriques l'après-midi.

Quatre points saillants peuvent être mentionnés sur la partie théorique de la formation : elle est réalisée principalement sous forme de séminaires interactifs utilisant la plateforme SIDES de l'Université et est évaluée sur tablettes, selon les modalités utilisés pour l'ECN ; elle comporte des enseignements renforcés de langue anglaise et de lecture critique d'articles ; la préparation à l'ECN fait l'objet de conférences d'experts et de séances de révision en fin de DFASM3, avec épreuves blanches ; des enseignements complémentaires optionnels (informatique, activité physique et artistique et santé, apprentissage de la langue des signes, notamment) permettent aux étudiants de personnaliser leur formation.

Pour la partie pratique de la formation, il est fait largement appel, comme en premier cycle, aux méthodes de simulation réunies dans la plate-forme Ilumens Diderot. Les stages hospitaliers sont diversifiés et font l'objet d'une charte spécifique. Le choix des stages se fait par tirage au sort utilisant la plateforme Diosel. La validation des stages est indispensable pour passer dans l'année supérieure et pour se présenter à l'ECN. Enfin, il faut noter que le certificat de compétences cliniques, qui sanctionne la fin du deuxième cycle, est organisé « en situation clinique, au lit du malade », ce qui renforce son intérêt.

Au cours du DFASM, une formation à la recherche est proposée sous forme de deux unités d'enseignements

complémentaires à suivre dans le cadre d'une première année de master de l'Université (génétique, infectiologie, santé publique, ou biologie cellulaire et physiologie), incluant un stage en laboratoire d'une durée de deux mois. Le dossier d'évaluation ne précise malheureusement pas le nombre d'étudiants ayant bénéficié de ce parcours spécifique, ni leurs devenir.

Au total, les étudiants de *DFASM* bénéficient d'une formation très bien organisée et parfaitement adaptée à ses objectifs, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La formation bénéficie d'un environnement scientifique et professionnel remarquable, au sein de la CoMUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC), dont est membre l'Université Paris Diderot.

Ainsi, les liens établis avec les universités Paris Descartes et Paris 13 ont permis, dans le domaine de l'enseignement, de mener à bien d'importants projets, notamment la création de la plateforme de simulation Ilumens et la rédaction de référentiels partagés. Il en est de même pour plusieurs masters et plusieurs écoles doctorales de l'USPC, auxquels peuvent accéder les étudiants de l'Université Paris Diderot engagés dans un parcours recherche.

Quant à l'environnement professionnel, il est principalement représenté par plusieurs groupements hospitaliers appartenant à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) (Saint-Louis-Lariboisière, Robert-Debré, par exemple), mais aussi d'hôpitaux hors AP-HP (Pontoise, Argenteuil, par exemple) et d'un réseau de médecins généralistes installés en ville. Cet ensemble offre aux étudiants de *DFASM*, dans le cadre de leurs stages, une vision large des modalités d'exercice de leur futur métier.

La mobilité internationale des étudiants de *DFASM* est possible. Un partenariat Erasmus permet aux étudiants d'être accueillis dans deux établissements européens : l'Université Complutense de Madrid et le Karolinska Institut de Stockholm. En dehors de l'Europe, un programme d'accueil est proposé au Brésil par l'Université catholique Pontificia de Rio de Janeiro. Des stages hospitaliers de quatre semaines sont également possibles au Canada, en Tunisie et en Chine. Il est regrettable que le dossier fourni par l'Université Paris Diderot ne fournisse aucun élément, quantitatif ou qualitatif, permettant d'apprécier l'importance de cette mobilité internationale et son intérêt pour les étudiants.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Aucune donnée n'est présentée sur d'éventuelles réorientations ou insertions professionnelles directes, les étudiants poursuivant très majoritairement leur formation en troisième cycle après ECN.

Pilotage de la formation

Dans le dossier déposé par l'établissement, le pilotage du *DFASM* est décrit comme très proche de celui du premier cycle : une commission de pédagogie, composé de 16 membres élus, enseignants et étudiants en nombre égal, se réunit en conseil une fois par mois et présente ses travaux au conseil de la faculté de médecine. Une fois par an, un conseil de pédagogie extraordinaire est convoqué, accueillant des représentants de la direction de l'Université et du conseil de la faculté, ainsi que le recteur d'académie et certains directeurs de composantes. Il fait alors fonction de conseil de perfectionnement, mais ne comprend pas de représentants de l'administration.

En ce qui concerne la formation pratique, chaque site hospitalier recevant des étudiants en stage est doté d'un enseignant titulaire référent. Il faut souligner que tous les terrains de stage ont été audités par des binômes enseignant-étudiants. Cette méthode a permis d'écarter certains stages jugés insuffisants pour la formation des étudiants. Deux groupes de travail spécifiques ont été mis en place : une commission des stages et un groupe « formation pratique ». La commission des stages, réunissant des enseignants et des étudiants ainsi que des représentants des administrations universitaire et hospitalière, s'occupe de l'organisation pratique des stages. Émanation de la commission pédagogique, le groupe « formation pratique », est chargé de travailler à l'amélioration de la prise en charge des étudiants au cours de leurs stages hospitaliers, mais ni son mode de fonctionnement ni son bilan ne sont présentés.

Les enseignements théoriques, de même que les stages, font l'objet d'évaluations par les étudiants. On regrette cependant que les modalités de réalisation des évaluations, de même que la prise en compte de leurs résultats, ne soient pas décrits suffisamment dans le dossier de l'établissement.

Au total, les structures de pilotage de la formation paraissent bien en place, mais on manque d'analyses permettant d'apprécier leur efficacité (autoévaluation).

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

De 2012 à 2016, les effectifs étudiants de *DFASM1* sont demeurés relativement stables, compris entre 379 et 415. Comme habituellement observé pour cette formation, le taux de passage d'une année à l'autre est très bon, toujours supérieur à 85 %. Un point particulier doit être relevé : les tableaux d'effectifs présentés dans le dossier de l'établissement indiquent que sur les 358 à 401 étudiants inscrits en *DFASM2* ou *DFASM3*, seuls 156 à 200 ont poursuivi leurs études en troisième cycle. Cet écart, très surprenant, mériterait explication et commentaire.

Rien n'est dit sur les classements obtenus par les étudiants à l'ECN.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation théorique et pratique très bien organisée.
- Fort investissement dans la préparation à l'ECN.
- Liens pédagogiques avec d'autres UFR de médecine.

Principaux points faibles :

- Dossier parfois lacunaire sur plusieurs points importants de la formation.
- Quasi absence d'éléments d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le *DFASM* de la faculté de médecine Paris Diderot est, indiscutablement, une formation de grande qualité. Cependant, le dossier présenté par l'établissement, essentiellement descriptif, ne permet pas de l'évaluer à sa juste valeur. Les dispositifs pédagogiques décrits doivent être davantage valorisés et faire l'objet, de la part des structures de pilotage, d'un véritable processus continu d'autoévaluation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 21 SEPTEMBRE 2017

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissement(s) : Université Paris Diderot

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dans son dossier de présentation du master *Santé publique*, l'Université Paris Diderot - Paris 7 propose le bilan de quatre spécialités (seconde année, M2) accessibles après une première année (M1) de la mention :

- *Méthodes en évaluation thérapeutique : bio-statistique, épidémiologie clinique* (cohabilitée et portée par l'Université Paris Descartes),
- *Analyse et management des établissements de santé* (AMES) (cohabilitée et portée par l'École des hautes études en santé publique - EHESP),
- *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* (cohabilitée et portée par l'Université Paris Descartes),
- *Sciences infirmières en gériatrie et douleur*.

Ces spécialités sont à finalité mixte (professionnelle et recherche). Le master est accessible en formation initiale ou continue. Des dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE) sont en place. L'ensemble du diplôme est susceptible d'être réalisé en alternance, notamment le M1 et la spécialité *Sciences infirmières en gériatrie et douleur*. Les enseignements sont donnés dans les locaux de l'UFR de médecine.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de la formation sont présentés de façon très générale. Il en est de même pour ses débouchés : dans le domaine de la recherche, ils concernent les activités d'évaluation, d'épidémiologie, de bio-statistique, ainsi que la carrière hospitalo-universitaire après le doctorat ; dans le domaine professionnel, ils concernent le management des établissements de santé. La spécialité <i>Sciences infirmières en gériatrie et douleur</i>, créée en 2015, s'inscrit dans le cadre de l'universitarisation des professions paramédicales. Il s'agit d'une spécialité innovante et originale, mais dont on regrette le manque de détails dans le dossier fourni par l'établissement sur sa finalité, mais aussi sur ses débouchés et sa cohérence avec les autres spécialités de la mention. Une seule fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présentée dans ce dossier. Elle concerne une spécialité intitulée <i>Evaluation des soins : méthodes et applications</i>, dont on peut supposer qu'elle s'applique en fait à la spécialité <i>Sciences infirmières en gériatrie et douleur</i>.

Positionnement dans l'environnement

L'articulation avec la recherche est très bonne pour deux spécialités qui font appel à la participation d'enseignants-chercheurs et de chercheurs appartenant tous à des structures de recherche reconnues. La spécialité *Méthodes en évaluation thérapeutique : bio-statistique, épidémiologie clinique* est adossée au Centre Epidémiologie et Bio-statistique Sorbonne Paris Cité (unité mixte de recherche – UMR 1153) et au Centre d'investigation clinique (CIC) 1425. La spécialité *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* est adossée, notamment, aux CIC des hôpitaux Bichat, Robert Debré et St Louis.

Les spécialités *AMES* et *Sciences infirmières en gériatrie et douleur* sont davantage orientées vers la professionnalisation, avec de nombreux professionnels impliqués dans l'enseignement et des relations avec 10 instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de la région Île-de-France.

Concernant les partenariats avec le monde socio-économique, les étudiants des spécialités *Méthodes en évaluation thérapeutique : bio-statistique, épidémiologie clinique* et *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* profitent des relations des CIC avec les industriels du médicament (dont Sanofi), les établissements publics et privés de santé, particulièrement ceux de l'APHP (Assistance publique - Hôpitaux de Paris), et les agences liées au médicament (dont l'Agence nationale des produits de santé et la haute autorité de santé). Pour les spécialités *AMES* et *Sciences infirmières en gériatrie et douleur*, les principaux partenaires sont les établissements de santé et les structures de prise en charge de la douleur labélisées par l'Agence régionale de la santé.

Au total, même si le dossier manque de précisions à cet égard, la formation bénéficie d'un positionnement fort dans son environnement, qu'il s'agisse de collaborations universitaires, de laboratoires de recherche ou de l'implication de partenaires des secteurs professionnels publics ou privés.

Néanmoins, il faut souligner que trois des quatre spécialités sont portées par un établissement autre que l'Université Paris 7, mais appartenant, eux aussi, à la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Sorbonne Paris Cité (USPC).

Organisation pédagogique

Le M1 porté par l'université Paris 7 est formé d'un large tronc commun, l'orientation vers les spécialités débutant au second semestre (S2), avec une unité d'enseignement (UE) obligatoire et deux UE au choix, et un stage de huit semaines. Pour les étudiants en santé, un parcours de M1 spécifique est possible en vue de la spécialité *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé* (seule spécialité réservée exclusivement aux étudiants en médecine ou pharmacie). Deux réunions pédagogiques sont organisées, au début et à la fin du premier semestre (S1), pour aider les étudiants dans leur choix.

Chacune des spécialités comporte la réalisation de projets et de stages, ces derniers faisant l'objet de conventions formalisées. En M1, un enseignant coordonne le choix et l'orientation du stage ainsi que la validation des lieux de stage. En M2, le choix de stage est formellement validé en janvier par une présentation du sujet devant le jury du master. La durée du stage de M2, semble varier de 4 à 6 mois, sans explications données.

Des enseignements de mise à niveau sont proposés en statistique et recherche clinique pour la spécialité *Méthodes en évaluation thérapeutique : bio-statistique, épidémiologie clinique* et des séances de soutien sont en place, en petit groupes, pour la maîtrise des outils informatiques. Aucun module de mise à niveau n'est présenté pour la spécialité *Sciences infirmières en gériatrie et douleur* alors que les professionnels peuvent s'inscrire directement en M2, par VAE ou VAP. On regrette l'absence d'indications sur le nombre des admissions en VAE et VAP.

L'environnement numérique de travail est de forme classique : mise en ligne des cours. Un enseignement d'anglais est dispensé en M2 et les rapports de stage de M2 sont rédigés en langue anglaise, de même que les diaporamas de nombreux cours de M2.

Dans le domaine des relations internationales, la mobilité entrante n'est pas évoquée. Concernant la mobilité sortante, des stages à l'étranger sont possibles, mais peu nombreux, pour les deux spécialités à orientation dominante recherche.

Au total, l'organisation pédagogique de la formation paraît satisfaisante, mais le manque de précisions sur les relations entre spécialités nuit à son appréciation globale.

Pilotage

Le dossier manque totalement de précision sur les interactions entre l'Université Paris 7 et les établissements qui portent les trois spécialités mutualisées (Université Paris Descartes et EHESP).

Un conseil pédagogique a été mis en place au niveau de la mention, comprenant des responsables des UE du M1 et des responsables des spécialités de M2 portées par les universités cohabilitées. La composition précise de ce conseil, ses missions et ses modalités de fonctionnement ne sont pas décrits. Il en est de même pour les interactions avec les équipes pédagogiques de chaque spécialité qui intègrent des représentants du monde professionnel.

Il n'y a pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention associant enseignants, étudiants, représentants du monde socio-professionnel et représentants de l'administration.

En dehors du stage qui est validé par un mémoire sous forme d'un article scientifique rédigé en langue anglaise et d'un exposé oral devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, les modalités globales de contrôle de connaissances ne sont pas précisées. On ne sait pas, notamment, si une politique est définie à cet égard au niveau de la mention.

Pour ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants, les seules données disponibles sont celles de l'enquête menée en 2016 (40 diplômés interrogés, 22 réponses), mais dont on ignore sur quelle partie de la formation elle a porté.

La seule indication concernant l'attractivité de ce master est l'existence d'une centaine de dossiers de candidature (hors campus France et hors étudiants en médecine) étudiés par le jury d'admission, pour près de 30 places.

Il n'est pas fait mention de dispositifs d'aide aux étudiants en difficulté.

Globalement, le pilotage de la formation est insuffisamment décrit.

Résultats constatés

En dehors des étudiants en médecine, dont le nombre varie entre 100 et 700 selon les années, environ 30 étudiants sont inscrits chaque année au M1 de *Santé publique*.

Concernant le M2, le dossier manque singulièrement de précision et les chiffres communiqués sont difficiles à interpréter. Pour la spécialité *Méthodes en évaluation thérapeutique : bio-statistique, épidémiologie clinique* les étudiants sont inscrits à l'Université Descartes et ne figurent donc pas dans le dossier de l'Université Paris 7, de même pour la spécialité *AMES* dont les étudiants sont inscrits à l'EHESP. Concernant la spécialité *Thérapeutique : du concept au bon usage des produits de santé*, les chiffres ne sont pas indiqués mais il est probable que les étudiants sont inscrits à la faculté de pharmacie de l'Université Descartes qui porte cette spécialité.

Seuls les étudiants inscrits dans la spécialité *Sciences infirmières en gériatrie et douleur* figurent dans le tableau présenté dans le dossier. Ils n'étaient que 6 inscrits pour l'année 2016-2017. Quant aux autres spécialités, les effectifs d'étudiants de l'Université Paris 7 ne sont pas communiqués de façon claire.

Les informations données dans le dossier de l'établissement sur l'admission des étudiants de M1 en M2 sont peu interprétables : elles semblent ne concerner que les étudiants de M1 de filière non médicale, elles ne sont données que pour les promotions 2014 et 2015 et on ignore à quelle spécialité de M2 ils accèdent. Il en est de même pour les chiffres concernant la validation du diplôme. Le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat n'est pas précisé.

Quant aux chiffres caractérisant l'insertion professionnelle des diplômés, ils sont également difficilement interprétables : d'une part, les taux de réponse aux enquêtes sont globalement faibles, d'autre part, ils ne prennent pas en compte les professionnels déjà en fonction qui suivent le master dans le cadre d'une reprise d'études.

Au total, il est surprenant et regrettable que l'ensemble de ces données chiffrées ne fasse pas l'objet d'une analyse approfondie dans le dossier de l'établissement et ne soit pas mis en lien avec les chiffres des universités cohabilitées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Création pertinente d'une formation de master en santé publique pour les diplômés d'IFSI.
- Bon encadrement pédagogique et bon adossement recherche.

Principaux points faibles :

- Dossier notoirement insuffisant nuisant gravement à son évaluation.
- Seule la spécialité *Sciences infirmières en gériatrie et douleur* est portée par l'Université Paris 7
- Flux d'étudiants inscrits et diplômés difficilement analysables.
- Articulation peu claire de la spécialité *Sciences infirmières en gériatrie et douleur* avec les autres spécialités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La volonté de développer de nouvelles formations en santé publique concernant notamment les sciences infirmières, dans le secteur des personnes âgées, est très pertinente et innovante. Elle mérite d'être encouragée. Il faut néanmoins s'assurer de son articulation avec les autres spécialités et globalement avec les objectifs de la mention. Un conseil de perfectionnement doit être mis en place au niveau de la mention.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS



L'Université Paris Descartes a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES sur l'ensemble de son offre de formation et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les remarques du HCERES concernant l'offre de formation de l'Université Paris Descartes font principalement référence (quel que soit le domaine) à la professionnalisation, à l'international et à la formation des Enseignants-Chercheurs. Des remarques plus spécifiques concernent le pilotage des licences et la politique des Licences professionnelles. Quelques remarques concernent certains domaines disciplinaires seulement.

L'université Paris Descartes étant membre de la COMUE USPC, elle participe à ce titre à des actions communes à l'ensemble des établissements qui sont une première réponse à un certain nombre de ces commentaires. Dans une première partie elle présentera donc ces observations communes rédigées par les membres de la COMUE USPC. Comme elle complète ou amplifie un certain nombre de ces actions par des actions qui la concernent plus particulièrement, elle présentera ces actions spécifiques dans un second temps. Enfin elle conclura par les observations qui concernent plus particulièrement le domaine Santé.

Observations des établissements de USPC sur les rapports d'évaluation des formations

Les établissements, membres de la Comue USPC, souhaitent revenir sur les différents points mis en exergue par le rapport du HCERES. Nous montrons comment nos actions communes, menées dans le cadre de la Comue, ainsi que les actions spécifiques à chacun, permettent de répondre aux commentaires des évaluateurs.

USPC

Nos observations portent sur la professionnalisation, l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs.

La professionnalisation des formations : suivi des compétences et devenir des diplômés de LP

Le projet DECLIC¹, élaboré par les établissements d'USPC dans le cadre de l'appel du PIA 3 « Nouveaux cursus à l'université », détaille nos objectifs concernant la professionnalisation en licence

Le suivi des compétences

La mise en place d'un e-portfolio est prévue. Des co-financements privés font aujourd'hui l'objet d'accords avec une société proposant des solutions déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur français.

Au-delà de nouveaux outils technologiques, DECLIC propose, au niveau licence, la mise en place d'une offre modulaire fondée sur des parcours spécifiques. Une partie d'entre eux intégreront la reconnaissance de compétences, dites « *soft skills* ». Le parcours métiers, le parcours entrepreneuriat et le parcours *leadership* et engagement reposeront ainsi sur la valorisation académique de compétences extra-universitaires.

Le devenir des diplômés de Licences Professionnelles

DECLIC prévoit un découplage entre licences, licences professionnelles et DUT.

Les licences professionnelles s'organiseront autour d'un réseau d'entreprises partenaires. Celles-ci accompagneront les maîtres d'apprentissage dans une démarche d'innovation pédagogique au bénéfice des étudiants. À cette fin les établissements d'USPC créeront des modules spécifiques (à distance et en présentiel) pour ces entreprises.

Un semestre décalé sera mis en place dans les IUT pour que certains des étudiants de licences professionnelles en réorientation puissent accéder à une formation de DUT dès le mois de janvier de leur année post-bac.

L'ouverture internationale des formations

La dimension internationale des formations a également été repensée au niveau général pour les licences (et spécifiquement par formation pour les masters) dans le cadre du projet NCU DECLIC. Celle-ci se déploiera selon deux mouvements conjoints : la préparation à la mobilité et l'internationalisation des cursus.

Préparation à la mobilité internationale

Un parcours international, s'adressant aux étudiants désireux de réaliser une mobilité internationale, sera proposé dès la première année de licence. Ce parcours reposera sur des séquences de formation intensive en langues étrangères. Des cours disciplinaires seront également dispensés en langues étrangères.

¹ Découvre, Explore, Construis ta LICence.

En vue de lever les obstacles matériels à la mobilité, un volet financier est également prévu afin que des étudiants du parcours international puisse bénéficier de bourses de mobilité sortante sur le modèle des bourses déjà mises en place sur des actions financées par le premier IDEX.

Financement de la mobilité des étudiants

Les programmes de bourses de mobilité (MIEM et MIREs) ont permis de soutenir la mobilité entrante et sortante des étudiants de master. Grâce aux bourses entrantes (MIEM) ce sont 410 étudiants en master 1 et 2 sur des critères d'excellence académiques dans des masters internationaux. Le programme de mobilité sortante a permis à 138 étudiants de Master 1 et 2, de partir étudier 6 mois dans des universités partenaires de USPC. Ils ont été accueillis dans les universités de Sao Paulo, Montréal et Singapour.

Internationalisation des cursus

Dans le but d'avoir une politique de mobilité entrante ne se limitant pas à l'espace francophone, le projet DECLIC prévoit la poursuite de la transformation d'enseignements disciplinaires en anglais. De premiers masters, éligibles aux bourses de mobilité entrante financées par le premier IDEX, ont déjà accompli cet exercice. Cela permet à ces formations d'assurer tout ou partie de leurs enseignements en anglais.

La politique d'enseignement des langues

Dans le cadre de son premier IDEX, USPC a mis en place via le PERL² un service partagé dédié à l'apprentissage des langues via des ressources hybridées. Le PERL repose sur une plateforme d'enseignement unique et accessible à tous les étudiants des établissements de USPC. Le dispositif a connu une montée en puissance importante en passant de 450 étudiants inscrits en 2015-2016 à près de 12 000 en 2017-2018. Fin 2017, ce sont 6 850 étudiants qui ont été formés dans les quatre langues alors dispensées (anglais, espagnol, allemand et FLE).

Afin d'augmenter les capacités de conceptions de ressources en ligne par le PERL, un soutien financier est inscrit dans l'IDEX Université Paris 2019.

Le projet NCU DECLIC prévoit aussi que des langues rares dispensées par l'INALCO (swahili, indonésien, persan, hindi...) puissent être étudiées en UE optionnelles par les étudiants des autres établissements de USPC.

La formation des enseignants-chercheurs

Les établissements de USPC se sont dotés avec SAPIENS d'un service spécifique en charge de la formation des enseignants-chercheurs. SAPIENS offre un accompagnement individuel et collectif aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques. Au cours de ses trois premières années d'activité SAPIENS a formé 1 300 enseignants.

Suite à la publication du décret du 9 mai 2017 fixant les nouvelles obligations en matière de formation des nouveaux maîtres de conférences, SAPIENS a mis en place un programme spécifique destiné aux nouveaux maîtres de conférences de USPC.

Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes au niveau de l'ensemble des domaines

Professionnalisation des formations : Effectivement il serait important de formaliser plus que nous ne le faisons actuellement les liens avec le monde socio-économique. Une partie des actions à mener se trouve dans les liens tissés avec les entreprises partenaires dans le cadre du projet global NCU DECLIC (cf supra) mais aussi dans la politique de mise en apprentissage des masters qui permettra d'avoir une professionnalisation autrement que sous la seule forme de stages et dans la modularisation de ces masters pour permettre une intégration plus facile des publics de formation tout au long de la vie.

² Pôle d'élaboration de Ressources Linguistiques.



Pilotage des formations

Conseils de perfectionnement : La formalisation des liens avec le monde socio-économique permettra de résoudre une partie des insuffisances des conseils de perfectionnement en ce qui concerne la présence de ses représentants. Une partie de la réponse est aussi dans le projet NCU DECLIC (cf supra) et dans l'organisation de conseils de perfectionnement sans doute à un niveau autre que celui des diplômes eux-mêmes (par secteur ? par champ ? Par domaine ?) en lien direct avec la CFVU ou ce qui en tiendra lieu et en impliquant plus systématiquement les étudiants et les alumni à ce niveau global

Suivi du devenir des étudiants : il faut effectivement revoir les processus de mise à disposition des statistiques de l'ove, en particulier résoudre le problème du nombre de répondants, sans doute en décentralisant l'envoi des questionnaires au niveau des équipes pédagogiques qui sont en lien direct avec les étudiants tout en centralisant l'analyse technique de ces questionnaires et en faisant l'analyse en terme de politique pédagogique et de stratégie au niveau secteur/champ/domaine aussi bien qu'au niveau du diplôme lui-même.

Poursuite d'études après les licences professionnelles : Effectivement ce taux est important, mais cela ne veut pas dire que les licences elles-mêmes sont construites dans une perspective de poursuite d'études. Il n'en est rien. Simplement l'Université n'a pas les moyens de contraindre les étudiants à ne pas poursuivre en Master, encore moins du fait que les entreprises elles-mêmes incitent les étudiants de licence professionnelle à poursuivre leurs études en alternance, en leur présentant les contrats d'alternance en master comme une insertion professionnelle à la suite de leurs licences professionnelles. Et nous n'avons aucun moyen d'agir sur ce comportement des entreprises à l'égard des étudiants.

Politique d'enseignement des langues :

En complément de la participation au service partagé PERL de USPC et de son utilisation dans le cadre du projet DECLIC, l'Université Paris Descartes est en train de mener une réflexion autour de l'enseignement / apprentissage de l'anglais, vecteur clé de l'employabilité en Europe aujourd'hui. Deux pistes sont actuellement retenues

Premièrement, proposer une approche didactique centrée sur des contenus disciplinaires (langue sur objectif spécifique), par une modalité hybride (tâches à réaliser en ligne et en présentiel) proche des réalités professionnelles permettra de garantir la pertinence de la formation par rapport aux futurs métiers des étudiants.

Deuxièmement, l'exposition à l'anglais dans le domaine des loisirs, que ce soit par le visionnage de séries, l'écoute de musiques ou encore l'interaction sur les réseaux sociaux, est une réalité pour la majorité des étudiants aujourd'hui. La prise en compte et la valorisation des compétences et connaissances associées à ces pratiques par des activités de classe et des tâches en ligne permettront de garantir la pertinence des cours par rapport au vécu des étudiants.

Politique de formation des enseignants et enseignants chercheurs :

En complément de l'offre de formations du service partagé SAPIENS, le service AGIR de l'université Paris Descartes propose à partir de la rentrée 2018 un dispositif de formation hybride sur les pratiques pédagogiques universitaires. Il s'agit de 8 séances de 3h, complétées par des heures de tutorat (selon les besoins des enseignants), alternées avec des travaux individuels. Le programme couvre les domaines suivants : découverte des méthodes pédagogiques, méthodes de gestion de projets pédagogiques stratégies et objectifs pédagogiques, accompagnement à la conception générale du parcours et la conception détaillée de séquences pédagogiques, accompagnement dans la conception, réalisation, diffusion des contenus selon les projets, prise de parole en public, préparation au tournage et tournage de micro-vidéo. Ces modules sont dans un premier temps offerts dans le cadre de la formation obligatoire des MCF stagiaires et sont destinés ensuite à être proposés à un public plus large sur la base du volontariat.



Observations complémentaires de l'Université Paris Descartes pour le domaine Santé

L'Université se réjouit de voir que le HCERES souligne l'organisation générale des formations en santé très satisfaisante, avec un tutorat très dynamique et de très bonnes réorientations pour la PACES, l'utilisation de méthodes de simulation en médecine et maïeutique qui sont un véritable point fort, une ouverture remarquable sur la recherche et une préparation précoce à l'ECN avec un taux de réussite remarquable. De la même manière la clarté et la cohérence des formations LMD de ce domaine est soulignée, ainsi que leur bonne différenciation par rapport aux autres établissements de la COMUE. Les observations générales précédentes permettent de répondre aux remarques sur les conseils de perfectionnement et le suivi des étudiants.

Frédéric Dardel
Président de l'Université Paris Descartes



- Diplôme de formation générale en sciences médicales : Observations précisées ci-après page 5
- Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques : Observations précisées ci-après page 7
- Diplôme de formation générale en sciences odontologiques : Observations précisées ci-après page 8
- Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques : Observations précisées ci-après page 9
- Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et Valorisation : Observations précisées ci-après page 10
- Diplôme de formation approfondie en sciences médicales : Observations précisées ci-après page 5
- Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques : Observations précisées ci-après page 7
- Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques : Observations précisées ci-après page 8
- Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques : Observations précisées ci-après page 9
- Master Ethique : Observations précisées ci-après page 11
- Master Santé publique : Observations précisées ci-après page 12
- Master Sciences du médicament : Observations précisées ci-après page 14



L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement, sont les suivantes :

Pilotage de l'offre de formation

Le conseil pédagogique de la faculté de médecine, instance paritaire prévu par les statuts de la faculté de médecine assure le pilotage de l'offre de formation initiale du cursus des études de médecine (1^{er} et 2^{ème} cycle)

Le conseil se réunit tous les mois selon un ordre du jour co-construit.

A partir de l'année universitaire à venir, des représentants enseignants et étudiants des formations paramédicales seront invités à participer aux travaux du conseil.

Moyens administratifs mis à disposition pour la formation

DFGSM

L'organisation des enseignements, des évaluations et des stages est gérée par le service de la scolarité de la faculté de médecine. Une équipe de cinq personnes s'occupe du 1^{er} cycle des études médicales, répartie comme suit :

Un chef de bureau

Un gestionnaire par année (DFGSM2 et DFGSM3)

Un gestionnaire en charge de l'organisation des examens

Un gestionnaire stage, en collaboration avec un technicien informatique

Concernant les stages, des outils ont été mis en place pour faciliter tant que possible l'organisation du placement des étudiants. Ainsi, une application spécifique développée en interne permet d'attribuer rapidement un stage à chaque étudiant lors de l'amphi de garnison dédié à l'attribution des stages de soins infirmiers. En ce qui concerne le stage de sémiologie, un autre système de placement permet d'attribuer les différents terrains de stage dans lesquels les étudiants vont devoir passer entre le DFGSM2 et le DFGSM3.

Par ailleurs, la collaboration est forte avec le service informatique, qui gère avec la scolarité l'organisation des examens numériques sur tablette (via la plateforme docimologique SIDES) ainsi que les examens se déroulant sur fiche optique.

DFASM

Comme pour le 1^{er} cycle, l'organisation des enseignements, des évaluations et des stages est gérée par le service de la scolarité de la faculté de médecine. Une équipe de cinq personnes s'occupe du 2nd cycle des études médicales, répartie comme suit :

Un chef de bureau

Un gestionnaire par année (DFASM1 / 2 / 3)

Un gestionnaire stage, en collaboration avec un technicien informatique

Concernant les stages, des outils ont été mis en place pour faciliter tant que possible l'organisation du placement des étudiants. Ainsi, une application spécifique développée en interne permet d'attribuer rapidement un stage à chaque étudiant lors de l'amphi de garnison dédié à l'attribution des stages d'été. En ce qui concerne les stages de pôle trimestriels, un outil développé également en interne (Darwin) permet d'attribuer à chaque étudiant un parcours de stage annuel, de manière à éviter les redondances entre les types de stage, couvrir l'ensemble des spécialités et permettre une attribution homogène. Le bureau des stages gère également le retour des évaluations grâce à une application dédiée à la gestion des évaluations faites dans les services (e-Cast).

Par ailleurs, comme pour le premier cycle, la collaboration est forte avec le service informatique, qui gère avec la scolarité l'organisation des examens numériques sur tablette (via la plateforme docimologique SIDES).

La transformation progressive des pratiques pédagogiques conduit également à mener une réflexion sur les besoins croissants de coordination entre les métiers de la scolarité et de l'ingénierie pédagogique et de l'informatique.

Absence de méthodes pédagogiques innovantes pour l'enseignement théorique en DFGSM

Les enseignements théoriques en DFGSM2 et DFGSM3 font l'objet de réflexions dans les groupes de travail de la Commission de pédagogie quant aux axes d'amélioration et de modernisation. Cette démarche s'inscrit



dans la politique globale souhaitée par la Faculté de proposer des enseignements interactifs et innovants sur le plan pédagogique et docimologique.

A titre d'exemple, l'U.E 14 Infectieux a été repensé depuis 2015, avec un nouveau format proposé par l'équipe pédagogique.

L'UE14 correspond à l'enseignement de l'infectiologie au sens large (maladies infectieuses, bactériologie, virologie, mycologie et hygiène) et a lieu en DFGSM3. Il comporte 88.5 heures d'enseignement réparties en 33 cours magistraux, 30 enseignements dirigés incluant 2 sessions interactives de « jeux autour des anti-infectieux ». Cet essai de « *gamification* » des apprentissages est en cours d'évaluation.

Depuis l'année universitaire 2015-2016, le fonctionnement des enseignements dirigés a été modifié. Ils se déroulent désormais en amphithéâtre, sont animés par un binôme « clinicien/biologiste » et intègrent des cas cliniques avec des questions posées aux étudiants pour favoriser l'interactivité. L'enseignement de l'UE14 a été recentré pour favoriser l'apprentissage des principaux messages pédagogiques de chaque question, en intégrant l'avancée des étudiants dans le cursus médical. En effet, l'UE14 est une discipline large et transversale, intégrant des atteintes de tous les appareils, touchant des patients de tous âges avec des terrains et des comorbidités variés. L'entremêlement de la clinique et de la biologie ajoute un niveau de complexité supplémentaire.

En parallèle, l'utilisation des ressources techniques et informatiques de Paris Descartes a été renforcée, afin d'accroître encore plus l'interactivité sur l'ensemble des ED et des cours magistraux.

Le recours à l'espace Moodle où sont stockés les supports et les ressources pédagogiques et à la plateforme Média D de l'Université où sont stockées les ressources vidéo est systématisé et amplifié avec l'ajout régulier de liens renvoyant à des supports de type tableaux de synthèse de microbiologie, annales d'examen et corrections détaillées etc.



Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement, sont les suivantes :

- 1) les sages-femmes enseignantes ne peuvent enseigner que dans leurs champs disciplinaires ; or en DFGSMA 1ère année, de nombreuses UE relèvent d'autres disciplines : cardiologie, pneumologie, hématologie, immunologie, virologie..., ce qui explique la variation de pourcentage d'heures d'enseignement dispensées
- 2) Depuis la mise en place du nouveau référentiel, aucun étudiant ne s'est inscrit sur un double parcours.
- 3) La pédagogie inversée est pour l'instant encore peu utilisée certes, mais on ne peut pas dire qu'elle n'est pas du tout utilisée.
- 4) En cas de situation de handicap, les modalités de stages sont étudiées avec le service Accompagnement, Santé et Handicap et peuvent être aménagées selon les besoins de l'étudiant.
- 5) Il n'y a effectivement pas de stage à l'étranger sur le 1er cycle des études. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a très peu de semaines de stages en DFGSMA 1ère année. De plus, en raison des moindres compétences des sages-femmes de la plupart des pays de l'UE, ou de référentiels-métiers très différents au sein de l'UE, il n'est pas possible de valider les UE cliniques hors de la France. Ces dispositions réglementaires ont conduit à l'absence de stage à l'étranger.

Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement, sont les suivantes :

- 1) l'enseignement pratique situationnel est principalement réalisé sur les terrains de stages par les sages-femmes cliniciennes (1890h). Il est également réalisé par des encadrements cliniques normatifs et sommatifs individualisés, ce qui représente entre 8 et 10h par étudiant sur le cycle.
- 2) Des stages à l'étranger sont autorisés durant le 2ème cycle des études en sciences maïeutiques. Ces stages sont surtout des stages d'observation. En raison du plus grand champ de compétences des sages-femmes françaises, il n'est pas possible de valider les UE cliniques en dehors du territoire. Une convention existe avec la Haute Ecole de Santé Vaud à Lausanne depuis 2009. Les échanges de la France vers la Suisse, que ce soient entre étudiants ou enseignants sont très rares (1 enseignante et 1 étudiant). Les freins identifiés sont : l'hébergement, qui reste à la charge des stagiaires, les compétences des sages-femmes, la France étant le pays où les compétences des sages-femmes sont les plus étendues
- 3) La plupart des jeunes diplômés exerce dans des établissements de santé ; on note cependant une augmentation de l'exercice libéral dès l'obtention du diplôme (environ 15%).
- 4) L'enquête par questionnaire anonyme porte sur l'organisation de l'année, les enseignements et les terrains de stages. Elle est construite par les enseignantes référentes, sous forme de questionnaire anonyme, remis aux étudiants. Le taux de retour varie entre 70 et 83 %. Cette enquête se fait en fin d'année universitaire.
- 5) Des séances d'évaluation des stages, sous forme de débriefing dit « retours de stages » sont organisées à chaque semestre. Ces évaluations sont systématiquement discutées en réunion d'équipe et donnent lieu à des réajustements d'enseignements pouvant aller jusqu'au changement d'intervenants.



Diplôme de formation générale en sciences odontologiques
Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

Diplôme de formation générale en sciences odontologiques : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement, sont en fait un complément d'information sur les dispositifs d'aide à la réussite. Le rapport s'interroge sur "le nombre d'étudiants bénéficiant annuellement de ces mesures n'est pas mentionné" : *selon nos accords avec Upenn, 4 étudiants sont sélectionnés chaque année pour ce séjour à Philadelphie.*

Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques : Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement, sont en fait un complément d'informations que les objectifs de la formation et modalités pédagogiques :

- Le rapport regrette « l'absence de stages hors odontologie » : *des stages hors odontologie sont organisés dans des services de stomatologie, ORL et maxillo-facial lors de la TCEO1, à raison d'une vacation hebdomadaire.*
- Le rapport s'interroge sur les "modalités de réalisation du certificat de synthèse clinique et thérapeutique" : *l'épreuve orale est organisée depuis 5 ans sous forme d'ECOS (examen clinique objectif structuré), notamment avec des acteurs jouant des patients simulés afin d'évaluer des compétences de communication, attitude professionnelle et éthique.*



Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques : observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement (en particulier sur l'évaluation des enseignements) sont en fait un complément d'information sur les « Dispositifs d'aide à la réussite » : le tutorat en chimie est suivi par 100 étudiants environ.

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques : observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement (en particulier sur l'évaluation des enseignements, le suivi de l'acquisition des compétences et le suivi des données sur l'insertion professionnelle).



Licence Professionnelle Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, production et valorisation Parcours : Analyses physicochimiques - biotechnologie - développement du médicament :
Observations

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement.



L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement.



L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Les quelques observations qu'elle souhaite formuler en dehors de celles formulées au niveau de l'établissement sont en fait un complément d'information sur le pilotage de la mention, sur les effectifs et sur les poursuites d'études.

1) Pour ce qui est du pilotage de la mention de master et du Conseil de perfectionnement, dans la précédente maquette, la mention rassemblait des spécialités qui fonctionnaient de façon autonome, avec chacune son conseil de perfectionnement ; les cohabitations se faisaient d'ailleurs au niveau des spécialités. Dans le futur quinquennat, nous mettrons bien sûr en place un unique Conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la mention.

2) Pour ce qui est des effectifs, il y a effectivement eu une erreur factuelle dans le tableau des effectifs transmis. Le bon tableau est celui-ci dessous.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre total d'inscrits pédagogiques ³ en M1	139	126	158	158	118
- M1 Filières « scientifiques - non santé »	27	29	22	16	15
- M1 Filières « Santé » ⁴	112	97	136	142	103

¹ Un inscrit pédagogique est un étudiant qui, au-delà d'une inscription administrative, est inscrit dans un module pédagogique d'une année de la formation. Il est alors considéré ici comme inscrit pédagogique de cette année de formation.

² Les étudiants des filières « Santé » effectuent leur M1 en 2 ou 3 ans et prennent donc plusieurs inscriptions pédagogiques successives.

3) De même un tableau pour les poursuites d'études a visiblement été omis lors du téléchargement.

Insertion et poursuite d'études pour la mention de master Santé publique

	2012-2013	2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*
Nombre de diplômés de M2 ayant poursuivi en doctorat	14	2	1	1
Nombre de diplômés de ce M2 s'étant insérés dans la vie professionnelle	35	20	21	18



Date de la réalisation de l'enquête	SOFIP 30 mois après diplôme	SSQS et SPRE 18 mois après	SSQS et SPRE 20 mois après	SSQS et SPRE 6 mois après
Nombre de répondants à l'enquête	50	22	23	25

Enquêtes auprès des étudiants de 2 spécialités de M2 : Santé publique et risques environnementaux SPRE (M2 pro et recherche) et Sécurité sanitaire et qualité des soins SSQS (M2 pro)



L'équipe pédagogique a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport du HCERES et remercie vivement les auteurs du travail qu'ils ont accompli. Elle n'a pas d'observations supplémentaires à formuler en dehors de celles indiquées au niveau de l'établissement, en particulier en ce qui concerne le suivi des étudiants et la mise en place d'un conseil de perfectionnement dès la rentrée 2018.

P/CC/NCJ/DM- 129

Paris, le 04 juillet 2018

Je soussignée Christine Clerici, Présidente de l'Université Paris Diderot, atteste ne formuler aucune observation sur le rapport d'évaluation du Hcéres pour le domaine santé.



Christine Clerici

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)